



HISTOIRE

Par FOUS

Bought at a Street
Book Stall in Naples
1898.

HISTOIRE
DES FOUS
CÉLÈBRES,
EXTRAVAGANS ET ORIGINAUX.

METZ, IMP. D'E. HADAMARD.



Folie d'un milord Anglais &
de divertir une société

HISTOIRE DES FOUS

CÉLÈBRES, Extravagans, Originaux,

ET AUTRES PERSONNES QUI SE SONT RENDUES REMARQUABLES PAR LEURS HABITUDES SINGULIÈRES, LEURS BIZARRERIES, LEURS MANIES, LEURS TICS, LEURS CARACTÈRES D'ORIGINALITÉ, DE FOLIE, ETC.;

Suivie de Propos, Dialogues, Lettres, Mariages et Testamens bizarres et originaux.

OUVRAGE

REMPLI DE FAITS INCONNUS ET D'ANECDOTES INÉDITES, EN PROSE ET EN VERS.

PUBLIÉ PAR L'IMBÉCILLE ADOLPHE BIQUET.



Paris,

ROY TERRY, LIBRAIRE, PALAIS-ROYAL, GALERIE VALOIS, n°. 185.

1830.

HISTOIRE
DES FOUS
CÉLÈBRES,
EXTRAVAGANS ET ORIGINAUX.

Abrington (JAMES).

On vit, en 1776, cet Anglais donner quelques traits d'une originalité qui approche de la folie.

Se trouvant à Nimègues, où se tenait une foire considérable, il imagina une manière un peu singulière de divertir sa société. On avait visité, et les dames avaient beaucoup parlé d'une boutique de porcelaines, où l'on remarquait des vases et des biscuits d'une forme originale. Abrington proposa d'aller faire des achats après le dîner, ce qui fut accepté, et alors il prépara ce que sa bizarre imagination lui avait suggéré.

Il fit venir le marchand et lui demanda à quel prix il estimait ce qu'il avait dans sa boutique. Celui-ci ayant estimé à dix mille francs, Abrington s'engagea à faire payer cette somme sur-le-champ, si ledit marchand consentait à suivre ses instructions.

Il s'agissait de disposer les planches de façon à ce qu'en les touchant pour prendre une pièce de porcelaine, elles fissent la culbute. Le marchand, grassement payé, ne se fit pas prier, et se hâta de tout préparer.

Après le dîner, Abrington conduisit la compagnie chez le marchand, et prévint les dames qu'il s'engageait à payer tout ce qui pourrait leur faire plaisir. Aussitôt quelques jeunes étourdies s'élancent, jettent leur dévolu, mais au moment où elles vont s'emparer de l'objet de leurs désirs, tout culbutte et se brise : jugez de la consternation des belles, de l'étonnement des passans. Pendant ce tems, Abrington riait de ce spectacle avec une force si peu ordinaire, qu'on fut obligé de le reporter chez lui, où il fallut appeler les médecins

pour arrêter son rire, qui était devenu convulsif.

— Une autre fois, ayant remarqué que sur une promenade fort étroite, des marchands de faïencerie, jouets d'enfants, quincaillerie, etc., se tenaient chaque soir sur deux rangs, offrant leurs marchandises étalées sur de légères corbeilles d'osier, il envoya son valet-de-chambre acheter toutes les marchandises, à condition que les marchands se placeraient tous de façon qu'un cabriolet, en passant entre les deux lignes qu'ils formaient, pût tout briser. Quand tout fut prêt, notre original parut sur son bokey, et le conduisit de manière que chacune des roues écrasât la ligne de marchandises qui étaient étalées. Qu'on juge de l'étonnement des promeneurs, qui ne pouvaient concevoir la folie de l'Anglais, et la pacifique conduite des marchands.

— En entrant en France, il donna au pont de Beauvoisin, une scène assez singulière pour un homme de sa nation, qui devait être accoutumé aux visites de commis de douane dont son pays est

hérissé. Abrington arrivé sur la frontière, fut conduit à la douane, pour être présent à la visite que les employés devaient faire de ses bagages; il avait dans sa malle, environ trente paires de bas de soie pour son usage : on le pressa d'en acquitter les droits à raison de trois livres par chaque paire. Abrington demanda aux commis si ces bas n'étaient pas à lui, et s'il n'était pas le maître d'en disposer à son gré; personne ne vous conteste cette propriété, lui répondit-on. — A ces mots le voyageur étale ses bas, et les prenant les uns après les autres, il les coupe par le milieu, les jette dans la boue et les foule aux pieds avec toute l'apparence du plus grand sang-froid. Les employés eurent beau lui crier que ce n'était pas là ce qu'ils demandaient, Abrington continua son opération singulière, aimant mieux se priver de ses bas, que d'acheter le droit de les faire entrer en France.

Archer (M).

Cet Anglais mourut en 1800 : il possédait des domaines immenses dans les provinces d'Essex et de Berks, et s'y fit remarquer par ses singularités.

Sa fortune s'élevait à près de cent mille écus de rente ; il possédait plusieurs châteaux, et ne voulut cependant en habiter aucun ; il occupait avec sa femme et quelques domestiques, une petite maison isolée, où il ne recevait jamais personne ; il ne rendait aucune visite, ne voulut être nommé à aucune magistrature, et se priva même de la société de ses enfans : ceux ci étaient élevés avec soin et opulence, dans un de ses châteaux.

Voici quelle fut la folie qui fit le plus parler de lui. L'un de ses châteaux, situé dans la province d'Essex, était devenu par ses ordres, l'hôtellerie de toutes les bêtes que le hasard y conduisait, et les jardins étaient réservés pour leur servir de promenade. Lorsque M. Archer mourut, les portes étaient scellées depuis dix-huit ans ;

plusieurs chambres n'avaient point été visitées depuis plus de trente. Le concierge et le jardinier avaient ordre de tout abandonner aux soins de la nature, de ne pas arracher une herbe, de ne pas tuer une seule bête, de ne pas même troubler les étangs. Leurs fonctions se bornaient à empêcher l'approche des hommes. On a trouvé la cour remplie de chardons et de mauvaises herbes qui obstruaient le passage, et le bord des eaux tout couvert de roseaux. Chaque cheminée servait d'asile à quelques centaines d'hirondelles et les bosquets du parc étaient peuplés de quelques milliers de gazouilleurs ailés. L'oiseau sinistre de la nuit occupait la grande salle de compagnie dont les volets étaient fermés. La Bibliothèque, qui contenait plusieurs milliers de volumes, était devenue l'asile des pigeons qui s'étaient logés par centaine le long des rayons, et leur fumier couvrait le parquet à plusieurs pieds de hauteur. Une autre salle avait été particulièrement affectionnée par les araignées; leurs toiles y avaient acquis de la consistance, et formaient tant de cloisons que cette chambre seule contenait plus de

passages de logemens qu'on ne pourrait compter de rues et de maisons dans Paris et dans Londres. Les caves avaient trouvé peu de locataires et malgré le vin et les liqueurs qui y étaient et qu'on trouva bien conservés, à l'exception de quelques rats et de quelques limaçons qui s'y fixèrent, elles restèrent désertes. Enfin, le lit du maître était occupé par une famille entière de chats devenus sauvages; les greniers comptaient des milliers de rats et de souris; les pièces d'eau avaient autant de crapauds sur leurs bords que de poissons dans leurs eaux, et l'on peut dire que la population du château était innombrable. En mourant, M. Archer n'eut pas le tems de faite son testament, ce qui l'empêcha probablement de léguer son donjon à la gente animale; mais celle-ci s'y était tellement impatronisée, qu'il fallut plusieurs années pour l'en exclure, et il est probable qu'elle n'eut pas cédé sans une guerre active où le fer et la flamme furent tour à tour employés.

Arnott, (W).

C'était un homme d'esprit, mais un original de première classe.

Il n'y avait pas une seule sonnette dans sa maison, et quand il avait besoin de quelque chose, il tirait un coup de pistolet : à ce signal les domestiques accouraient, et alors commençait une vraie pantomime ; car M. Arnott ne s'expliquait souvent que par signe ; il exigeait presque toujours qu'on lui répondît de même. Il aimait beaucoup les mystifications, et un jour il fit perdre l'esprit à un vieux charpentier très-pieux, en le contraignant à raccommoder un escabeau, qu'il lui dit avoir été fait par Jésus-Christ lui-même, lorsqu'il était en apprentissage chez Joseph.

Il épousa sa cuisinière, uniquement parce qu'elle excellait à assaisonner des haricots et à bien faire cuire les entre-côtes.

Il couchait habituellement dans un hamac suspendu dans une vaste salle qui avait servi de Chapelle, et ne s'endormait jamais qu'on n'y eût allumé 27 cierges.

Anterroche (Le Cte. d')

Il ne reçut d'autre éducation que celle qu'on reçoit dans les camps et à la cour ; sa simplicité et son ignorance pour ce qui n'était pas valeur et urbanité, passe tout ce qu'on peut imaginer: cette ignorance jointe à un caractère singulier a donné lieu à des traits fort originaux.

Il était capitaine aux gardes : l'un des soldats de sa compagnie imagina pour gagner quelqu'argent, une friponnerie fort originale. Il prenait tous les matins un habit ecclésiastique, et allait dire la messe en différentes églises éloignées l'une de l'autre. Il était difficile que cette indigne menée ne fût pas bientôt découverte. Le faux prêtre fut arrêté et mis au cachot. Le bon monsieur d'Anterroche, apprenant la détention de son soldat et ce dont il était accusé, alla aussitôt le voir dans son cachot, bien résolu de lui faire une sévère réprimande. Mais ne connaissant pas de crime plus grave que les fautes militaires : « Malheureux, » lui dit-il, ne savais-tu pas qu'il était

» défendu de quitter ton uniforme ?—
» Mon capitaine, j'ai toujours eu sous ma
» soutane ma veste d'uniforme ? – Ah! cela
» est différent! » répliqua M. d'Anterroche, qui, muni d'un argument aussi irrésistible, et regardant dès-lors le cas très-graciable, alla de bonne foi solliciter la liberté du soldat, et resta très-étonné des rires qu'excitait le motif dont il appuyait sa demande.

A la bataille de Fontenoy, où il commandait une compagnie de grenadiers du régiment des gardes françaises, il fut chargé de s'emparer d'une esplanade qui paraissait un poste important. Ayant gravi avec impétuosité un rideau couvert de bois, il arriva à la plaine au moment où les Anglais s'y présentaient en ordre de bataille. Au lieu de profiter du moment d'étonnement que causait sa présence, il crut qu'avant de faire triompher nos armes, il fallait suivre en tout les règles de la politesse française; en conséquence il ôta son chapeau, s'avança vers les Anglais et leur cria: *Tirez les premiers, Messieurs : nous sommes Français et nous faisons les honneurs*. Les Anglais tirèrent et il reçut sept balles dans le corps. Ce qu'il y

eut de singulier, c'est que lui, qui avait toujours été faible et malade avant ses blessures, devint bien portant après sa guérison et vécut sans indisposition et sans maladie, jusque 80 ans.

Bagueville (Le Marquis).

Ce fut lui qui, le premier, voulut essayer de voler avec des ailes mécaniques, et à l'aide desquelles il prétendit traverser la Seine. Tout le monde sait que son essai ne le conduisit qu'à se casser la cuisse par sa chute sur un bateau de blanchisseuses. Voici quelques autres de ses folies.

Il s'était persuadé qu'il serait possible de vivre sans manger, mais avant de s'assujétir lui-même à ce nouveau régime, il voulut en faire l'expérience sur ses chevaux. Il leur fit diminuer peu à peu le foin, la paille, l'avoine et parvint à les laisser deux jours sans nourriture. Le troisième on vint lui annoncer que les pauvres animaux étaient morts : » *C'est dommage*, dit il, *ils y étaient presqu'accoutumés*.

Cette manie fut remplacée par celle de

croire que les chevaux étaient susceptibles de civilisation. L'un des siens ayant donné un coup de pied à un palfrenier, le marquis de Bagueville, instruisit son procès en règle et le fit pendre à la porte de son écurie, où il ordonna qu'il resterait exposé pour l'exemple des autres. Peu de jours après, ce fut une puanteur insupportable dans l'hôtel, et la présidente de P*** qui y demeurait, lui envoya porter ses plaintes. « Dites à » madame la présidente, répondit-il, qu'il y » a douze ans qu'elle infecte mon hôtel, et » que je ne ferai ôter mon cheval que lors- » qu'il aura été décidé par experts, qu'il pue » autant qu'elle. » Il fallut recourir à l'autorité de la police pour faire enlever le cheval.

Il se promena souvent au Palais-Royal; au milieu de la foule, avec un habit de grosse bure, garni en boutons de diamans fins; et les filoux, dont ces lieux publics abondent, n'imaginèrent jamais de le dépouiller, ce vêtement ne paraissant à leurs yeux que celui d'un campagnard ridicule, qui croyait se parer avec des pierres fausses.

Dans les derniers tems de sa vie, ses manières tournèrent en avarice; sa grande fortune le mit à même de satisfaire cette infâme passion qui le fit descendre au tombeau prématurément. Propriétaire d'un très-bel hôtel, quai Mazarin, il se tenait constamment renfermé dans un petit appartement composé de trois chambres, où ses domestiques mêmes n'avaient pas la liberté d'entrer. Là, avec un marteau, une truelle et du mortier, il s'occupait à faire des trous dans ses murs, à y enfouir son or et à les recouvrir proprement.

Un soir, pendant qu'il était à l'opéra, ayant dans sa poche les clefs de cet appartement secret, on vint l'avertir que le feu avait pris à son hôtel. Il attendit tranquillement la fin du spectacle et se rendit ensuite chez lui; mais ce fut pour s'enfermer sous clefs et verrous à la garde de son trésor. Cependant le feu fesait des progrès effrayans et le comte de Bagueville, fils aîné du marquis, se hâta d'y venir. Il apprit que son père était enfermé dans ses cabinets; il frappa inutilement, se décida enfin à faire enfoncer les portes et l'aperçut vis-à-vis de lui, assis

pagner. Leur amabilité et leur bon sens les ayant empêché de tomber dans le travers qui fait que la plupart des artistes se font d'autant plus prier qu'on témoigne d'envie de les entendre, ils se rendirent sur-le-champ aux vœux de la société et choisirent un duo fort en vogue à cette époque : c'était celui, *Monseigneur voyez mes larmes*, etc. d'Annette et Lubin.

Avant le dîner, le mari avait remis à M. l'intendant, une requête pour demander un dégrèvement ; il ne doute nullement que le duo ne fût un morceau de circonstance fait pour l'attendrir, et chaque fois que le mot de Monseigneur revient, il fait un petit salut de protection qui étonne beaucoup les assistans. La jeune femme, aussi espiègle que M. Baillon était simple, s'aperçut de la bévue, et eut la malice de se tourner d'un air suppliant chaque fois qu'elle prononçait *Monseigneur*, vers M. l'intendant, qui lui promit en sortant de table, de faire justice à la réclamation de son époux.

Une autre fois M. Baillon avait réuni chez lui une nombreuse société, il y avait

un grand nombre de femmes jeunes, jolies et aimables. Au milieu d'une conversation générale et aussi gaie qu'animée, il sonne, un valet de chambre paraît: *Apportez du bois*, dit-il, *le feu fait compagnie, mesdames*. En terminant cette phrase, qui fit sourire la compagnie, il bâilla d'une manière très-expressive, et une dame de ses amies s'empressa de lui demander s'il était incommodé: « *Oh, mon dieu non!* dit-il naïvement, *je ne bâille que quand je m'ennuie....* »

Madame de R..... qui habitait Saint-Chamond, ayant obtenu de M. Baillon, une place importante pour un de ses parens, elle avait soin de lui envoyer souvent les dindes les plus belles (1) qu'elle pût trouver. Ayant, pendant quelque tems, négligé de faire ses cadeaux habituels, elle se disposait à réparer ce qu'elle appelait sa négligence, lorsqu'à un petit voyage qu'elle fit à Lyon, elle fut

---

(1) Saint-Chamond est une petite ville renommée par ses dindes, qui sont d'une grosseur prodigieuse et dont la chair est d'une délicatesse exquise.

invitée à dîner par M. l'Intendant. On servit une dinde superbe; sur-le-champ, elle en fit compliment au maître de la maison, et lui dit : *M. l'Intendant, vous avez là une bien belle dinde.* M. Baillon se souvenant qu'elle lui en avait envoyé d'excellentes, voulut l'en remercier en lui glissant un compliment, et ne trouva rien de mieux que de lui répondre : *Ah! madame, c'est vous qui êtes la reine des dindes.* De retour à Saint-Chamond, madame R..... lui expédia la plus belle dinde qu'elle pût trouver, avec un billet, où elle avait écrit : *Voici la Reine des dindes.*

Barthe. (Nicolas Thomas) (1).

Le climat brûlant sous lequel il était né, en exaltant sa tête et son imagination, avait influé fort désagréablement sur

(1) Né à Marseille, en 1734; mort à Paris le 17 juin 1785. Il est l'auteur des *Lettres de l'abbé Rancé*, de *l'Amateur*, des *Fausses infidélités*, de la *Mère jalouse*, de l'*Homme personnel*, de l'*Ami du mari* et d'un poëme imité de l'*Art d'aimer*.

son humeur ; il était sujet à des accès de violence qu'il avait d'autant plus de peine à se pardonner lui-même, que leur explosion était presque toujours encore plus ridicule pour lui, qu'elle n'était fâcheuse pour les autres ; c'était la colère, l'impatience d'un enfant mal élevé.

Si l'amour des lettres et de la célébrité fut sa passion favorite, cette passion avait pourtant trois ou quatre rivales fort dangereuses ; la passion du jeu, celle de la bonne chère et sur toutes choses, la personnalité la plus décidée, la plus minutieuse et la plus comique, peut-être, qu'on ait songé à présenter au théâtre.

Il ne manquait ni de bonté, ni de justice, ni de sensibilité, et ses travers ne tenaient qu'à son caractère et à ses habitudes ; aussi conserva-t-il toujours l'attachement de ses amis quoiqu'ils eussent souvent besoin de toute leur patience pour ne pas rompre avec lui d'une manière désagréable. Lié depuis long-tems avec le vertueux M. Thomas, il le suivit

dans plusieurs des voyages qu'il fut obligé de faire pour sa santé. Lorsqu'on leur servait quelque bonne crême, il en laissait à la vérité le moins qu'il pouvait à son ami malade, mais c'était cependant pour ne point se séparer de lui, qu'il avait abandonné tous les amusemens qui l'attachaient au séjour de Paris, et cet ami, quoique absent au moment de sa mort, a été encore le dernier objet de sa pensée.

Une de ses dépenses qu'il faisait avec le plus de plaisir, était de donner à dîner; mais à la tête de la liste des convives, qu'il ne manquait jamais d'écrire lui-même, se trouvait toujours *moi*.

Il avait la vue fort basse; lorsqu'il ne pouvait pas distinguer un plat d'un bout de la table à l'autre, *en ai-je mangé?* disait-il à son domestique; *vite, apportez-le moi....*; et après l'avoir examiné à son aise, il le renvoyait sans façon, et faisait prier la personne devant laquelle le plat était placé, de lui en servir.

Ayant communiqué à M. de Choisy, son poëme de l'*Art d'aimer*, celui-ci

lui adressa des vers où il l'appelait *vainqueur de Bernard et d'Ovide*. Ah! vainqueur, lui dit M. Barthe, cela est trop fort, j'exige que vous changiez cela. — Eh! bien, puisque vous le voulez absolument je mettrai rival.... — On parle d'autre chose. Barthe, après quelques momens de recueillement, se rapproche de lui et lui dit affectueusement : *vainqueur est plus harmonieux*.

Ses premiers essais de poëme, furent des héroïdes et des églogues. Dans le tems qu'il avait la fantaisie de s'occuper d'un genre si peu fait pour le caractère de son talent et de son esprit, Dorat l'aperçut un soir, tout seul devant le grand bassin du Luxembourg, frappant du pied et se tordant les bras comme un furieux. Il s'approche de lui : Eh! qu'avez-vous donc, mon ami? — J'enrage, lui répond Barthe; voilà près d'une heure que je suis ici à lorgner la lune. Vous savez ce qu'elle inspire à ces diables d'allemands; eh bien! à moi, pas la plus petite chose : je reste plus froid, plus stupide que la pierre, et je m'enrhume.

Que le diable emporte la lune et tous ces poëtes dont la tendresse me confond!

Avec l'esprit vif et très-preste à la répartie, il ne se permettait guère un trait qui pût offenser quelqu'un; on ne connaît de lui aucune épigramme amère; mais lorsqu'il avait dit un mot qu'il croyait plaisant, armé d'une lorgnette, l'un de ses gros yeux blancs ne manquait jamais de faire le tour de l'assemblée pour recueillir les suffrages. Un jour, M. de Monticourt, dont le sang froid était si mordant, voyant cette lorgnette fixée sur lui, le démonta bien cruellement, en lui disant d'un air tranquille et poli : *Monsieur Barthe, je ne ris pas.* C'est une leçon qu'il ne put jamais pardonner; il s'en vengea, en faisant dans la Mère Jalouse, un portrait de M. de Monticourt, qui n'est malin que parce qu'il ressemble.

Barthe s'était marié; sa femme ne put vivre long-tems avec lui. Lorsqu'il fut question de s'en séparer, elle découvrit qu'il avait mis la plus grande partie de sa dot en rente viagère sur sa tête à lui; c'était par une suite de l'habitude qu'il

avait de ne jamais songer qu'à sa propre personne. On ne lui eut pas plutôt fait sentir l'injustice d'une pareille distraction, qu'il s'empressa de la réparer de la meilleure grâce du monde.

Colardeau avait été de ses amis ; mais il ne le voyait plus qu'assez rarement. Ayant appris qu'il était à toute extrémité, il vole chez lui, et le trouvant encore en état d'écouter ce qu'on lui disait : « Je suis désespéré de vous voir si malade, lui dit-il, et j'aurais pourtant une grâce à vous demander ; c'est d'entendre la lecture de mon *Homme personnel*.—Songez donc, mon ami, lui répondit Colardeau, que je n'ai plus que quelques heures à vivre.—Hélas ! oui ; mais c'est justement pourquoi je serais bien aise de savoir encore ce que vous pensez de ma pièce... Il insista au point que le mourant fut forcé de consentir, et après l'avoir écoutée jusqu'au bout sans rien dire, il manque à votre caractère un trait bien précieux, lui dit Colardeau.—Vous me l'allez dire? —Oui, lui répliqua-t-il en riant ; c'est de forcer un ami qui se meurt à entendre

encore la lecture d'une comédie en cinq actes.... »

Eh bien ! ce même homme, si égoïste dans ce moment, la veille de sa mort, ayant reçu la visite du marquis de Villevieille, lui dit tranquillement : Mes médecins disent que je suis mieux ; je sens trop à l'excès de mes douleurs que je n'en puis revenir ; mais ce n'est point de cela qu'il faut s'occuper : laissez-moi jouir du plaisir de vous voir, et donnez moi des nouvelles de l'opéra.... Paraissant ainsi oublier son état et ses souffrances, il ne lui parla plus que d'*Iphigénie* et des succès de mademoiselle Doron, dont les talens dans ce rôle l'avaient singulièrement intéressé.

Bolton (Francis).

Ou l'amateur d'eau froide.

Cet original vivait encore au commencement de ce siècle, et est mort, si je ne me trompe, il y a quinze ans,

dans le comté de Yorckshire, où il était né en 1723; son goût dominant, ou pour mieux dire, sa folie, était de s'abreuver d'eau froide, et de s'entourer de glaçons. Pendant le froid le plus rigoureux, il allait briser la glace des étangs et s'y plongeait jusqu'au cou; habituellement il se rendait, en se levant, à une pompe, y remplissait son chapeau d'eau, et buvait autant qu'il pouvait, le remplissait encore, et se coiffait avec, en sorte que l'eau lui ruisselait tout le long du corps. L'été il mettait chaque matin une chemise mouillée; l'hiver, il avait soin d'en mouiller une le soir, de l'exposer à l'air vif, afin qu'elle gélât, et le matin, avant de se rendre à la pompe, où il prenait son déjeûner favori, il passait cette chemise ainsi hérissée de glaçons. Il coucha toujours, pendant les vingt dernières années de sa vie, sur de la paille mouillée. En 1789, on le trouva souvent enseveli dans cette paille, qui, s'étant gelée autour de lui, le tenait enchassé et ne lui permettait aucun mouvement. Il vécut 83 ans, et n'eut jamais aucun autre goût dominant,

si ce n'est le désir passager de boire du vinaigre.

Bond (J).

M. Bond, Anglais plein d'esprit et d'amabilité, donna en 1766, le spectacle d'une folie bien rare et bien singulière. Il s'enthousiasma pour la tragédie de Zaïre, au point de ne s'occuper que de cette pièce. Pendant plus de deux ans on ne put tirer de lui aucune parole qui n'eût quelque rapport au chef-d'œuvre de Voltaire; il se passait peu de nuits où, agité par quelque rêve analogue à ses idées, il ne déclamât quelque passage de Zaïre. Il savait cette pièce par cœur, exigeait que sa femme, ses enfans, ses domestiques même l'apprissent; et en avait fait peindre les principales situations et écrire les plus beaux morceaux sur les panneaux de ses appartemens. Il la fit traduire en anglais, par un des meilleurs écrivains de Londres et essaya, mais en vain, de

la faire jouer sur le théâtre de Drury-Lane.

La passion de M. Bond pour Zaïre, allant toujours croissant, il résolut de la faire jouer à ses frais, et ne crut pas trop l'honorer, en faisant construire exprès une salle pour y donner quelques représentations. Quelques amis auxquels il avait fait partager son goût pour Zaïre, sans cependant leur communiquer sa folie, parvinrent à lui faire abandonner son projet ruineux, et il se borna à donner de Zaïre une seule représentation pour laquelle il loua dans le quartier de Westminster, une salle de société qu'il paya pour une seule journée, autant que pour une année.

Les rôles furent distribués, dit l'auteur anglais auquel nous empruntons ces détails, à ceux de ses amis qui étaient les plus enthousiastes, et il se réserva pour lui, celui de Lusignan, qu'il crut plus convenable à son âge que tout autre ; il avait alors plus de 60 ans. Le jour pris pour la représentation, la salle fut remplie de spectateurs qui payèrent

tout ce qu'on leur demanda pour voir cette nouveauté. La pièce commença, et tout le monde applaudit au talent des acteurs autant qu'aux beautés de la pièce. Lusignan paraît, les applaudissemens redoublent ; M. Bond tressaille, son cœur s'émeut, son imagination s'enflamme, il se croit dans le palais du Soudan ; son âme, identifiée avec celle de Lusignan, se livre toute entière aux sentimens de la religion et de la paternité. La vue de Zaïre lui donne une telle émotion, que son corps trop faible, ne peut soutenir tant d'agitation ; ses forces l'abandonnent, il tombe sans connaissance, on applaudit beaucoup. L'évanouissement qu'on ne croit qu'imité, paraissait si vrai, si naturel, qu'on ne pouvait trop admirer la supériorité du talent de l'acteur à rendre la nature. Cependant la longueur de cette situation commençant à fatiguer, Chatillon, Nérestan, Zaïre elle-même, avertirent M. Bond, qu'il était tems d'y mettre fin ; il ouvre les yeux, mais les refermant presqu'aussitôt, il tombe dans son fauteuil, sans prononcer une parole,

étend les bras comme pour embrasser Zaïre, et ce mouvement fut le dernier de sa vie. Il avait cessé de vivre.

Brissac (Le maréchal de).

« Timoléon de Cossé, duc de Brissac,
» Dieu t'a fait gentilhomme, le roi te
» fait duc; fais-toi la barbe, pour te
» faire quelque chose. » Tel était le discours que le maréchal de Brissac s'adressait gravement chaque fois qu'il se faisait la barbe, et il souffrait rarement qu'une main étrangère eût l'honneur de le raser.

Il s'était accoutumé à mettre de la singularité jusque dans les actions les plus indifférentes : aussi est-il un des plus remarquables de nos originaux.

Héritier de la valeur si connue de ses ancêtres, dit l'auteur de *Paris*, *Versailles*, *et les Provinces*, mais n'ayant pas leurs talens militaires, il ne se faisait pas illusion à lui-même à cet égard, et ne cherchait point à en imposer aux autres ;

mais il avait la vanité d'y suppléer extérieurement par un air de dignité qu'il ne quittait jamais, par un ton franc et chevaleresque, auquel sa belle figure, sa grande taille et son costume habituel, prêtaient admirablement. Ne portant dans les sociétés d'autre prétention que celle d'une singularité aimable, il ne paraissait en public qu'en grande représentation. Ainsi, comme gouverneur de Paris, il n'allait dans la ville, pendant le jour, que précédé par ses gardes et suivi par plusieurs carosses. Il se présentait toujours à Paris et à Versailles, vêtu à la mode de l'ancienne cour, avec un habit à paremens, boutonné du haut en bas, ceint d'une écharpe, et coiffé avec un haut toupet et deux queues. A l'armée, il avait son cordon bleu sur son habit d'officier général, un bras nu jusqu'au-dessus du coude, entouré d'une dragonne en or et tenant son sabre à la main. C'est ainsi qu'il commandait ses troupes, auxquelles son air martial inspirait la plus grande confiance. Chargé, en qualité de lieutenant-général, d'attaquer, avec une forte di-

vision de cavalerie, un corps ennemi très-considérable, devant lequel il était en présence, et ne se sentant capable de prendre aucune de ces mesures par lesquelles un habile général s'assure la victoire, ou une retraite honorable, il se contenta de crier d'une voix de stentor à ses troupes : « *Marche à moi la droite, marche à moi la gauche, marche à moi le centre, j... f..... qui ne me suit pas*, et partant en avant au grand galop, il fut suivi avec la plus vive ardeur par toute la division, et il eut le bonheur de culbuter les ennemis.

Son fils ayant été blessé à la malheureuse bataille de Rosbach, le roi crut devoir lui en faire un compliment de condoléance. *Ah! Sire*, répondit le maréchal, *il est bien dur d'apprendre que le sang des Cossé ait été versé dans une Soubisade*; mot que le roi excusa en faveur de la circonstance; mais qui étonna d'autant plus tous les courtisans, que le prince de Soubise était l'ami et le favori de Louis XV.

Brunoy (Le marquis de).

Les annales de la folie n'offrent pas d'extravagant plus remarquable que M. de Brunoy, qui, mort à 33 ans, a donné pendant sa courte carrière, toutes les preuves de la plus singulière folie.

Dès son enfance, ceux qui l'observèrent, purent se convaincre qu'il n'avait pas le cerveau très-sain, et un coup de couteau qu'il porta à son gouverneur M. Richer, en présence de plus de vingt personnes, fit penser à toute sa famille, qu'il serait un fou ou un monstre : heureusement la première de ces qualifications peut seule lui être appliquée.

Il passa plusieurs années dans un séminaire, ce fut là qu'il prit ce goût si ardent pour les cérémonies de l'église. Il n'en sortit que peu de tems avant la mort de son père et commença dès-lors ces folles dépenses, qui, en quelques années renversèrent une fortune de plus de vingt millions.

A l'inhumation de son père, il présida à tous les préparatifs, avec le sang-froid le plus inaltérable : il fit verser plusieurs muids d'encre dans toutes les pièces d'eau du parc, et couvrir de crêpes noirs tous les arbres, afin que le deuil fût complet.

A peine fut-il maître de sa fortune, qu'il voulut se faire construire à Paris, dans son hôtel, un appartement qui renfermât toutes les aisances que lui suggéra son goût fantasque et bizarre. Il y fit travailler jour et nuit, couchait au milieu des travailleurs et des gravats, sur un lit de sangle, y dépensa près de cent mille francs, et congédia un matin, lorsque le travail n'était encore qu'à moitié, tous les ouvriers, sans vouloir qu'on se donnât même la peine de déblayer. Sa mère tomba grièvement malade du chagrin que lui fit éprouver les extravagances auxquelles son fils se livrait : il ne s'occupa que du soin de préparer un magnifique enterrement.

Il épousa mademoiselle d'Escart. Il l'avantagea richement, et dès que la cé-

rémonie fut terminée, il ne regarda plus sa jeune et charmante épouse, qu'avec la plus froide indifférence. Il dédaigna même d'accorder une nuit aux plaisirs de l'hymen.

Il portait presque toujours des habits usés et déchirés; ses bas tombaient sur ses souliers; ses cheveux épais, malpropres, sans poudre, étaient rarement peignés; souvent il sortait en veste, sans cravate, sa chemise fort sale et sans chapeau.

On lui ordonna un jour de prendre l'émétique, au lieu d'eau tiède, il prit en lavage du vin de Champagne blanc. Il voulait que tous ceux qui appartenaient à sa maison, fussent toujours en grande livrée, même les marmitons et les garçons jardiniers : les mémoires de son tailleur pour livrées, se montèrent à près de 550 mille livres en quatre années.

Il mangeait, lorsqu'il n'y avait pas de société à Brunoy, avec tous ses gens, et il renvoya son concierge, qui, par respect, avait refusé de s'asseoir à sa table. Au jour de l'an, il allait souhaiter la

bonne année à tous les paysans de Brunoy et à ses domestiques. A la mort de la femme de Bourrelier de Brunoy, qui était *son ami*, il fit faire un service qui coûta trente mille francs, porta le deuil et le fit porter à toute sa maison.

S'étant un jour livré à une orgie, il remplit de vin et de sucre un vase de cuivre, fit bouillir ce mélange pendant une heure, et en but jusqu'à ce qu'il eût perdu connaissance. Il succéda une sorte de léthargie à l'ivresse, son corps devint entièrement noir, il eut des mouvemens convulsifs, une fièvre violente et une maladie qui dura plusieurs jours. Il ne voulut jamais croire que c'était l'excès de la boisson qui l'avait réduit à cet état; il se persuada que le mal avait été occasionné par le vaisseau de cuivre mal étamé, dans lequel il avait bu, et sur-le-champ il fit étamer à ses dépens tous les vases de cuivre des habitans de Brunoy.

Il n'est pas de dépense qu'il n'ait faite pour l'église de Brunoy : un seul dais coûta 30,000 fr. Il voulut avoir huit cloches, et fit à cet effet, construire à neuf

un clocher; il avait entassé à la sacristie des ornemens de tous genres qui lui avaient coûtés plus de 600,000 fr., qui, vendus à l'enchère, rapportèrent à la fabrique plus de 160,000 fr.; il entretenait seize chantres, serpens ou musiciens, dix-huit enfans de chœur, huit sonneurs, quatre prêtres, un vicaire, le curé et douze chanoines.

Il assistait régulièrement à toutes les cérémonies de l'église : mariages, baptêmes, enterremens, tout était de sa compétence. A Conflans, on le vit un jour, à l'enterrement d'un enfant, mettre la bierre sous son bras, saisir ensuite la croix, et porter ainsi le corps au cimetière. Il se fit faire une grande robe noire, dans laquelle il s'enveloppait en apprenant une mort, et dans cet accoutrement, il allait lui-même ensevelir le défunt.

La procession de la Fête-Dieu, lui coûtait chaque année, 200,000 fr.; tout Paris s'y portait, et jamais on ne vit un spectacle pareil.

Cinquante muids de vins furent placés dans le parc, pour désaltérer le bas

clergé qu'il avait fait venir de tous côtés et dont le nombre était immense ; quelqu'un lui ayant fait observer que le vin ne conviendrait pas à tout le monde, il fit faire de la limonade et acheta pour 15,000 francs de citrons.

Il avait fait venir quelques centaines d'artistes pour décorer Brunoy. Les rues bordées de chaumières, furent métamorphosées en allées d'arbres touffus et en charmilles épaisses. Il y avait dix reposoirs pour lesquels on avait employé toutes les ressources de l'art du décorateur. Tapisseries, soieries, drap d'or, tout était étalé avec profusion. Au milieu de ces richesses paraissait le marquis, revêtu d'un habit ci-devant noir et devenu gris à force de mal-propreté : il était le maître des cérémonies. La plupart des ecclésiastiques qui figuraient dans la procession étaient de jeunes séminaristes qu'il avait fait venir de Paris dans une centaine de carosses de remises, et auxquels il donnait douze francs pour leur journée.

Le reposoir du château se composait d'un amphithéâtre, garni de cinq mille

pots de fleurs et de mille rosiers. Par une bizarrerie digne du marquis, il avait fixé une limite au-delà de laquelle on ne pouvait aller pour s'approcher du reposoir, et pour faire respecter ses ordres, il avait placé des hommes avec des arrosoirs sur le toît du château, et dès que la limite était franchie, une pluie arrosait les curieux qui s'étaient imprudemment avancés.

En 1775, M. de Brunoy projeta un pélérinage à la Terre-Sainte. Il devait le faire à pied, en sandales et avec tout le costume d'un pélerin. Il voulait se faire suivre de cinquante hommes, qu'il aurait défrayé tout le long du chemin, et de plus, s'engageait à leur donner à chacun 600 fr. avant de quitter la France, et assurait à tous ceux qui reviendraient de cette lointaine expédition, une pension viagère de 400 fr. Ses amis et sa famille parvinrent à faire échouer ce beau projet, en obtenant que les ministres refusassent les passeports nécessaires.

Les nombreuses folies de M. de Brunoy, déterminèrent enfin son interdiction. Une lettre-de-cachet le fit renfermer

dans une maison religieuse, où il mourut en 1781, à l'âge de 33 ans, en s'occupant de son enterrement.

Épitaphe du Marquis de Brunoy.

Ci gît un fou plein de sagesse,
Riche et noble contre son gré,
Qui, du grand monde retiré,
Vécut sans faste, sans maîtresse,
Se ruinant pour son curé.

Bullion (surintendant).

L'ORIGINALITÉ de ce ministre, qui fut estimé et considéré, était une singulière saleté. Elle consistait à se délecter du parfum d'une boîte pleine de m...e.

Étant au conseil avec la reine régente il vint une odeur de charbon et d'ordures, qui infecta le lieu, et dont la reine se plaignit fort. Bullion tira une petite boîte d'ivoire de sa poche et la présenta à la reine, pour la sentir. La reine l'ouvrit avec impatience, mais en la portant à son nez : « Ah ! Bullion,

» s'écria-t-elle, en la lui rendant, vous » m'empoisonnerez. C'est de la m. ..e ! » C'en était en effet. La boîte se renouvelait tous les matins de la plus fraîche et le surintendant qui n'aimait rien tant que cette odeur, avait oublié que ce goût lui était tout-à-fait particulier.

Les premiers *louis* que l'on vit en France, furent frappés sous le ministère de M. de Bullion; ils valaient 11 ₶ : Cette monnaie ne plut pas d'abord et on les refusait partout. M. Bullion s'avisa d'un moyen fort original pour les mettre en vogue. Il invita à dîner tout ce qu'il y avait de mieux à la cour, et au dessert, fit couvrir la table d'immenses soupières. Les dames fort intriguées du nouveau mets qu'on servait, s'empressèrent d'enlever les couvercles, et quel fut leur étonnement en trouvant au lieu de pralines et de sucreries, les nouveaux louis. Par une générosité, ou, pour mieux dire, par une profusion digne du siècle de Louis XIV, le ministre invita la société à se livrer au pillage, et s'amusa beaucoup en voyant les plus riches et les plus

vieux courtisans gonfler leurs poches au point de pouvoir à peine marcher.

Cagliostro.

Nous allons donner à nos lecteurs, quelques détails curieux et intéressans sur ce fameux personnage : ils sont extraits d'une brochure fort piquante qui parut en 1785 et qui fut attribuée au marquis de Langle.

« Le comte de Cagliostro était né sans fortune, d'une famille obscure (1), avec des passions fougueuses ; il voulut essayer si la fortune qui favorise tant d'ineptes personnages, le dédaignerait.... Il commença par se titrer ; ce n'était pas trop de se faire comte. C'est dans les mauvais lieux de Venise qu'il chercha une femme propre à ses projets.

---

(1) On le croit Napolitain ; il a non-seulement l'accent de Naples, mais encore des tournures de phrases qui n'appartiennent, dit-on, qu'à l'idiome des Lazaronis.

Des malheurs inouis avaient conduit dans les asiles de la misère, bien plus que de la volupté, une marquise Génoise. Taille svelte, œil ardent, gorge à l'épreuve, démarche légère, haleine pure; voilà pour le physique. Le moral ne lui cédait pas : propos libertins, profonde dans les spéculations, calculatrice sous les dehors de l'étourderie, incapable du moindre sentiment, bref, un sujet précieux pour séduire, tromper, parler vertu, employer le vice et en imposer à la multitude. »

« Ce couple bien assorti ne crut pas devoir d'abord se hasarder à Paris. *Nous ne sommes pas encore assez forts pour ce pays*, dit la marquise; *c'est là que sont les premiers roués de la terre : la cour, la ville, le clergé, la robe, la finance ont des sujets consommés.....* Il fixa ses regards sur la Russie; l'argent manquait, la marquise fut chargée d'y pourvoir. Il y avait alors à Rome une foule d'Anglais; elle y vole pour les imposer. Un mois lui suffit pour réaliser cinq mille guinées. Il fallait là-dessus

payer........................ .... ; quoique les *bonneaux* romains soient extrêmement chers, il lui resta encore de quoi acheter de mauvais diamans et tout l'équipage de la charlatanerie...... »

Le comte et la comtesse de Cagliostro parurent d'abord à St.-Pétersbourg, en qualité de médecins. Ils y montrèrent un désintéressement rare : cette marche leur réussit. La comtesse avait vingt ans et parlait sans affectation, de son fils aîné depuis long-tems capitaine au service de Hollande. » Un phénomène si peu ordinaire amenait la conversation sur son âge, et il se trouvait qu'une femme dont l'haleine, le sein, les dents attestaient la fraîcheur de l'extrême jeunesse, comptait déjà huit lustres..... Les femmes, aussi adroites à se dérober des années que la marquise était empressée à s'en donner, viennent consulter en secret le dépositaire de la *fontaine de Jouvence*. Il distribue les eaux, les trésors abondent chez lui. Les femmes ne rajeunissaient point, mais leurs amans le leur disaient et Cagliostro était un dieu.

Un grand prince fut sensible aux charmes de la comtesse et lui prodigua ses présens. Les affaires allaient à merveille, quand un incident vint forcer nos aventuriers à chercher fortune ailleurs : l'ordre de quitter la Russie fut accompagné d'un présent de vingt mille roubles. Il était question d'un enfant soustrait et d'un autre supposé : voici comme on raconte le fait.

« Une mère était sur le point de » perdre un enfant chéri, âgé de deux » ans. Elle promet cinq mille louis à » Cagliostro, s'il le guérit. Il demande » huit jours. Le second, la maladie » augmente ; il supplie qu'on lui laisse » emporter cet enfant. Le cinquième » jour, il annonce un changement heu» reux ; le huitième, il assure la guéri» son, et enfin au bout de trois semaines, » il rend un enfant à sa mère attendrie. » Un certain bruit se répand ; on parle » d'un enfant acheté ; Cagliostro avoue » que l'enfant rendu est substitué, que » le véritable est mort, et qu'il a cru » devoir tromper la douleur d'une mère

» pour un certain tems. La justice de-
» mande ce qu'est devenu le cadavre
» du premier ; Cagliostro confesse l'avoir
» brûlé pour essayer la palengenésie. On
» lui demande les cinq mille louis, ils
» étaient disparus. »

En sortant de la Russie, le comte passa à Varsovie. Les rieurs n'étaient pas de son côté. Il vint s'établir modestement à Strasbourg ; mais il changea sa marche : il mit de son parti les prêtres et les pauvres. En vain les gazettes le dénoncèrent au petit nombre des sectateurs de la raison. Un des premiers de la ville paraissait s'en rapporter aux bruits publics ; madame de Cagliostro trouva le moyen de le dissuader, et dans le même moment, immola et sauva son mari.

Paris était le théâtre où Cagliostro devait briller ; il s'y annonça comme le restaurateur de la franc-maçonnerie égyptienne, et prêt à restituer aux frères les mystères d'Isis et d'Anubis. « A l'instant
» les soixante et douze loges répandues
» dans cette capitale sont en l'air. Per-
» sonne n'ignore qu'il y a une franc-ma-

» çonnerie de femmes, une littéraire, une
» réformée, une franc-maçonnerie d'en-
» fans. Cet institut, consacré jadis à
» l'union et à la charité, a été métamor-
» phosé en académie ou lycée, en club,
» en salle de bal, en soupers fins.....
» frappé de ces abus, Cagliostro appor-
» tait les constitutions de la franc-ma-
» çonnerie Egyptienne, que Cambyse
» prit dans le temple d'Apis lorsqu'il fit
» fustiger ce dieu capricieux.»

La beauté de Madame Cagliostro fesait presque autant de sensation que la franc-maçonnerie Egyptienne. Parmi la foule d'adorateurs, elle distingua le chevalier d'Oisemont. Elle fit alors la connaissance de Madame de la Motte-Valois :

« Vous avez, lui dit celle-ci, un courtisan
» bien assidu ; c'est un jeune homme !
» ne montrez jamais cela en compagnie.
» Qui vise à la célébrité, doit écarter
» les chenilles titrées..... Si, comme je
» l'imagine, le mariage vous suffoque,
» prenez un homme de marque. Je
« puis vous donner un prince (1), beau,

(1) L'auteur de la brochure que nous citons, a

» quoique un peu usé, riche, mais avare,
» plein d'esprit, insolent, mais aimable;
» discret, point *sentimentaire*, mais
» homme à procédés....»

Madame de Cagliostro objecte d'abord que son mari a le secret d'être en plusieurs endroits à la fois et de se rendre invisible où il est.

Pendant que M. de Cagliostro fesait souper les morts avec les vivans, son épouse, digne de lui, préparait une autre farce. Les femmes, curieuses à l'excès, se désolaient de n'être point admises à ces mystères, et sollicitaient madame Cagliostro de les initier. Elle répondit avec beaucoup de sang froid à la duchesse de T.... chargée de faire les premières ouvertures, que dès qu'on

---

été ici induit en erreur. Ce n'est assurément pas madame de la Motte qui a donné M. de Rohan à madame de Cagliostro; son mari s'étant emparé de l'esprit du cardinal, long-tems avant qu'il eût quelque liaison avec madame de la Motte, et l'on assure qu'on a trouvé dans les papiers de M. de Rohan, la preuve de plus de cent mille francs donnés par son Eminence au comte de Cagliostro.

aurait trouvé trente-six adeptes, elle commencerait son cours de magie. Le même jour la liste fut remplie. Les propositions préliminaires furent telles :

1°. Que chaque initiée fournirait cent louis.

2°. Que pendant neuf jours elle s'abstiendrait de tout commerce humain.

3°. Qu'on ferait un serment de se soumettre à tout ce qui serait ordonné.

Le 17 du mois d'août fut le grand jour. On se rassembla à onze heures. En entrant, chaque femme était obligée de quitter son cul, sa bouffante, ses soutiens, son corps, son faux chignon, et de vêtir une lévite blanche avec une ceinture de couleur. Il y en avait six en noir, six en bleue, six en coquelicot, six en violet, six en couleur de rose, six en impossible. On les fit ensuite passer dans un temple éclairé, garni de trente-six bergères, couvertes de satin noir. Madame de Cagliostro, vêtue de blanc, était sur une espèce de trône escorté de deux grandes figures, habillées de manière que l'on ignorait si c'était des spec-

tres, des hommes ou des femmes. La lumière qui éclairait cette salle s'affaiblissait insensiblement, et lorsqu'à peine on distinguait les objets, la grande prêtresse ordonna de découvrir la jambe gauche jusqu'à la naissance de la cuisse. Après cet exercice elle ordonna de lever le bras et de l'appuyer sur la colonne voisine. Alors deux femmes, tenant un glaive à la main, entrent, et ayant reçu de madame de Cagliostro des liens de soie, elles attachèrent les trente-six dames par les jambes et par les bras.

La grande prêtresse expliqua alors aux initiées que l'état où elles se trouvaient, était le symbole de celui où les femmes sont dans la société et de la dépendance où les hommes cherchent à les tenir. « Laissons les, ajouta-t-elle, débrouiller » le chaos de leurs lois; mais chargeons- » nous de gouverner l'opinion, d'épurer » les mœurs, de cultiver l'esprit, d'en- » tretenir la délicatesse, de diminuer le » nombre des infortunés. Ces soins va- » lent bien ceux de prononcer sur de » ridicules querelles. »

On détacha les liens et l'on annonça les épreuves. Les récipiendaires furent partagés en six groupes et chaque couleur renfermée dans l'un des six appartemens qui correspondaient au temple. On leur déclare que celles qui auraient succombé ne rentreraient jamais. Des hommes arrivèrent bientôt dans chacun de ces appartemens et employèrent tous les moyens de séduction. « Ni les raisonnemens, ni les
» sarcasmes, ni les larmes, ni les prières, ni
» le désespoir, ni les promesses ne purent
» rien, tant la curiosité et l'espoir secret
» de dominer sont des ressorts puissans
» chez les femmes. Toutes rentrèrent
» dans le temple telles que la grande
» prêtresse l'avait ordonné... »

Après un quart d'heure de silence une espèce de dôme s'ouvrit, et sur une grosse boule d'or descendit un homme nu comme Adam, tenant dans sa main un serpent et portant sur sa tête une flamme brillante : « Celui que vous allez enten-
» dre, dit la grande prêtresse, est le
» célèbre, l'immortel, le divin Cagliostro,
» sorti du sein d'Abraham sans avoir été

» conçu, et dépositaire de tout ce qui est,
» de tout ce qui a été, et de tout ce
» qui sera connu de la terre. — *Filles*
» *de la terre,* s'écria-t-il, *dépouillez ces*
» *vêtemens profanes, et si vous voulez*
» *entendre la vérité, montrez vous*
» *comme elle.* » — En un instant tout
fut nu comme la main.

S'il faut en croire l'historien, abjurer un sexe trompeur fut le conseil que le prétendu *génie de la vérité* donna à ses élèves : *Que le baiser de l'amitié,* leur dit-il, en terminant son extravagant discours, *annonce ce qui se passe dans vos cœurs !* Et la grande-prêtresse leur apprit ce que c'était que le baiser de l'amitié.

De tels mystères étaient bien propres à mettre en vogue le comte de Cagliostro. Il saisit le moment de l'enthousiasme pour poser la première pierre de la franc-maçonnerie égyptienne. Il annonça aux *lumières* du *grand orient* que l'on ne pouvait travailler que sous une triple voûte ; qu'il ne pouvait y avoir ni plus ni moins de treize adeptes, qu'ils devraient être purs comme les rayons du soleil et même respectés par la ca-

lomnie, n'avoir ni femmes, ni maîtresses, ni jouissances faciles; posséder une fortune au-dessus de cinquante trois mille livres de rente et surtout cette espèce de connaissances qui se trouvent si rarement avec les nombreux revenus.

Il fut impliqué dans la célèbre affaire du collier, et chassé de France, par ordre du gouvernement. A son départ, ses sectaires, au nombre de plus de cinquante, allèrent l'attendre à Saint-Denis et lui firent préparer un superbe dîner. Sur la fin du repas, au moment où les têtes commençaient à être échauffées, Cagliostro pérora l'assemblée et annonça que la précipitation forcée de son départ ne lui permettant pas d'emporter ses fourneaux et ses matériaux, il allait se trouver fort embarrassé en Angleterre; il invita d'un ton impératif, ces messieurs à se cotiser tout de suite, pour lui fournir une somme proportionnée à ses besoins et à son rang. A l'instant tous se piquèrent d'un beau zèle, et on lui compta cinq cents louis, qu'il reçut avec les signes et l'expres-

sion d'une reconnaissance protectrice. Cependant il sortit de la salle sous quelque prétexte, appela l'aubergiste et lui proposa le payement du repas. Celui-ci refusait d'accepter, disant que ces messieurs, qui le lui avaient commandé, y satisferaient. *Qu'est-ce que c'est*, s'écria l'impudent charlatan; *ne savez-vous pas que partout où est le comte Cagliostro, il n'y a que lui qui paye?* Il le prit sur un ton si haut que l'aubergiste déconcerté ne put plus refuser de présenter son compte, qu'il solda tout de suite sur l'argent qu'il venait de recevoir. Cagliostro passa à Londres, où il exerça pendant quelques mois ses talens sur la crédulité publique; mais ne trouvant pas dans ce pays là les mêmes ressources pour son charlatanisme, il partit tout-à-coup pour l'Italie, emportant les diamans de sa femme qu'il n'avertit pas de ce brusque départ. On dit que celle-ci, qu'il laissa sans ressource, se hâta de suivre ses traces et l'atteignit à Rome, où il refusa de la recevoir. Alors l'amour de la vengeance la porta à le dénoncer à

l'inquistion comme chef d'une franc-maçonnerie qui avait pour but de bouleverser les états et de détruire la religion. Quelques papiers qu'elle avait entre les mains et qui eussent été insignifians pour tous autres que des inquisiteurs, servirent à l'instruction d'un procès qui fut bientôt instruit. Cagliostro fut condamné à mort; mais on craignit de faire trop crier en exécutant la sentence, et la peine de mort fut commuée en une prison perpétuelle. Différentes tentatives d'évasion ne servirent qu'à le faire resserrer plus étroitement. Persuadé dès-lors qu'il n'avait plus de ressources, il se livra au désespoir, repoussa toute nourriture et fut trouvé mort un matin au pied de son lit.

Chamblau (*M. de*)

Il sut gâter les dons précieux que lui avait donné la nature, en affectant une originalité déplaisante. Ayant une physionomie honnête, il la défigurait en tâchant de loucher et de tordre la bouche.

Né avec une taille ordinaire, il voulait la rendre difforme en portant une épaule plus haute que l'autre. Il cherchait surtout à se distinguer par une malpropreté dégoûtante et tirait vanité de ces petitesses, par lesquelles il espérait être remarqué plus particulièrement.. « *Mon cher Chamblan*, lui disait un de ses amis, *tu veux être singulier, et tu n'es encore que ridicule.*

Chapelle.

Doué d'un esprit original, Chapelle est un des beaux-esprits du siècle de Louis XIV, les plus remarquables, par les saillies singulières et bizarres qui résultèrent de sa gaieté naturelle et de son amour pour le vin.

Il se trouvait un jour à dîner chez un de ses amis à côté d'un jeune marquis ressemblant beaucoup à ceux que Molière a si bien peint dans ses comédies. Ce marquis qui soupçonnait Chapelle de l'avoir chansonné, s'était mis exprès à côté de lui pour avoir occasion de l'incommoder,

Il fit tomber la conversation sur les vers satiriques, lancés contre les gens de qualité; il dit que s'il connaissait quelques-uns des auteurs qui s'avisaient d'en faire, *il les rouerait de coups de bâton*; il revint plusieurs fois à la charge, haussant le ton, gesticulant beaucoup, remuant sans cesse, et gênant de plus en plus Chapelle, l'homme du monde qui aimait le plus ses aises. Ennuyé des propos, fatigué de l'importunité du marquis, Chapelle n'y pouvant plus tenir, se lève avec précipitation et lui dit en présentant le dos : *Frappe et va-t'en*. Le marquis confondu par cette saillie, baisse la voix, éloigne son siège et comble Chapelle de politesses.

Les écarts que le vin causait fréquemment à Chapelle, affligeaient ses véritables amis. Ils étaient même en quelque sorte indignés de ce qu'il prostituait si souvent les agrémens de sa conversation à des gens peu faits pour en jouir, et qui n'avaient pour lui d'autre mérite que de bien boire. Molière avait en vain épuisé toutes les ressources de l'éloquence et de

l'amitié, pour le dégoûter de cette habitude crapuleuse; d'autres avaient échoué de même. Despréaux se flatta d'être plus heureux. Quelques jours après une aventure de cabaret, qui avait compromis Chapelle, il le rencontra au coin d'une rue, et lui voyant l'air un peu confus, il crut le moment de sa conversion enfin arrivé. Il l'aborde, et la franchise la plus cordiale, mise en œuvre par l'estime et l'amitié, dicta sur-le-champ à Despréaux tout ce qui pouvait faire rentrer Chapelle en lui-même. Celui-ci, touché jusqu'aux larmes, s'écrie que c'en est fait et qu'il veut se corriger. Despréaux l'embrasse avec joie : « *Je sais*, continua Chapelle, *combien vous avez raison. Achevez, mon cher ami, de me persuader; mais entrons ici, vous parlerez plus à votre aise*. Il l'entraîne dans un cabaret voisin. On apporte une bouteille; ils boivent chacun un coup. Despréaux parle, Chapelle applaudit. La bouteille se vide; elle est suivie de quelques autres. Enfin Despréaux représentait avec force à son ami, le tort qu'il se faisait par sa honteuse

passion pour le vin ; Chapelle le remerciait en protestant sans cesse de ne plus boire ; mais tous deux buvant toujours à chaque pause, ils s'enivrèrent si bien, qu'il fallut les reporter chez eux. Après ce coup d'essai, Despréaux jura solennellement de ne plus travailler à la conversion de Chapelle, qui mourut sans que son amour pour le vin eut souffert de diminution.

— M. le prince étant à Fontainebleau, retint Chapelle, deux jours à l'avance pour un souper. Le jour venu, Chapelle alla se promener l'après-dîner et sa promenade le conduisit vers le Mail. Des officiers de quelques Seigneurs y jouaient à la boule. Il prit plaisir à les regarder ; un coup douteux qu'on le pria de juger, augmenta son attention. Le jeu fini, les joueurs l'invitèrent à venir dans un cabaret prendre sa part d'un repas, aux frais duquel la perte avait été destinée. Il accepta l'offre sans balancer, tint table sept à huit heures, but amplement à son ordinaire et s'amusa beaucoup avec des convives

qui ne se lassaient point de l'entendre. Le lendemain, M. le prince lui fit des reproches obligeans sur son manque de parole. Il ne s'excusa que par un récit naïf de son aventure et le termina en disant très-sérieusement : *En vérité, Monseigneur, c'étaient de si bonnes gens et bien aisé à vivre, que ceux qui m'ont donné ce souper : au moins avec eux il n'y avait point de gêne.* M. le prince rit beaucoup, mais cependant Chapelle ne reçut plus d'invitation à souper.

— Chapelle avait pour intime amie, mademoiselle Chouars, fille de connaissances. Comme sa table était toujours servie d'excellent vin, il allait souvent souper en tête-à-tête chez elle. Un soir qu'ils avaient tenu table assez long-tems, la femme de chambre survint et fut bien étonnée de voir sa maîtresse en pleurs et Chapelle accablé de tristesse. A ses questions sur la cause de ce qu'elle voyait, Chapelle répondit en soupirant qu'ils pleuraient la mort du poëte Pindare, malheureuse victime de l'ignorance des médecins, qui l'avaient tué par des

remèdes contraires à sa maladie. Là dessus, ample éloge du poëte, détail immense de ses belles qualités et de ses talens poétiques, sans oublier la vigueur de son tempérament que les remèdes avaient détruit. La bonne femme de chambre pénétrée jusqu'au fond du cœur, joignit ses larmes à celles de sa maîtresse; et tous trois continuèrent à regretter avec sanglots qu'un si grand homme eut péri si malheureusement. (Il est mort il y a environ 300 ans.)

C'est probablement ce trait qui a donné à M. Carmontelle, l'idée d'un de ses charmans proverbes intitulés *les Pleureurs d'Homère*.

Naturellement gai, Chapelle ne se livrait guère au sérieux qu'il ne fut ivre. Dans un souper qu'il fit tête-à-tête avec le maréchal de*****, le vin leur rappela par degrés diverses idées philosophiques et morales, et réveilla chez eux des sentimens de christianisme. Ils réfléchirent profondément sur les malheurs attachés à la condition humaine et sur l'incertitude des suites de cette vie. Ils convinrent

que rien n'est plus dangereux que d'être sans religion ; mais ils trouvèrent comme impossible de vivre pendant un grand nombre d'années dans le monde en bon chrétien. Ils finirent par envier le bonheur des martyrs. « Quelques momens » de souffrance, disaient-ils, leur ont » valu le ciel. Hé bien, dit Chapelle, » allons en Turquie prêcher la Foi ; nous » serons conduits devant un Bacha ; je » lui répondrai comme il convient, vous » répondrez comme moi, monsieur le » maréchal : on m'empalera, vous se» rez empalé ; nous voilà saints. — Com» ment ! s'écrie le maréchal en colère, » est-ce à vous, petit compagnon, à me » donner l'exemple ? C'est moi qui par» lerai au Bacha, qui serai martyrisé le » premier ; moi maréchal de France et » duc et pair. — Quand il s'agit de la » Foi, réplique Chapelle en bégayant, je » me moque du maréchal de France et » du duc et pair. » Le maréchal lui jette son assiette à la tête ; Chapelle se précipite sur le maréchal, ils renversent table, buffets, sièges. On accourt au bruit. Ils

exposent leur différent, et ce ne fut pas sans beaucoup de peine qu'on vint à bout de les calmer l'un et l'autre.

— Le duc de Brissac se préparait à aller passer une saison dans ses terres en Anjou, il voulait y réunir une société aimable. Il fit tout par ses propres sollicitations et par celles des amis de Chapelle, qu'il l'engagea d'être du voyage. Ils partirent fort satisfaits l'un de l'autre; mais arrivés à Anger, Chapelle se ressouvint qu'il avait un ami dans cette ville et il fit trouver bon au duc qu'il allât dîner chez lui. Cet ami, Chanoine de la Cathédrale, reçut Chapelle comme un ancien ami, et le régala d'un vin qui sembla si bon à notre buveur qu'il tint table la journée entière et ne rentra que pour se coucher. Le lendemain, quand il fallut partir, il dit au duc qu'il ne pouvait pas avoir l'honneur de l'accompagner plus loin; qu'il avait trouvé sur la table de son bon ami le Chanoine un vieux *Plutarque*, dans lequel à l'ouverture du livre il avait lu : *Qui suit les grands, serf devient*. Le duc eût beau

lui dire qu'il le regardait comme son ami, qu'il serait chez lui le maître, qu'il y vivrait en toute liberté; qu'il n'éprouverait absolument aucune sorte de contrainte, il n'en put rien tirer que ces paroles : « *Plutarque* l'a dit; cela ne » vient pas de moi; ce n'est pas ma » faute; mais Plutarque a raison. » Le duc partit seul et Chapelle, après avoir amplement goûté le vin du Chanoine, revint à Paris.

Charlus (Madame de).

« Madame de Charlus, dit l'anonyme, qui a enrichi de notes piquantes les mémoires de Dangeau, s'appelait B.... d'une famille annoblie. Avec le visage, la taille, le port, la saleté et le maintien de ces grosses vilaines vendeuses de morue, qu'on voit bouffies et jurantes dans leurs tonneaux, elle était d'une avarice que rien n'égalait, et faite et vêtue à se faire donner l'aumône. Outre cela, joueuse démésurée, glorieuse, grossière et brutale à l'avenant : tout était réuni pour lui don-

ner une physionomie fort originale, mais d'une originalité quelques fois dégoûtante.

« Elle jouait un soir, déjà vieille, chauve et blanche, chez madame la princesse de Conti, à une grosse partie de lansquenet, et y soupa pour jouer toute la nuit. Les femmes avaient alors ces coiffures si ridiculement hautes dont Louis XIV ne put jamais les défaire, et les vieilles en portaient des bonnets tout coiffés, qui n'étaient point attachés, et qu'elles mettaient comme les hommes faisaient de leurs perruques. Madame de Charlus se trouva à table auprès de l'archevêque de Reims, Le Tellier, et ne prenant pas garde à ce qu'elle fesait, mit le feu à sa coiffure. L'archevêque qui la vit embrasée, lui jeta son bonnet par terre. Madame de Charlus, qui ne s'était point aperçue du feu, se tourne en furie vers l'archevêque, et lui fait sauter au visage un œuf qu'il tenait à la main en lui chantant pouille. On peut juger quel spectacle ce fut que cette vieille chenue, décoiffée et furibonde, et le large visage de M. de Reims tout barbouillé d'œuf. L'éclat de rire fut

universel. Madame de Charlus fut surtout piquée de voir l'archevêque rire comme les autres, et se porta aux soufflets qu'il parait du coude, en riant de plus en plus. Madame la princesse de Conti eut bien de la peine à lui faire comprendre le bon office qu'on lui avait rendu, et de l'empêcher de roguoner toute la nuit. » Elle mourut le 30 janvier 1719.

Clérambault (La maréchale de).

« Cette maréchale était fille de M. de Chavigny, et une des femmes de France qui avait le plus d'esprit et de savoir, et avec cela un esprit très-*salé* et très-agréable, sans montrer jamais qu'elle sut rien ; du reste, riche, avare, *bijoutière* et singulière à l'excès, ne se souciant de personne et toutefois considérée.

» Elle avait pensé mourir de la poitrine étant jeune. On lui conseilla d'éviter de parler tant qu'elle pourrait. Elle fut une année entière de suite sans proférer une parole : ce qui l'accoutuma à ne parler presque plus le reste de sa vie.

Mais quand elle était dans une société où elle n'éprouvait aucune gêne, personne n'était plus aimable.

» Elle prétendait, quoiqu'elle s'en fâchât fort, trouver l'avenir par de petits points et des calculs.

» On ne la rencontrait jamais qu'avec un masque sur son grand et vieux visage pâle ; elle disait pour raison, que dès que l'air la frappait, son teint s'élevait en croûtes. Mais c'était en effet une ancienne habitude de le conserver, qu'elle n'avait pu quitter avec la mode qui en était autrefois.

» Elle jouait sans mot dire la journée et une partie des nuits.

» Elle avait une sœur qu'elle aimait passionnément et qui tomba malade. Elle y envoyait à tous momens, puis quand elle sut qu'elle était au plus mal, elle dit : « Ma pauvre sœur !.... Qu'on ne m'en parle plus. » La maréchale n'en parla de sa vie, non plus que de ses deux fils, auxquels elle survécut long-tems (1).

---

(1) Extrait des mémoires du tems. On a conservé le style de l'auteur original.

Cologne (l'Électeur de) 1711.

L'électeur de Cologne aimait passionnément à dire la messe et à faire toutes les fonctions de prêtre et d'évêque. Il s'y plaisait comme les jeunes enfans qui ont des chapelles. Il aimait à prêcher et permit quelques fois, par une folie bien déplorable dans un ecclésiastique, de mystifier tout son auditoire.

Il s'avisa un jour du commencement d'avril, de faire inviter tout Valenciennes à le venir voir officier et ouïr son sermon. L'église était pleine et les tribunes garnies de sa musique et de trompettes et timballes. Il monta en chaire, fit le signe de la croix, salua les assistans; puis tout-à-coup s'écria : *Poissons d'avril! poissons d'avril!* et la musique de lui répondre, et lui de rire, de faire le plongeon et de s'enfuir au bruit des trompettes et des timballes.

Condé (Le prince de) (1).

Fils du grand Condé.

Avec beaucoup d'esprit, d'activité, de valeur et d'envie d'imiter le grand Condé, jamais M. le prince (2) ne put comprendre les premiers élémens de la guerre. Il en fit long-tems son étude principale, même à la tête des armées, où son illustre père lui expliquait tous les secrets qu'il avait deviné par la force de son génie. Cette manière de l'instruire n'ayant pas mieux réussi que les autres, le grand Condé désespéra d'un fils doué des plus grands talens, mais à qui la nature avait refusé le seul que son père eut ambitionné pour lui.

Il fut jaloux jusqu'à la fureur, et son épouse eut beaucoup à souffrir, quoiqu'elle fût très-vertueuse, très-laide, et

(1) Né en 1643, mort en 1709.
(2) Titre sous lequel il fut connu pendant sa vie.

même un peu bossue; sa piété, sa douceur, sa soumission, ne purent la garantir ni des injures, ni même des voies de fait les plus indignes d'un prince. Il la fesait partir à l'instant que la fantaisie lui en prenait pour aller d'un lieu à l'autre. Souvent, montée en carosse, il la fesait descendre et revenir du bout de la rue, puis recommençait l'après dîné ou le lendemain. Cela dura quinze jours de suite pour un voyage de Fontainebleau. D'autres fois il l'envoyait chercher à l'église et lui fesait quitter la grand'messe; il n'était pas rare qu'il la mandât au moment qu'elle allait communier; il fallait revenir à l'instant et remettre sa communion à une autre fois. Ce n'était pas qu'il eût besoin d'elle, ni qu'elle osât faire la moindre démarche, pas même celle-là, sans sa permission, mais ses fantaisies étaient continuelles et l'indécision et le caprice étaient le fond de son caractère. Il changeait vingt fois d'avis sur les moindres choses et n'était jamais sûr du lieu où il devait prendre son dîner. Delà vient qu'il en avait toujours quatre tout

prêts, un à *Paris*, un à *Rouen*, un à *Chantilly* et un où la cour était ; mais la dépense n'en était pas considérable ; c'était un potage et la moitié d'une poule rôtie sur une croûte de pain, l'autre moitié servait pour le lendemain.

Il fut amoureux de plusieurs femmes de la cour ; rien ne lui coûtait pour satisfaire sa passion : C'étaient les grâces, la magnificence, la galanterie même, un Jupiter métamorphosé en pluie d'or. Pour s'introduire près des belles, il employait tous les moyens : tantôt il se déguisait en laquais, tantôt en revendeuse à la toilette ; c'était l'homme du monde le plus ingénieux. Une fois il donna une fête au roi, uniquement pour retarder le voyage en Italie, de la duchesse de Nevers, tandis qu'il occupait son mari à faire des vers. Le duc fit les vers, et partit la veille de la fête. Il fut aussi jaloux de ses maîtresses que de sa femme ; l'une d'elles, la maréchale de Richelieu, lui donna beaucoup de tracas, et il dépensa pour elle quelques millions, tant en cadeaux, que pour s'instruire de ses infidélités. Il sut une fois que le

comte de Roucy partageait ses faveurs et c'est à elle que cet ingénieux seigneur conseillait bien sérieusement de faire mettre du fumier à sa porte pour la garantir du bruit des cloches dont elle se plaignait. M. le prince reprocha M. le comte de Roucy à la maréchale, qui s'en défendit de son mieux. Cela dura quelque tems; enfin, outré d'amour et de dépit, il redoubla ses reproches et les prouva si bien qu'elle n'eut rien à répondre. Mais la crainte de perdre un amant si riche et si prodigue, lui fournit sur-le-champ, dit-on, un excellent moyen de lui mettre l'esprit en repos; elle lui proposa de donner au comte de Roucy un rendez-vous chez elle, où M. le prince aurait des gens apostés pour s'en défaire. Au lieu du succès qu'elle se promettait d'une proposition si inhumaine, M. le prince en fut tellement indigné, qu'il avertit le comte de Roucy et ne revit plus la maréchale.

Pendant son séjour à Utrecht, où les ressources de société sont presque nulles, ce prince, à qui il fallait de l'amusement, fit connaissance pour se désennuyer,

avec une bourgeoise fort jolie, fort honnête, mais on ne peut plus simple. Comme il prenait avec elle des familiarités un peu trop grandes, elle lui dit : *Pour Dieu, monseigneur, vôtre altesse a la bonté d'être trop insolente.*

Moreau, premier médecin de madame la duchesse de Bourgogne, s'étant un jour présenté chez M. le prince avec une épée, et voulant plaisanter lui-même sur cet accoutrement, lui dit : « Monsei-
» gneur, ne trouvez-vous pas que je res-
» semble au capitan Spezza-Ferro de la
» comédie italienne? — On ne peut pas
» moins, lui dit le prince; Spezza-Ferro
» n'a jamais tué personne. »

Dans les quinze ou vingt dernières années de sa vie, M. le prince fut sujet à des égaremens bizarres qui ne se renfermaient pas toujours dans l'intérieur de sa maison. En entrant un matin chez la maréchale de Noailles, comme on fesait son lit et qu'il n'y avait plus que la courte-pointe à y mettre, il s'arrêta un moment à la porte en s'écriant avec transport: *Ah! le bon lit! le bon lit!* prit sa course, sauta, se roula dessus sept ou huit tours,

en tous les sens, puis descendit et fit des excuses à la maréchale, en lui disant que son lit était si propre et si bien fait, qu'il n'avait pu s'empêcher de le défaire. Ses gens demeurèrent stupéfaits, et la maréchale bien autant qu'eux; elle ne savait comment prendre la chose: elle sortit adroitement d'embarras par un grand éclat de rire.

Il y avait des tems où il se croyait chien ou quelque autre bête, dont il imitait les manières; on prétendait l'avoir vu au coucher du roi, pendant la prière, jeter plusieurs fois la tête en l'air et ouvrir la bouche comme un chien qui abboie, mais sans faire de bruit. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on était des tems considérables sans le voir, même ses plus familiers domestiques, hors un seul vieux valet de chambre, qui avait pris de l'empire sur lui. Dans les dernières années de sa vie, il n'entra ni ne sortit rien de son corps, qu'il ne le vît peser lui-même, d'où il résultait des dissectations qui désolaient ses médecins. La fièvre et la goutte l'attaquèrent à di-

verses reprises ; il augmenta son mal par un régime trop austère, par une solitude où il ne voulait voir personne, par une inquiétude qui le jetait dans des transports de fureur. Finot, son médecin, ne savait que devenir avec lui. Ce qui l'embarrassa le plus, fut que M. le prince ne voulut plus rien prendre ; disant qu'il était mort et que les morts ne mangeaient pas. Jamais on ne put lui persuader qu'il vivait et que par conséquent il fallait qu'il mangeât. Finot et un autre médecin qui le voyait ordinairement avec lui, s'avisèrent enfin de convenir qu'il était mort, mais de lui soutenir qu'il y avait des morts qui mangeaient ; ils offrirent de lui en produire ; et en effet ils lui amenèrent quelques gens sûrs et bien dressés, qui firent les morts tout comme lui et qui mangeaient. Cette adresse le détermina, mais il ne voulait manger qu'avec eux et avec Finot, qui mourait de rire lorsqu'il racontait les propros de l'autre monde qui se tenaient à ces repas Cette manie de M. le prince dura presque jusqu'à sa mort.

D'Alembert.

Quelques mots sur cet illustre académicien, dont Grimme nous trace ainsi le portrait.

» Les personnes qui ont vécu le plus
» intimement avec M. d'Alembert, le trou-
» vaient bon sans bonté, sensible sans sen-
» sibilité, vain sans orgueil, chagrin sans
» tristesse, et ils expliquaient des contra-
» dictions si étranges, par ce mélange de
» froideur, de faiblesse et d'activité qui ca-
» ractérisait si fortement son âme et toutes
» ses habitudes. Il était juste, humain,
» bienfaisant, mais c'était pour ainsi dire
» sans trouver le plaisir de l'être. On l'ac-
» cusait d'affecter très-passionnément la
» gloire d'être le chef du parti encyclopé-
» diste, et d'avoir commis pour les intérêts
» de cette gloire, plus d'une injustice, plus
» d'une noirceur littéraire. Cette accu-
» sation serait un peu longue à discuter;
» ce qu'on ne saurait nier, c'est que les
» passions qu'inspire l'esprit de parti,

» étaient bien sûrement celles dont il
» pouvait être le plus susceptible; car
» il n'en est point qui conviennent mieux
» aux âmes froides; mais on peut assu-
» rer en même tems que comme il fit
» beaucoup de bonnes actions sans bonté,
» c'est aussi sans aucune méchanceté qu'il
» eut l'espèce de torts dont se plaignent
» les prétendues victimes de sa tyrannie
» et de ses petites persécutions philo-
» sophiques. Quoi qu'il en soit, on ne
» peut contester à sa mémoire l'honneur
» d'avoir contribué beaucoup à la consi-
» dération qu'eurent long-tems les gens
» de lettres, d'avoir obtenu la plus grande
» influence dans les deux académies dont
» il était membre, de l'avoir conservée,
» pour ainsi dire, jusqu'à la fin de ses
» jours, et d'être devenu en quelque
» manière, le chef visible de l'illustre église
» dont Voltaire fut le fondateur et le
» soutien. »

Son premier nom fut Jean-le-Rond, fils naturel de M. Destouches et de madame la chanoinesse de Tencin; il fut abandonné et exposé sur les degrés de

l'église de Saint-Jean-le-Rond et de la porte aux Enfans-trouvés. Son père le retira de cet hôpital et le mit en nourrice chez la femme Rousseau, vitrière, rue Michel-le-Comté, qui l'allaita et l'éleva très-difficilement, à cause de l'extrême délicatesse de sa constitution. Il était même si malingre, qu'elle refusa d'abord de s'en charger. Il demeura chez cette bonne femme jusqu'après son retour de Berlin. Peu de tems avant son départ pour la Prusse, sa mère désira le voir. Il ne se rendit à cette invitation qu'avec répugnance, et ne voulut y aller qu'accompagné de sa nourrice. L'entrevue fut très-froide de la part de M. d'Alembert. Madame de Tencin, déconcertée, lui dit : Mais, je suis votre mère.—*Vous, ma mère? non, la voici; je n'en connais point d'autre......*, et il s'élança sur madame Rousseau, qu'il embrassa et qu'il arrosa de ses larmes.

Rien ne peut se comparer à l'ascendant prodigieux que Mlle. de l'Espinasse avait acquis sur toutes ses pensées et sur toutes ses actions. Pour s'être révolté quelques

fois contre une tyrannie si dure, il n'en supportait pas moins le joug avec un dévouement à toute épreuve. Il n'y a point de malheureux savoyard à Paris qui fasse autant de courses, autant de commissions fatigantes, que le premier géomètre de l'Europe, le chef de la secte encyclopédique, le dictateur de nos académies, n'en fesait tous les matins pour le service de mademoiselle de l'Espinasse, et ce n'est pas encore tout ce qu'elle osait en exiger. Réduit à être le confident de la belle passion qu'elle avait prise pour un jeune Espagnol, M. de Mora, il était chargé de tous les arrangemens qui pouvaient favoriser cette intrigue ; et lorsque son heureux rival eut quitté la France, c'était lui qu'on obligeait d'aller attendre quelques fois avant le jour, au bureau de la grande poste l'arrivée du courrier, pour assurer à la demoiselle le plaisir de recevoir ses lettres un quart d'heure plutôt. Voilà, je crois, une originalité qui a eu peu de copies.

Ces traits, dit Grimme, honorent bien plus l'empire d'un sexe, qu'ils n'humilient

la philosophie de l'autre ; ils prouvent seulement combien peu nos systêmes, quelque nom qu'on leur donne, influent sur notre caractère et sur nos affections naturelles. La même disposition qui assujétissait à ce point notre philosophe aux caprices de son amie, lui fesait dire dans la frayeur que lui causaient ses souffrances et l'approche de sa mort : *Ils sont bien heureux ceux qui ont du courage ; moi je n'en ai pas.* Il y a dans cet aveu une bonhomie qu'on doit préférer peut-être à l'ostentation d'un sentiment qui n'est guère dans le cœur de l'homme, et réellement beaucoup plus rare qu'on ne le pense.

Ce qui dominait dans sa physionomie, c'était l'habitude d'une attention pénétrante, et surtout l'originalité naïve d'une humeur moins triste qu'irrascible et chagrine. C'est cette humeur qui a donné souvent à ses reparties, à ses réflexions, un caractère d'originalité fine et profonde. — *Qui est-ce qui est heureux ? quelque misérable !* disait-il. C'est un trait dit le baron de Grimme, dont Diogène eut

été jaloux. Le même sentiment lui fesait dire souvent que *le seul bonheur près de la vie, était de satisfaire pleinement tous les matins, le plus grossier de nos besoins*, celui qui fesait souvenir Alexandre qu'il n'était pas dieu; *et qu'un état de vapeur était un état bien fâcheux, parce qu'il nous fesait voir les choses comme elles sont.*

Comme Jean-Jacques Rousseau, il avait adopté l'usage d'être vêtu de la tête aux pieds, d'une seule couleur et avec la plus grande simplicité; mais les jours où il allait à l'académie et dans toutes les cérémonies, il affectait de s'habiller selon la mode du moment.

Une dame voulait donner de la jalousie à son amant et s'avisa de choisir d'Alembert à cet effet. Un jour qu'elle fesait l'éloge le plus pompeux de ce philosophe, ne trouvant pas d'expression assez forte pour exprimer son enthousiasme simulé, elle finit par dire : Oui, c'est un Dieu. — Ah! madame, répondit en souriant l'amant, qui avait pénétré le manége, s'il était dieu, il aurait commencé par se faire homme.... En effet, sa voix claire

et perçante avait fait soupçonner que notre philosophe était naturellement ce qu'Origène était devenu par amour de la philosophie.

Dans les dernières années de sa vie, il s'était déclaré pour les Turcs avec une chaleur si ridicule, qu'elle l'exposa plus d'une fois à la risée publique, par la véhémence et l'indécence même de ses déclamations sur la terrasse des Tuileries.

Le curé de sa paroisse s'étant présenté chez lui la veille de sa mort, il lui fit dire par son domestique que l'état où il se trouvait, ne lui permettait pas de le voir dans ce moment, mais qu'il le reverrait avec plaisir le lendemain. Il acheva de vivre et de souffrir pendant la nuit. On a présumé, avec quelque raison, que le philosophe géomètre avait calculé, d'après son affaisement, que ce laps de tems lui suffisait pour s'épargner les formules d'exhortations que le curé devait au ministère qu'il remplissait, et que le caractère du malade ne pouvait lui rendre que fort fatigantes, et plus sûrement encore très-inutiles.

Dangeau (l'abbé de).

L'abbé de Dangeau, frère du marquis de Dangeau, qui nous a fait connaître les jours où Louis XIV toussait ou éternuait plus qu'à l'ordinaire, dans un long et prolixe journal, avait pour passion dominante l'étude de la grammaire. Sa conversation ne roulait que sur l'art de parler et d'écrire correctement, et si l'on parvenait à le forcer à converser sur un autre objet, il ramenait par une transition très-heureuse, le sujet qui l'occupait sans cesse.

Il renvoyait les lettres de sa maîtresse, quand elles étaient mal orthographiées, et rompait avec elle, lorsqu'elle lui en avait envoyé trois où il avait trouvé des incorrections. Il fit une fois une scène affreuse à la comtesse de CH...., avec laquelle il était au mieux depuis cinq ans, parce que, l'ayant surprise à répondre à un billet doux que lui avait écrit le chevalier de Motery, il trouva cinq fautes dans le poulet que la belle envoyait et où elle

indiquait un rendez-vous au chavalier. Il ne parlait ni du rendez-vous, ni de l'infidélité, ni de jalousie : il ne se fâcha que pour l'orthographe.

On parlait un jour devant lui de quelque révolution à craindre dans les affaires publiques : « Cela se peut, dit-il, mais » quoi qu'il arrive, je suis toujours bien » aise d'avoir dans mon portefeuille, au » moins trente-six conjugaisons com- » plètes. » Cette naïveté ressemble au désespoir de je ne sais quel autre grammairien qui s'écriait un jour : non ! les participes ne sont point connus en France !

L'abbé de Dangeau se plaignait amèrement de quelqu'un. On lui demanda le sujet de son mécontentement : « Il ne croyait pas il y a quinze jours, aux vérités les mieux démontrées, et, grâce à mes instructions, il est devenu si crédule, que les légendes les plus absurdes lui semblent aujourd'hui des articles de Foi. » Il faut avouer, disait Boileau en parlant de quelques incrédules de cette espèce, il faut avouer que Dieu a là de sots ennemis.

D'Antin (le duc).

Surintendant des bâtimens.

Sa manière, dans l'art de flatter, était toute originale : nous allons en rapporter quelques preuves ; elles sont, je crois, uniques dans les annales de la flatterie.

Le roi étant allé coucher à Petit-Bourg, il témoigna dans la soirée qu'une allée de vieux arbres qui était près du château, fesait un effet désagréable. Pendant la nuit, M. le duc d'Antin la fit abattre. Le roi, fort étonné à son réveil, demanda ce qu'était devenue l'allée, le duc lui répondit : *Sire, comment eut-elle osé reparaître devant votre majesté! Elle lui avait déplu.*

Dans une autre circonstance et dans un autre lieu, Louis XIV témoigna qu'il désirait qu'on abattît un bois entier qui lui ôtait un peu de vue. M. d'Antin en fit scier tous les arbres près de la racine, de façon qu'ils ne tenaient presque plus ; des cordes étaient attachées à chaque

arbre et plus de 1200 hommes se tenaient prêts au moindre signal. Le duc d'Antin savait le jour où le roi et toute la cour devaient se promener de ce côté. Sa majesté ne manqua pas de répéter que ce bois lui déplaisait beaucoup, et le duc affecta de répondre qu'elle n'avait qu'à vouloir et qu'il serait abattu : « S'il » ne tenait qu'à vouloir, dit le roi, je » voudrais que ce fut tout-à-l'heure. » Au même instant le duc donna un coup de sifflet et l'on vit tomber la forêt.

C'est à cette occasion que la duchesse de Bourgogne s'écria : *Ah! mesdames, si le roi avait demandé nos têtes, M. d'Antin les fesait tomber de même.*

Le duc d'Antin fesait mettre des calles entre les statues et les socles, afin que le roi, venant à passer, s'aperçut de ce défaut. M. d'Antin contestait un peu, se rendait ensuite et faisait redresser la statue, en avouant avec une surprise affectée, que le roi se connaissait à tout. Un jour on avait callé une statue avec si peu de précaution, qu'au moment où le duc examinait ou feignait d'examiner si l'ob-

servation du roi était juste, la statue tomba, et faillit l'écraser. La leçon ne le corrigea pas, et il continua à flagorner le monarque.

D'Hèle,

Auteur de l'*amant Jaloux*, du *Jugement de Midas*, et des *Événemens imprévus.*

Cet Anglais, que la perte de sa fortune avait engagé à venir cacher son indigence à Paris, s'appelait Hales, que les Anglais prononcent comme hélas. Il vivait très-sobrement à Paris; toutes les passions semblaient s'être anéanties chez lui pour ranimer celle de l'amour. Une femme de Paris lui dissipa le reste de sa fortune; c'est alors qu'il s'occupa du théâtre, et qu'il fréquenta le café du Caveau du Palais-Royal. D'Hèle parlait peu, mais toujours bien. et ne se donnait pas la peine de dire ce que l'on doit savoir; et il interrompait les bavards, en disant d'un

ton sec : *C'est imprimé*. Lorsqu'il approuvait, c'était d'un léger coup de tête ; si on l'impatientait par des bêtises, il croisait les jambes en les serrant de toutes ses forces ; il fumait du tabac qu'il avait toujours dans ses doigts et regardait ailleurs.

Forcé de se battre avec un homme qui l'insulte après lui avoir prêté de l'argent qu'il ne peut rendre, D'Hèle lui fait sauter son épée et lui dit avec tout le flègme anglais : Si je n'étais votre débiteur, je vous tuerais ; si nous avions des témoins, je vous blesserais ; nous sommes seuls, je vous pardonne.

Un jour, étant chez un de ses amis, il se revêtit d'une nippe dont il avait besoin et sortit. Son ami rentre et en s'habillant ne trouva point tout ce qu'il lui fallait. M. D'Hèle seul était entré dans l'appartement, mais on n'osait le soupçonner ; cependant le soir, au Caveau, le monsieur en portant la main sur la cuisse de D'Hèle lui dit : Ne sont-ce pas là mes culottes ! — Oui, dit il, je n'en avais point.

Long-tems il fut presque nu et n'inspirait pas la pitié ; sa noble contenance, sa tranquillité, semblaient dire : Je suis homme, que peut-il me manquer.

Duclos (Charles-Pinot) (1).

La rudesse, la brusquerie et même la causticité tenaient essentiellement au caractère et au tour d'esprit original de Duclos, qui a porté la franchise et la droiture au plus haut degré. Il disait de lui-même : » Il m'est impossible de cacher mes sentimens, les mouvemens de mon âme. Je l'ai essayé, non pour tromper, mais pour me garantir des pièges. J'ai bientôt vu l'inutilité de mes efforts ; j'en ai abandonné le projet et je me suis livré à mon caractère. *Je ne connais personne plus sincère que moi.* »

Comme il sentait vivement, il s'expri-

---

(1) Né à Dinan, le 12 février 1704. Auteur des *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, des *Confessions du comte de* ****, d'une *Histoire de Louis XIV*, d'un *Voyage en Italie*, etc, etc.

mait de même et chacune de ses expressions devenait un trait qui frappait droit au but où il était lancé. On peut juger par là que les originalités de Duclos furent plus dans ses paroles que dans ses actions : nous allons rappeler les plus saillantes.

Étant à se baigner près le quai Saint-Bernard, il voit une voiture dont les chevaux avaient pris le mors aux dents et qui était prête à culbuter dans la rivière ; sans prendre aucun vêtement, il s'élance et parvient à arrêter les chevaux. Une dame était dans cette voiture et demandait à grands cris à en sortir. Il ouvre la portière et lui offre la main pour descendre ; la dame qui s'aperçoit de son état de nudité hésite et rougit : *Excusez-moi, madame, si je n'ai pas de gants*, et sans se déconcerter, il la mit en lieu de sûreté, la salue gravement et se retire.

Duclos ne pouvait supporter l'importance et la gravité avec laquelle les courtisans racontaient et commentaient les niaiseries dont ils avaient été témoins et quelques fois auteurs ou acteurs, au lever, au coucher ou au débotter du roi. Re-

venant de la cour, il dit un jour à ses amis : *Quand je dîne à Versailles, il me semble que je mange à l'office, où je crois entendre des valets qui s'entretiennent de ce que font leurs maîtres.*

Se trouvant un jour avec madame de Rochefort et de Mirepoix, il dit que les courtisanes devenaient bégueules et rougissaient au moindre conte libre et au moindre mot hasardé qu'elles entendaient. Elles sont, disait-il, plus timorées que les femmes honnêtes; et sans autre transition qu'un mot qu'avait prononcé une de ces dames, il entame une histoire fort gaie, à laquelle il en fait succéder une qui frisait la polissonnerie. Déjà il en commençait une troisième, qui promettait de ne pas le céder aux deux autres, lorsque madame de Rochefort l'interrompit en lui disant : *Prenez donc garde, Duclos, vous nous croyez aussi par trop honnêtes femmes.*

Duclos détestait M. de Calonne : un de ses amis l'invita un jour à dîner sans le prévenir que celui-ci serait un des convives; déjà il était arrivé depuis une

demi-heure, lorsque le salon s'ouvrit : on annonça M. de Calonne. Aussitôt Duclos prend son chapeau et son épée, va droit au maître de la maison et lui dit en face du nouveau convive : *Vous ignoriez donc, monsieur, que je ne pouvais me trouver avec cet homme là ?* et il sort sans attendre de réponse.

Dans une de ses maladies, Duclos fit appeler un médecin dont l'esprit et les manières n'étaient pas de son goût et contre lequel il s'était prononcé ouvertement dans la société, quoiqu'il estimât d'ailleurs ses talens dans l'art de guérir. Celui-ci lui dit qu'il était très-flatté de la confiance dont il l'honorait; mais qu'il n'en était pas moins surpris, ayant lieu de croire qu'il ne lui était pas agréable. *Cela est vrai*, répondit Duclos; *mais par Dieu ! je ne veux pas mourir.*

On le priait de donner sa voix pour l'académie à l'abbé Trublet : Il y a si long-tems qu'il est sur les rangs sans être reçu, qu'il en est malade, lui disait-on. *L'académie*, répondit Duclos, *n'a point été établie pour les incurables.* Une

autrefois il répondit à M. de Bougainville qui le sollicitait pour le même objet et se disait atteint d'une maladie mortelle, *Ce n'est point à l'académie à donner l'extrême-onction.*

A la suite d'une discussion avec quelques-uns des écrivains du parti philosophique, comme on avait fait dégénérer la discussion en querelle et que quelques blasphêmes avaient échappé à la colère, il dit : *Ils feront tant qu'ils m'enverront à la messe.*

En parlant des gens puissans, il disait : *ils nous craignent comme les voleurs craignent les reverbères.*

Elisabeth,

Impératrice de Russie.

L'Impératrice Elisabeth avait une garde-robe dont on n'a jamais vu la pareille. Elle la laissa garnie de huit mille sept cents habits complets, de déshabillés innombrables, et d'une multitude infinie d'étoffes de tous genres, en pièces ou

coupées. Cette princesse était tourmentée d'une crainte extraordinaire de la mort, et elle payait dans les dernières années de sa vie, chaque saignée 7,500 roubles, dont chacun de ses trois médecins ordinaires recevait 2,000 et son chirurgien 1,500. Etant à l'extrémité, elle promettait à chacun de ses médecins 25,000, s'ils pouvaient lui sauver la vie. Pourtant elle n'observait aucun régime dans sa manière de vivre; elle mangeait souvent les mets du dîner au souper, et ceux qu'on avait servis pour souper, elle les prenait le lendemain pour déjeûner. Certaines dames russes s'insinuaient dans ses bonnes grâces et les conservaient également, par quelques mets extraordinaires qu'elles lui envoyaient. L'impératrice Catherine Ire., eut aussi des manies fort singulières. Elle aimait les commotions violentes. Pendant le printems et l'automne elle se promenait toutes les nuits et buvait de moment en moment de fortes potions de vin de Hongrie.

Entragues (l'abbé d'). 1720.

L'abbé d'Entragues était un grand homme sec, bien fait, avec des manières aisées, mesurées, très-polies, d'un esprit extrêmement orné, d'un langage agréable et naturellement plaisant sans le vouloir être; habile à saisir les ridicules, et avouant les siens de bonne grâce; se moquant fort de la cour, et d'ailleurs sans mœurs, sans honte et sans peur. Il se piquait d'être extraordinaire et l'était en tout au dernier point. Il affectait toutes les manières des femmes, travaillait en tapisserie, portait un éventail, et, en déshabillé, se coiffait comme elles, avec une pâleur de mort, du rouge aux lèvres, du noir aux sourcils. M. Pelletier de Souzy le trouvant un jour assis dans son lit, en peignoir, en cornettes, et en rubans, et travaillant en tapisserie, crut s'être trompé et s'enfuit. C'étaient là les façons de ce bon ecclésiastique, qui s'était fait tel par choix. Ce qu'il y a de singulier

dans les habitudes efféminées de cet abbé, c'est qu'il n'y entrait pas de poltronnerie, car cet homme-femme, n'eut jamais peur de rien. Il couchait ses mains suspendues pour se les rendre plus blanches, et se faisait saigner très-souvent du pied. Il marchait tout le jour dans les rues à pied, quoiqu'il eut carosse et d'assez bonnes abbayes. On l'avertissait qu'il deviendrait hydropique; il répondait que c'était sa friandise. Très-rangé dans ses affaires, quand le jeu ne le dérangeait pas; propre à l'excès; d'un goût exquis en habit, en meubles, en maisons; se crevant de fruits et de glaces jusqu'à la dernière vieillesse et du reste très-sobre. On n'a jamais pu savoir, ni lui non plus, ce qui le détermina au mois de janvier 1720, à abjurer publiquement la religion catholique et à communier avec les protestans, à se vanter même d'avoir communié sous les deux espèces. On donna ordre de le faire mettre à la Bastille et il porta la singularité jusqu'à vouloir s'y rendre lui-même. Enfin sa famille le détermina à prendre la fuite; il se rendit à la frontière, et sur le point

de la franchir, il réfléchit qu'il ferait mieux de rentrer au sein de l'Église, et alla à Lille, où il fit son abjuration. Il lui prit ensuite la fantaisie de jouer le rôle de confesseur persécuté, se fit mettre en prison, et se lassa bientôt d'un rôle qui était si loin de son caractère. Après sa conversion il avait d'abord affecté de se montrer à la messe avec un grand bréviaire: mais il revint bientôt à sa vie ordinaire. Il donnait beaucoup aux pauvres, parvint à l'âge de quatre-vingts ans sans infirmités, et mourut avec beaucoup de courage.

Estoublon.

M. d'Estoublon était un gentilhomme Provençal. C'était un homme très-grand, noir, olivâtre, qui ne riait jamais, plaisant au dernier point, ayant je ne sais quel air niais et naturel, avec lequel il mystifiait au mieux les nouveaux débarqués, mais du reste un fort honnête homme.

Il s'était acquis une telle liberté avec la

reine, mère de Louis XIV, qu'il lui demanda un jour un de ses carosses pour ramener sa femme de Saint-Germain. Ce carosse ne revenait point ; la reine le sut et le demanda à d'Estoublon ce qu'il en avait fait. — « Ce que vous m'avez » permis, madame ; vous m'avez fait la » grâce de me le prêter pour ramener » ma femme, et il la ramène en Proven- » ce ; je ne sais pas bien le tems qu'il » faut pour aller et venir. Voilà ce qu'est » devenu votre carosse » On en rit et ce fut tout.

Une autre fois, passant devant la chambre de madame de Brégis, qui donnait sur une galerie à Saint-Germain, il en trouva la porte entrouverte, et la vit sur son lit, le derrière en l'air et une seringue auprès. Il se glisse doucement, insinue le remède, remet la seringue, et se retire. La femme de chambre qui était allée dans la garde-robe chercher, je ne sais quoi, revient et propose à sa maîtresse de se remettre en posture. Elle demande ce qu'elle veut dire, et ajouta qu'elle rêve apparemment ; grande caco-

phonie entre elles. Enfin la femme de chambre regarde à la seringue et la trouve vide, et proteste tant et si bien qu'elle n'y a pas touché, que madame de Brégis crut que c'était le diable qui lui avait donné son lavement. C'était une antique beauté, un bel esprit, grande intrigante, à qui, de la vigueur et de la jeunesse du roi et de *monsieur*, il était resté grande familiarité avec eux et avec la reine mère. Dès qu'elle parut chez elle, voilà le roi et *monsieur* à lui parler de son lavement, et elle étonnée, et furieuse, tout ce qu'on peut être, apprit la dernière de la cour ce qu'elle devait à Estoublon.

Cet Estoublon à la fin de sa vie, homme de bien dès long-tems, le devint de plus en plus. Il se mit à Paris à un quatrième étage dans la paroisse Saint-Sulpice, occupé uniquement de son salut et de bonnes œuvres, donnant tout aux pauvres, car il avait du bien. Sa dévotion était d'en ramener tous les jours quelques-uns à dîner avec lui et de manger avec eux. Dans ces tems là MM. de Saint-Sulpice s'étaient mis dévotement dans la

tête de tirer par le for de la conscience la connaissance de tout ce qui se passait, sous prétexte de ce qu'ils appelaient la *correction fraternelle* et obligeaient tous ceux qui se confessaient à eux, de leur rendre un compte exact de toutes choses. Ils surent donc par le valet de M. d'Estoublon, qu'il voyait tous les jours des gens de fort mauvaise mine, et qu'il leur donnait à dîner. Les inquisiteurs comptent toujours sur le mal. Je ne sais ce qu'ils soupçonnèrent, mais ils eurent un ordre de la police et mirent Estoublon au Châtelet. Voilà un homme bien étonné, à quatre-vingts ans qu'il avait, de se trouver enfermé entre quatre murs, sans savoir pourquoi. Cependant ses réclamations et celles de ses voisins qui protestaient de sa conduite exemplaire, parvinrent à le faire mettre en liberté. En vain il demanda justice : il ne put l'obtenir, et se retira en province, où il mourut avec la réputation d'homme de bien et d'original sans copie.

Fieubet.

C'était un homme plein d'esprit, d'agrémens, et fort répandu dans le monde. Il mourut dans sa retraite où il s'était confiné volontairement d'ennui et de jaunisse. Le fils de M. de Pontchartrain étant allé l'y voir un jour, lui demanda ce qu'il fesait-là. » Franchement, répon-» dit-il, s'il faut vous le dire, je m'en-» nuie. C'est ma pénitence. Je me suis » assez diverti pour cela »

Allant un jour dans une voiture avec M. Courtin, à Saint-Germain où était la cour, ils furent attaqués par des voleurs et dévalisés assez poliment. A peine ceux-ci les eurent-ils laissés, que Courtin, d'un air triomphant, montre à Fieubet une bourse d'or qu'il avait subtilement coulé dans ses chausses, pendant la visite de ces messieurs. Aussitôt Fieubet, mettant la tête à la portière, rappelle les voleurs à grands cris. Ils reviennent et il leur dit : » Messieurs, j'ai vu à vos manières que

» vous étiez d'honnêtes gens, croyant
» galamment les gens sur parole. Monsieur
» vous a escroqué. Je ne veux pas être
» son complice. Fouillez et vous ne per-
» drez pas vos peines. » Les voleurs trouvèrent facilement la bourse que Courtin stupéfait tenait encore à la main. La cour rit beaucoup de l'aventure et surtout de la colère de Courtin, qui garda longtems rancune à son ami, moins pour la somme perdue, qu'à cause des railleries dont il fut l'objet.

M. de Fieubet mourut le 10 septembre 1694.

Froulay (l'abbé de).

Cet abbé de Froulay, était prêtre et comte de Lyon. C'était un bon homme qui ne manquait ni d'esprit, ni de savoir, mais tout-à-fait extraordinaire. C'était un des plus prodigieux mangeurs de France. Il allait toujours à pied par choix, et avait des chambres et des chemises par tous les quartiers de Paris, pour changer

quand il en avait besoin, car il suait largement et était grand et gros. Tout l'été, il allait sans culottes avec sa soutane. Un enfant de chœur qui le découvrit dans une église où il disait souvent la messe, eut la malice, en l'habillant dans la sacristie, d'attacher avec une épingle le bas de sa chemise au bas de l'aube, ce qui produisit au lever-Dieu le plus risible spectacle.

Gibbon.

Gibbon, célèbre écrivain Anglais du siècle dernier, n'était ni fou ni original; cependant nous le croyons digne de figurer ici. Copions le portrait qu'on nous en a laissé. C'était un petit homme d'une grosseur énorme; il avait un visage étonnant, où il était impossible de distinguer un seul trait. Il n'avait point du tout de nez, presque pas d'yeux et très-peu de bouche; ses deux joues absorbaient tout; elles étaient si larges, si rebondies et d'une proportion si prodigieuse, qu'on était tout stupéfait de les trouver là.

Sa grosse face et son gros ventre lui valurent deux singulières mésaventures.

Se trouvant à Lausanne, Gibbon devint amoureux de madame de Crouzas. La trouvant seule un jour, il se promit bien de profiter du tête-à-tête pour lui découvrir sa passion. En effet, après quelques instans de conversation, il se jeta lourdement à ses genoux et lui déclara son amour de la manière la plus vive. Madame de Crouzas reçut sans se déconcerter la déclaration de notre Anglais et y répondit par une froideur polie et désespérante, qui le força à rester court dans sa harangue amoureuse. Cependant Gibbon restait toujours à genoux, et malgré les invitations réitérées de madame de Crouzas qui lui indiquait sa chaise, il paraissait cloué au parquet du salon. Ennuyée enfin de cette scène, madane de Crouzas lui dit avec un mouvement très-vif d'impatience: mais, monsieur, relevez-vous donc..., — Hélas! madame, lui répondit le décontenancé Gibbon, je ne puis pas! En effet la rotondité de sa taille et le poids de son gros ventre, lui

ôtaient la possibilité de se relever sans aide. Madame de Crouzas sonna et dit à un domestique; Relevez M. Gibbon. Cette aventure dégoûta notre gros Anglais des déclarations amoureuses et dès lors il ne s'adressa plus qu'aux neuf sœurs. Il lui arriva à Paris une mortification beaucoup plus comique.

Chacun sait que madame du Diffant était aveugle et qu'elle avait l'habitude de tâter les visages des personnes célèbres qui venaient la voir, afin, disait-elle, de se former une idée de leurs traits. Quand on lui présenta Gibbon, elle s'avança pour le palper selon sa coutume et celui-ci, lui présenta avec une bonhomie vraiment risible sa grosse face, qui, comme nous l'avons dit plus haut, ne se composait que de deux énormes joues. Madame du Diffant posa doucement ses deux petites mains sur sa grosse face anglaise et parut d'abord surprise du volume que lui présentait les deux joues : mais bientôt sa physionomie s'anima et ses mains palpèrent avec moins d'assurance ; quand au bout de quelques instans elle n'eut ren-

contre aucun des traits caractéristiques de la figure humaine; enfin, lasse de ne rencontrer ni nez, ni bouche, ni yeux, elle s'écria avec indignation et en retirant brusquement ses mains : Voilà une indigne plaisanterie !

Elle avait pris la face du pauvre Gibbon pour un C....

Gr...e de la R......e.

Parmi les traits multipliés d'orginalités, on dirait presque de folie, qui assurent à M. G. de la R. un rang distingué dans ce recueil, en voici un qui, sans que personne ose réclamer, pourra lui servir de brevet. Il s'agit du fameux souper en 1783.

M. de la R. avait choisi ses convives dans tous les rangs de la société pour en former une bigarrure heureuse de gens de lettres, de garçons tailleurs, d'artistes, de militaires, de gens de robe, d'apothicaires, de comédiens, etc. Il avait fait imprimer ses billets d'invitation dans

la forme d'un billet d'enterrement et en voici le modèle copié fidèlement d'après l'édition originale dont Louis XVI n'avait pas dédaigné de faire encadrer un exemplaire pour la rareté du fait.

« Vous êtes prié d'assister au souper » collation de M^e. Alexandre-Balthazard-Laurent G....de L. R., écuyer, » avocat au parlement, membre de l'académie des arcades de Rome, associé » libre du musée de Paris et redacteur » de la partie dramatique du journal de » Neufchâtel, qui se fera en son domicile, rue des Champs-Élisées, paroisse » de la Madelaine-l'Évêque, le.... du » mois de.... 178.... On fera son possible pour vous recevoir selon vos mérites; et, sans se flatter encore que » vous soyez pleinement satisfait, on ose » vous assurer dès aujourd'hui que, du » côté de l'huile et du cochon, vous » n'aurez rien à désirer. On s'assemblera » à 9 heures et demie pour souper à 10. » Vous êtes instamment supplié de n'amener ni chien, ni valet, le service » devant être fait par des servantes *ad* » *hoc*. »

En arrivant à la porte de l'hôtel, le suisse demandait au convive à voir son billet, y fesait une marque, l'adressait à un autre suisse, lequel était chargé de lui demander si c'était M. de la R.... sang-sue du peuple (1), ou son fils, le défenseur de la veuve et de l'orphelin qu'il désirait voir ; sur la réponse du convive on le fesait monter un escalier au haut duquel il était reçu par un savoyard vête comme les anciens héros d'armes, avec une hallebarde dorée à la main. Tout le monde rassemblé dans le salon, le maître du festin en habit de palais et avec le maintien le plus grave, pria toute l'assemblée de passer dans une autre pièce, où il n'y avait pas une seule lumière; on y retint les convives près d'un quart d'heure les portes soigneusement fermées; elles s'ouvrirent enfin et l'on passa dans une salle à-manger, éclairée de mille bougies. La balustrade qui entourait la table était gardée encore par deux savoyards armés

(1) M. de la R..... père était fermier général.

à l'antique. Quatre enfans de chœur étaient placés aux quatre coins de la salle avec leurs encensoirs. « Quand mes » parens donnent à manger, dit le maître » du festin à ses convives, il y a toujours » trois ou quatre personnes à table char- » gées de les encenser ; vous voyez » messieurs que j'ai voulu vous épargner » cette peine : voici des enfans qui » s'en acquitteront à merveille.... « Le souper était composé de vingt services de la plus grande magnificence ; mais le premier tout en cochon. — Messieurs, com- » ment trouvez vous ces viandes ? — » Excellentes — Eh ! bien ! je suis fort aise » de vous dire que c'est un de vos » parens qui me les fournit ; il se nomme » .... il loge......... ; comme il » m'appartient de fort près, vous m'obli- » gerez fort de l'employer lorsque vous » en aurez besoin. »

A trois heures du matin, tout le monde très-fatigué de cette ennuyeuse facétie, cherchait à se retirer ; mais on trouva toutes les portes fermées à double verrou. Quelques convives s'échappèrent par un

escalier dérobé, mais on ne s'en fut pas plutôt aperçu, que le passage fut gardé par deux suisses et l'on ne put sortir que vers les sept heures du matin. Cette ridicule scène fit à M. et à madame de la R... tout le chagrin qu'on peut imaginer. M. de la R... leur fils, leur avait demandé la permission de donner à souper à quelques amis, dont il avait eu soin de faire une fausse liste, et avait obtenu de leur complaisance qu'ils iraient souper ce jour-là en ville pour le laisser disposer de la maison à sa fantaisie ; il est aisé de concevoir quelle fut leur surprise, quand, en entrant chez eux, ils y trouvèrent cette belle mascarade. Madame de la R...... se montra un moment dans la salle du festin. M. le bailli de Breteuil qui passait pour lui rendre les soins les plus assidus, lui donnait la main ; comme elle, il était fort grand et fort maigre ; notre jeune fou dit tout haut en les regardant de côté :

Et ces deux grands débris se consolent entre eux.

(Delille.)

Une personne nous a assuré que M.

de la R. n'avait pas paru en habit du palais, dans le salon où il avait réuni tous les invités ; mais qu'on les avait introduits dans un salon tendu en noir et éclairé par une grosse torche en cire jaune. Que là, ils avaient trouvé un cercueil dans lequel était couché M. G.... de la R..... Aux pieds du cercueil était un bénitier rempli de vin de Champagne, et le corps du prétendu défunt était couvert de cornets et de fleurs. Déjà quelques personnes, en blâmant la bizarrerie des dernières volontés de M. de la R... allaient, le croyant mort réellement, l'asperger d'eau bénite, lorsqu'une voix mignarde sortit d'un cercueil et dit : *Je ne suis pas mort.* Alors on vit le jeune fou secouer son linceuil, inviter toutes les dames à venir l'embrasser et distribuer des fleurs et des cornets de dragées à toutes celles qui approchèrent, après quoi on passa dans la salle du festin.

La même personne racontait qu'un jour M. de la R. pria sa mère de faire les honneurs d'un dîner qu'il voulait donner à quelques amis. Quel fut son

étonnement de se voir entourée d'individus de la classe ouvrière. » Je vous présente ma cousine la ravaudeuse, dit-il à sa mère; c'est une fort honnête fille qui réclame votre pratique. Celui-ci est porteur d'eau, et notre cousin issu de germain; n'allez pas croire que ce soit un porteur d'eau à la sangle; il possède un tonneau et est un des plus considérés de la famille... Et ainsi de suite de porteur d'eau en savetier, de savetier en chaudronnier et de chaudronnier en charcutier. On peut juger du mécontentement de Madame de la R.. qui avait beaucoup de fièrté. (1)

Voici encore un trait rapporté par Grimm.

On demandait à M. de la R.... pourquoi, avec tant de fortune, il n'avait pas préféré d'acheter une charge de conseiller à rester simple avocat. » Pourquoi? C'est » que, en qualité de juge, j'aurais fort bien » pu me trouver dans le cas de faire pen-

(1) Madame de la R.... était d'une très-bonne famille; celle de M. R... s'était enrichie dans la finance.

» dre mon père ; au lieu que dans l'état
» où je suis, je conserve au moins le
» droit de le défendre.

Harkleng (M.)

ou L'homme vert.

On remarqua en Angleterre en 1806, et en Hollande en 1809, un original bien singulier. Personne ne savait d'où il était; il parlait avec une égale facilité l'anglais, l'allemand, le français, l'italien, etc. Il paraissait fort riche, et ne se présentait jamais chez aucun banquier pour y toucher de l'argent; il changeait entièrement de domestiques tous les ans, et était reçu dans toutes les sociétés à cause de l'élégance de ses manières, sans y faire aucune liaison suivie. Mais son originalité la plus remarquable était son goût exclusif pour la couleur verte. Son habillement complet, même le linge, était vert; il ne mangeait que des légumes et des fruits, encore fallait-il qu'ils fussent de couleur

verte. Sa chambre était peinte en vert, et ses ameublemens étaient de la même couleur. Sa livrée, son manteau, son fouet, sa selle, ses harnois, tout était vert : il refusait tout ce qui n'était pas vert, et ne prenait que de l'absinthe en fait de liqueur; jamais il n'acceptait de tabac, et quand il faisait quelque présent, il était toujours vert : on remarquait aussi que le mot *vert* ne sortait jamais de sa bouche.

La curiosité fut vivement éveillée, mais jamais satisfaite; il ne répondait jamais quand on l'interrogeait soit directement soit indirectement sur la cause de sa préférence pour le vert. Les uns le regardèrent comme un fou, les autres comme un original, quelques-uns comme une personne qui voulait faire parler d'elle; et enfin, comme on le soupçonnait d'être Anglais, beaucoup de personnes jugèrent que ses manières et ses goûts étaient le résultat d'un pari.

Harlay

(Le premier président de) (1).

C'est dans les paroles beaucoup plus que dans la conduite que se trouve l'originalité de M. de Harlay : il ne laissa jamais passer l'occasion d'une répartie toujours ingénieuse et fort souvent maligne ; il est étonnant que les compilateurs du commencement du 18e. siècle, n'aient pas songé à faire un *Harléana* : nous allons essayer de suppléer à cet oubli.

Sa manière de vivre avec son fils était assez singulière. Ils vécurent presque toujours brouillés. Lorsqu'ils étaient le mieux ensemble, ils ne se parlaient que de la pluie et du beau tems et toujours sur un ton de cérémonie. S'ils avaient quelques affaires domestiques à traiter, ils s'écrivaient, et les billets cachetés, couraient d'une chambre à l'autre ; ceux du père

(1) Né en 1639, mort en 1712.

étaient souvent très-durs, et ceux du fils quelques fois très-piquans. Jamais le fils n'allait chez le père qu'il ne lui envoyât demander s'il ne l'incommoderait point. Le père répondait comme il eut fait à un étranger. Dès que le fils paraissait, le père se levait, un chapeau à la main, disait qu'on approchât un siége à monsieur, et ne se rassayait qu'en même tems que lui; au départ, il se levait et lui fesait une grande révérence.

Un fermier des postes étant venu le solliciter, lui racontait son affaire avec une étonnante volubilité : *Un moment*, dit M. de Harlay, *ce n'est point ici qu'il faut courir la poste.*

Les comédiens vinrent en corps lui demander une grâce; l'acteur qui porta la parole, lui dit qu'il parlait au nom de la *compagnie*. Le premier président leur répondit : *Je vais délibérer avec ma troupe, pour savoir si je dois accorder à votre* compagnie *la grâce qu'elle me demande.*

L'avocat Dumont avait pour méthode de ne négliger aucuns moyens, parce qu'il

pensait que chaque juge a ses principes bons ou mauvais suivant lesquels il se décide. Il plaidait un jour une cause fameuse à la grand'chambre du parlement de Paris, et mêlait à des moyens victorieux, d'autres moyens captieux ou peu décisifs. Après l'audience, le premier président de Harlay lui en fit des reproches; Monseigneur, lui répondit-il, tel moyen est pour celui-ci, tel autre est pour celui-là; il faut faire à chacun son paquet. Quelques jours après, l'affaire fut jugée, et Me. Dumont gagna sa cause. Après l'audience, le premier président fit appeler l'avocat, et lui dit : *Maître Dumont, vos paquets ont été rendus à leur adresse.*

La duchesse de La Ferté alla lui demander audience, et comme tout le monde, essuya son humeur. En s'en allant, elle s'en plaignit à son homme d'affaire, et traita le premier président de vieux singe. Il la conduisait sans qu'elle s'en doutât; à la fin elle s'en aperçut; mais elle se flatta qu'il ne l'avait pas entendue, et il la reconduisit dans son carosse comme si de

rien n'était. Peu de jours après, sa cause fut appelée et gagnée ; elle accourt chez le premier président et lui rend mille grâces. Il lui répond par des révérences, puis la regardant entre deux yeux : *Madame*, lui dit-il, *je suis bien aise qu'un vieux singe ait fait quelque plaisir à une vieille guenon*. Et il la reconduisit très-respectueusement jusqu'à son carosse. La fureur de la duchesse se peignait sur son visage, et le premier président la bravait par de fréquens saluts et de profondes inclinations de tête.

Un autre jour le duc de Rohan sortant mécontent de son audience, l'avait prié de ne le point reconduire, et après quelques complimens, il crut avoir vaincu sa résistance. Dans cette persuasion, il descend l'escalier en donnant cours à son humeur et en contant ses griefs en termes peu ménagés. Chemin faisant, l'intendant tourne la tête et voit M. de Harlay sur ses talons ; il s'écrie pour avertir son maître. Le duc de Rohan se tourne et se met à complimenter pour faire remonter le premier président : *Oh! mon-*

sieur, lui répond le magistrat, *vous dites de si belles choses, qu'il n'y a pas moyen de vous quitter*. En effet, il ne le quitta que quand il l'eut vu monter dans son carosse.

Un procureur voulait se justifier auprès de lui de quelques tours de son métier. Le premier président, sans vouloir l'écouter, lui dit en présence de plusieurs personnes qui se trouvaient là : *Maître un tel, vous êtes un fripon!* — *Monseigneur a toujours le mot pour rire*, répondit le madré procureur sans se déconcerter.

John Pryse.

Ce gentilhomme de la province de Montgommery, baronnet de Newton-Hall, passa pour un des êtres les plus singuliers des trois royaumes ; nous ne citerons qu'un seul des traits multipliés qui le caractérisent.

Il se maria trois fois. Quand il perdit sa première épouse, il la fit embaumer

et garder soigneusement dans un boudoir. Après la mort de la seconde, qu'on embauma également, il les fit révêtir toutes deux de leurs robes de noces et les plaça au chevet de son lit. Lorsqu'il se remaria pour la troisième fois, la nouvelle mariée fut fort étonnée de trouver les deux épouses défuntes pour lui faire les honneurs de la couche nuptiale. Elle exigea que ses deux devancières fussent placées dans des tombeaux; John Pryse y consentit après bien des contestations, mais pour avoir toujours présent le souvenir de ses premières épouses, il habitua deux perroquets à prononcer leur nom, et ces deux oiseaux favoris avaient toujours près de lui la place d'honneur, au lit, à table, au salon et même dans le cabinet d'affaires.

La Fontaine (Jean de) (1).

L'originalité du célèbre La Fontaine consiste dans son extrême naïveté.

---

(1) Auteur de Fables, Contes, etc.; né en 1621, mort en 1695.

sa maison où il expliqua ses griefs et ils se reconcilièrent en déjeûnant.

Un fermier-général qui, au défaut d'esprit, avait une excellente table, invita un jour La Fontaine à dîner, dans la persuasion qu'un homme dont on admirait tant les écrits, ne pouvait manquer d'être un convive spirituel. La Fontaine mangea, ne parla point et s'en alla de très-bonne heure, sous le prétexte de se rendre à l'Académie. On lui fit l'observation qu'il était encore de trop bonne heure : *je le sais bien*, répondit-il, *aussi prendrais-je le chemin le plus long*. Le fermier-général regretta beaucoup son dîner, et déclara que La Fontaine était une bête.

Un jour Racine le conduisit à Ténèbres, et s'apercevant que l'office lui paraissait long, il lui donna pour l'occuper, un volume de la bible qui contenait les petits prophètes. Il ouvrit le livre à la prière des Juifs, dans Baruch, et ne pouvant se lasser de l'admirer, il dit à Racine : « *C'était un beau génie que ce Baruch : qui était-il ?* » Pendant plusieurs jours, quand il rencontrait quelqu'un

de sa connaissance dans la rue, après les complimens ordinaires, il leur disait : « *Avez-vous lu Baruch? c'était un beau génie! lisez-le.* »

Rabelais était son auteur favori. Un jour qu'on avait parlé beaucoup de S^{t}.-Augustin dans une société où se trouvaient Racine, Despréaux, l'abbé Boileau et autres, il sortit du profond silence qu'il avait gardé pendant toute la conversation, pour demander du ton le plus sérieux si l'on croyait que S^{t}.-Augustin eut plus d'esprit que Rabelais.

Il avait eu la fantaisie de se procurer les bustes de tous les grands philosophes de l'antiquité. Il fit venir des ouvriers et fit travailler à les mouler en terre. Un jour Madame de la Sablière, chez laquelle il demeurait, le vit entrer chez elle avec l'air le plus affligé : *Ah! madame, quel malheur! quel malheur!* Il se désole, il pleure même; on l'interroge, il est long-tems sans pouvoir répondre. Enfin questionné, pressé, il dit d'une voix entrecoupée : *Vous savez, madame, que nos philosophes étaient au*

four ; tout allait bien ; mais hélas ! Socrate a coulé, *tout est perdu.*

La Fontaine, qui admirait tant Baruch et qui idolâtrait Rabelais, ne goûta pas S[t].-Paul. On lui avait prêté les Épitres : il les lut d'abord avec avidité : mais blessé de la dureté qui perce à chaque moment dans les écrits du Saint-Apôtre, il ferma le livre et le renvoya, faisant dire à celui qui le lui avait prêté : *Je vous rends votre livre, ce St.-Paul là n'est pas mon homme.*

Il eut un fils qu'il garda fort peu de tems auprès de lui. A l'âge de 14 ans il le confia à M. de Harlay et lui recommanda son éducation et sa fortune. Se trouvant quelques années plus tard dans une maison où était ce jeune homme, il ne le reconnut pas et témoigna cependant qu'il lui trouvait de l'esprit et de l'amabilité. Quand on lui eut dit que c'était son fils, il répondit froidement : *ah ! j'en suis bien aise.*

Le confesseur, que pour la forme il avait adopté, le voyant attaqué d'une maladie dangereuse, l'exhortait à *réparer*

le scandale de sa vie par des aumônes : *Je n'en puis faire*, répondit le poëte, *je ne possède rien, mais on fait une édition de mes contes, dont il me revient cent exemplaires : je vous les donne, vous les ferez vendre pour les pauvres.*

Lanesbrow.

Ce lord est beaucoup plus célèbre parce que Pope a placé son nom dans plusieurs de ses ouvrages, que par ses originalités ; il en est une cependant qui doit lui valoir une place dans ces annales de la folie.

Il était si passionné pour la danse, que l'âge ni la goutte ne purent lui ôter ce plaisir. Il dansait même au milieu des accès les plus cruels de la goutte, et comme on peut le penser, il ne sautait pas très-bien en mesure alors ; mais que lui importait, pourvu qu'il dansât.

Lorsque le prince de Danemarck, époux de la reine Anne, vint à mourir, lord Lanesbrow n'eut rien de plus pressé que

de solliciter une audience particulière de la reine. On croit peut-être que c'était pour s'occuper des affaires de l'état? Non, c'était pour lui représenter qu'elle ferait très-bien de danser, afin de dissiper son chagrin et de conserver sa santé!....

Lude (la duchesse de).

Cette duchesse, qui était une demoiselle de Bouillé, fut d'une originalité peu commune.

Elle n'aimait que les chevaux, rivalisait avec le plus habile écuyer, domptait le cheval le plus rétif, et fut trouvée plus d'une fois l'étrille à la main. Pour ne pas perdre de vue les objets de sa passion favorite, elle fit transformer en chambre à coucher, en boudoir, en cabinet de toilette, en salle de bain un coin de ses écuries. Elle força plus d'une fois ses amis à faire cercle à l'écurie, et quitta rarement ses terres, afin de mieux se livrer à ses goûts.

La chasse à la grande bête eut aussi

beaucoup d'attraits pour elle, et nul piqueur n'avait ni plus de talent ni plus d'adresse.

Sans être méchante, ses habitudes viriles la firent toujours redouter; cependant on ne prendra pas pour bonté le trait suivant.

Vertueuse pour elle et trop pour les autres, elle fit châtrer un clerc, en sa présence, pour avoir abusé, dans son château, d'une de ses suivantes, le fit guérir, lui donna dans une boîte ce qu'on lui avait ôté et le renvoya.

Mazarin (le duc de).

On ne pouvait avoir plus d'esprit ni être plus agréable : il était de la meilleure compagnie, magnifique et fort instruit; mais la piété, ou pour mieux dire, la bigoterie, lui tourna la tête, et fit de l'homme aimable un fou bizarre et insupportable.

Il se rendit d'abord insupportable à Louis XIV, qui l'avait beaucoup aimé,

par les visions qu'il prétendait avoir sur la vie que le monarque menait avec ses maîtresses. S'étant retiré dans ses terres, il devint la proie des moines, qui profitèrent de ses faiblesses et puisèrent dans ses coffres, qui étaient bien remplis. Il mutila les plus belles statues, barbouilla des chefs-d'œuvre de peinture, et fit des loteries de son domestique, en sorte que le cuisinier devint son intendant et le frotteur son secrétaire. Selon lui, le sort marquait infailliblement les volontés du ciel. Le feu prit un jour au château de Mazarin, chacun accourut pour l'éteindre, et lui de chasser *ces coquins*, qui, disait-il, voulaient s'opposer au bon plaisir de Dieu. Il aimait qu'on lui fît des procès, parce qu'en perdant un bien qui ne lui appartenait pas, s'il gagnait, il conservait en sûreté de conscience celui que la justice lui laissait. Il défendit dans toutes ses terres aux filles et femmes de traire les vaches, pour éloigner d'elles les mauvaises pensées que cela pouvait leur donner.

Il voulut faire arracher les dents de de-

vant à ses filles, parce qu'elles étaient belles, et qu'il craignait que leur beauté ne les enorgueillît.

Pendant quelques années il promena de terres en terres le corps de madame de Mazarin, qu'il avait fait apporter d'Angleterre.

Mezerai (1).

Une des folies de Mezerai consistait à ne travailler qu'à la chandelle, même en plein jour et dans le cœur de l'été, et comme s'il se fût persuadé que le soleil n'éclairait plus, il ne manquait pas de reconduire jusqu'à la porte de la rue, le flambeau à la main, les personnes qui lui rendaient visite.

Il était de l'académie française et donnait toujours une boule noire dans le

---

(1) Auteur d'une Histoire de France, né en 1610, mort en 1683.

scrutin à tous ceux qui aspiraient aux places vacantes dans cette compagnie. On fut long-tems à deviner qui pouvait persister si constamment dans une telle résolution de nuire. A la fin le caractère de Mezerai fit soupçonner que c'était lui, et la conjecture fut trouvée vraie. On lui demanda la raison d'une conduite si bizarre; il répondit que c'était pour laisser à la postérité un monument de la liberté de l'académie dans les élections.

Il demanda un jour au père Pétau, que l'on consultait comme un oracle sur tous les points d'éruditions, ce qu'il pensait en général de sa nouvelle histoire de France : ce savant lui répondit durement qu'il y avait découvert mille fautes grossières. Mezerai, sans se déconcerter répliqua d'un ton ironique : « J'ai été plus sévère observateur que vous, car j'en ai trouvé mille et une. »

Après sa mort, on trouva plusieurs choses originales dans son inventaire, entre autres, ce billet dans un sac de mille francs : *C'est ici le dernier argent*

que j'ai reçu du roi ; depuis ce tems-là é n'ai jamais dit de bien de lui (1).

Dans un autre sac, il y avait un écu d'or enveloppé dans un papier où était écrit : *Cet écu d'or est du bon roi Louis XII, et je l'ai gardé pour louer une place d'où je puisse voir pendre le plus fameux financier de notre siècle.*

On lui trouva plus de cinquante mille francs en argent derrière des livres et de tous côtés. Il fit un cabaretier de la Chapelle son légataire universel.

Millot (l'abbé) (2).

« Le caractère de l'abbé Millot offre des singularités plus piquantes peut-être que ses écrits. Il eut pour la retraite et la solitude un goût, ou plutôt une passion, qui lui a été commune avec d'autres gens

(1) Il était historiographe de France.

(2) Auteur d'une *Histoire de France*, d'une Histoire d'Angleterre, des *Élémens d'Histoire générale ancienne et moderne*, des *Mémoires du maréchal de Noailles*, etc., etc.

de lettres; mais il y joignait une manière qui lui fut propre, de se rendre solitaire au sein même des sociétés. Au milieu des hommes, il avait l'air d'un étranger qui entend la langue du peuple chez lequel il vit et qui n'a pas l'habitude de la parler. En s'adressant à lui, on s'apercevait qu'on interrompait ses pensées et qu'on lui demandait un effort et il avait autant de peine à sortir de lui-même, que la plupart des hommes en éprouvent à y rentrer. Aucune discussion ne décourageait son silence, parce qu'aucun désir de briller ne flattait son amour-propre. Il pratiquait à la lettre la maxime de quelques moralistes outrés et du grand monde aussi sévère qu'eux, de ne laisser jamais paraître comme de ne laisser jamais entendre le *moi*. Ce silence habituel cependant ne pouvait ni inquiéter ni déplaire. M. l'abbé Millot avait l'art d'écouter, auquel Fontenelle attachait un si grand prix, et que dans sa vieillesse il trouvait déjà rare...; et son absence laissait un vide dans ces mêmes sociétés, où présent il paraissait ne tenir aucune place...

M. d'Alembert disait : que de tous les hommes qu'il avait connus, M. l'abbé Millot était celui en qui il avait vu le moins de préventions et le moins de prétentions. »

Avec un pareil caractère M. l'abbé Millot fut-il heureux? demande Grimm. Nous qui l'avons beaucoup vu, continuait-t-il, nous n'en savons rien; M. l'abbé Morellet, qui ne l'a presque jamais rencontré, nous assure que oui. « L'homme » de lettres, dit l'abbé Morellet, ainsi » retiré au-dedans de lui, jouit mieux » de la satisfaction intime et douce que » donne l'exercice des forces de l'esprit; » il trouve un plaisir plus vif dans la » méditation, parce que son attention est » plus profonde, et que ce plaisir est » toujours proportionné à l'énergie de » l'attention... » Pour être heureux, continue à demander le baron de Grimm, suffit-il donc de l'exercice des forces de l'esprit? le peu de bonheur dont nous pouvons jouir, ne vient-il pas bien plus de nos sentimens que de nos idées? et tout sentiment qui ne peut se communi-

quer aux autres, fut-ce même celui de la gloire, paraît bien triste et bien froid. »

Après avoir parlé de l'originalité silencieuse de l'abbé Millot, nous ne pouvons nous empêcher de terminer cet article, sans rappeler un trait de la bonté de son cœur.

Il avait été appelé et placé à Parme, par le marquis de Felino, qui était Ministre. Bientôt des divisions intestines vinrent troubler ce pays. Le marquis de Felino devint l'objet d'un mouvement populaire qui alla jusqu'à mettre en danger sa personne et le petit nombre d'amis que lui laissait le malheur. L'homme de lettres était de ceux que l'adversité n'écarte pas. Le Ministre n'osait plus se montrer en public, il était menacé d'être brûlé dans sa maison ; dès-lors l'abbé Millot ne le quitte plus. On a beau l'avertir des périls auxquels il s'expose, et lui annoncer la perte inévitable de sa place : *Ma place*, dit-il, *est auprès d'un homme vertueux, mon bienfaiteur et qu'on persécute ; je ne perdrai pas celle-là.*

Orléans de Ste.-Geneviève

(Le duc d').

Le duc d'Orléans, fils du régent, après s'être livré aux écarts d'une jeunesse assez fougueuse, se jeta tout-à-coup dans la dévotion, et se retira à Sainte-Geneviève, où il pratiquait les exercices de la plus austère piété.

Les jeûnes, les macérations, les extases, et autres pratiques dévotes lui troublèrent le cerveau, et il donna des preuves fréquentes d'une altération mentale bien singulière.

Il ne voulut jamais croire qu'on mourut. Il était passionnément attaché à mademoiselle d'A.... ; elle mourut, et il s'obstina à penser que le roi l'avait fait enlever pour l'empêcher de l'épouser (1).

(1) Dans le commencement de sa passion, sa dévotion lui avait fait naître quelques scrupules sur sa liaison avec mademoiselle d'A... Pour les lever entièrement, il résolut de l'épouser.

Pompadour (l'abbé de).

Ce petit homme, qui ne fit jamais ni figure ni métier dans le monde, serait resté fort ignoré et ne figurerait pas ici, sans un trait fort original et très-plaisant. Il avait un vieux laquais qui le suivait et qui disait son bréviaire dans toutes les antichambres. Son maître, outre ses gages, lui donnait tant par jour pour dire son bréviaire pour lui, et s'en croyait quitte de la sorte. Mort en 1710.

Saint-Foix (G. F. Paulin de) (1).

Le caractère de M. de St.-Foix formait un contraste assez singulier avec celui de ses ouvrages. L'auteur des *Grâces*, était bien le mortel le plus sec et le plus

(1) Historiographe de l'ordre du St.-Esprit, auteur *des Essais sur Paris, de l'Oracle, des Grâces,* etc., né à Rennes en 1703, mort à Paris en juillet 1776.

bourru qu'il fût possible de rencontrer. Tout le monde connaît son aventure au café Procope. Il était dans un coin à lire le *Mercure*, lorsqu'une personne s'approche d'une table voisine de la sienne et demande une bavaroise. C'était l'heure du souper, car on soupait alors, et Saint-Foix s'avisa de dire : *C'est un triste souper qu'une bavaroise*. Son voisin n'ayant pas entendu toute la phrase, le regarda en fronçant le sourcil, et eut la prudence de ne pas relever le propos ; mais Saint-Foix répéta deux fois en levant la voix : *C'est un triste souper qu'une bavaroise !* Alors le voisin, qui était un chevalier de Saint-Louis, voyant que lui seul prenait une bavaroise, demanda à Saint-Foix si c'était à lui que s'adressait l'apostrophe ; celui-ci répondit avec le ton sec, brusque et presqu'ironique qui lui était habituel ; *qu'il ne s'adressait à personne, mais qu'une bavaroise était un fichu souper*. Une dispute légère s'engagea, et Saint-Foix la termina en disant au chevalier de Saint-Louis, que, s'il était mécontent, il était prêt à lui donner satisfaction. On

sortit, on se rendit derrière le Luxembourg, et là, Saint-Foix reçut un coup d'épée à travers du corps. Par terre, et nageant dans son sang, il dit à son adversaire, qui le secourait : *C'est bien ; mais cela ne prouve rien, et vous avouerez qu'une bavaroise est un f...tu souper !*

Il eut vingt affaires dans sa vie pour des sujets de la même importance ; et toujours malheureux, rien ne put le corriger d'une manie si étrange et surtout si peu commune à messieurs les gens de lettres.

Si ses écrits étaient en opposition avec son caractère, ils ne l'étaient guère moins avec ses goûts. M. de Saint-Foix n'a rien fait, du moins d'imagination qui ne soit d'un genre facile et grâcieux, et tous ses jugemens en littérature, étaient d'une sévérité très-exclusive, pour ne pas dire très-injuste. Il n'estimait que les ouvrages d'une bouche austère et vigoureuse. Corneille était son idole. Racine avait, à son gré, trop de mollesse et de douceur. Il avait pris, on ne sait pourquoi, l'aver-

sion la plus décidée pour Henri IV, et une des dernières occupations de sa vieillesse fut de rassembler un grand nombre de matériaux qu'il prétendait employer à détruire l'enthousiasme avec lequel la France entière adore la mémoire de ce bon roi. M. de Saint-Foix pensait fort librement sur la religion. Il détestait les prêtres, mais il n'aimait pas mieux les philosophes. A la première représentation des *Philosophes*, M. de Villemorien, l'un des tenaces de la ferme-général, ayant trouvé M. de Saint-Foix au foyer, s'approche de lui d'un air fort empressé, et lui dit : *Vous avez vu ces* philosophes, *Monsieur ; eh ! bien, cela n'est-il pas très-plaisant — Pas tant*, lui répliqua notre gentilhomme breton, avec cet accent brusque et lent qui lui était propre, *pas tant que Turcarel.......*

Santeuil (Nicolas) (1).

Santeuil fut plutôt un fou qu'un original, et on ferait un volume, si l'on voulait rappeler tous les traits qui prouvent qu'il avait le cerveau détraqué; nous allons choisir ceux qui, par leur originalité, rentrent dans notre domaine.

Un jour qu'il s'était enfoncé dans un confessionnal, soit pour y dire ses vêpres, soit pour rêver à quelque ouvrage, une femme, croyant que c'était un confesseur, se mit à genoux et lui conta toutes ses fredaines. Quand le poète étouffait quelqu'éclat de rire ou marmottait quelques paroles, la bonne pénitente ne doutant pas que ce ne fut des reproches, se hâtait d'achever sa confession.

Lorsqu'elle eut tout dit, fort étonnée du silence qu'il gardait, elle prit le parti de lui demander l'absolution : « Est-ce

(1) Né en 1630, mort en 1697; il était moine Victorin; on lui doit de beaux morceaux écrits en latin et des hymnes superbes.

» que je suis prêtre, lui dit Santeuil? —
» Comment, reprit la dame ; et pour-
» quoi donc m'avez-vous entendue? —
» Et pourquoi m'as-tu parlé? reprit San-
» teuil? — Je vais de ce pas me plaindre
» à ton prieur, ajouta la femme. — Et
» moi, tout conter à ton mari, riposta
» le poëte. »

Santeuil ne fut jamais que sous-diacre ; cela ne l'empêcha pas de vouloir prêcher dans une occasion où l'on manquait de tout autre prédicateur ; mais à peine fut-il monté en chair, qu'il perdit son sujet de vue : il fut obligé de descendre ; en se retirant, il apostropha ainsi son auditoire : *J'avais encore bien des choses à vous dire ; mais il est inutile de vous prêcher davantage, vous n'en deviendriez pas meilleurs.*

Un moine prêchait à Saint-Mery et endormait son auditoire ; Santeuil qui n'avait pas encore cédé au sommeil que répandait le père, dit assez haut : « Il fit mieux l'année passée. » Quelqu'un répondit : il ne prêcha pas. « Et c'est en cela qu'il fit mieux, répliqua Santeuil. »

En général, il se plaisait à lancer des traits contre les moines. Il répétait souvent qu'il fallait surtout se défier de quatre choses : du visage d'une femme, du derrière d'une mule, du côté d'une charrette et d'un moine de tous les côtés.

Oubliant quelques fois les règles de Saint-Victor, Santeuil rentrait plus tard qu'il ne convenait à un homme de son état. Un soir qu'il voulut rentrer à près de minuit, le portier refusa de lui ouvrir parce que, disait il, on le lui avait défendu. Après bien des prières et bien des refus, notre poëte glissa un demi-louis sous la porte et elle roula aussitôt sous ses gonds. A peine fut-il rentré qu'il feignit d'avoir oublié un livre sur une borne où il s'était assis pendant qu'on le fesait attendre. L'officieux portier sortit pour aller chercher le livre, et Santeuil ferma aussitôt la porte sur lui. Maître Pierre qui était à demi-nu, se met à frapper à la porte ; notre poëte lui répond qu'il n'ouvrira pas, parce que M. le prieur l'a défendu. « *Eh ! monsieur Santeuil, je vous ai ouvert de si bonne*

grâce. » — *Je t'ouvrirai au même prix*, dit Santeuil. Le portier rendit le demi-louis et la porte lui fut ouverte.

Sartine (M. de).

Lieutenant de police et ensuite ministre de la marine.

Monsieur de Sartine avait un faible incroyable pour les belles perruques bien frisées, bien poudrées : plus d'une fois un pétitionnaire dut le succès de ses sollicitations à l'empleur et à la beauté de sa perruque. M. de Sartine en avait une collection, tant *in-folio*, *in-quarto*, *qu'in-douze*, grand et petit format, les unes plus carrées que les autres, qui se montaient à 70 ou 80 du plus bel échantillon et du meilleur feseur.

C'est cette manie pour les perruques qui engagea un plaisant à écrire sur la porte de l'hôtel de ce ministre, le lendemain du jour où il avait reçu un sanglant affront.

O perruque ma mie
N'as-tu donc tant vécu que pour cette infamie.

Suvarow, général Russe.

A soixante et dix ans il était aussi vif et aussi bouillant qu'un Français à dix-huit. Sobre à l'excès, dur à lui-même, il ne couchait que sur du foin et n'eut jamais d'autre lit. Il dînait de six à huit heures du matin selon la saison, et travaillait jusqu'à la retraite qu'il faisait battre au soleil couchant. Cette retraite était toujours au camp ou en garnison, suivie d'une prière du soir qui durait 20 ou 25 minutes et à laquelle il assistait toujours. Il rentrait ensuite dans sa chambre ou dans sa tente, fesait une demi-heure de conversation et se couchait. A minuit ou une heure il se levait, travaillait jusqu'à quatre, allait à la messe à six et à la parade avant son dîner.

Hiver comme été il était en gilet et en culottes blanches. Quelque tems qu'il fît, on lui jetait une douzaine de seaux d'eau sur la tête ou sur le corps; après quoi il s'essuyait et se chauffait au près

d'un grand feu. Il courait et sautait sans cesse et ne parlait jamais que de guerre et combats.

Il avait l'usage de prêcher tous les samedis à ses troupes, pendant une heure et souvent davantage.

S**** s (Monsieur).

L'originalité ou plutôt la folie de M. S.... consiste dans un goût tout particulier pour les procédures, tout en protestant de sa haine pour les procès.

Depuis quelques années il a figuré dans 200 jugemens ou arrêts, presque tous rendus contre lui. Les frais auxquels il a été condamné, se montent à près de 400,000 fr. La régie des domaines lui demandait 40 fr. Il résista, se laissa poursuivre et occasionna 3000 fr. de frais, qu'il fut obligé de payer. Dans une autre occasion où on lui demandait 4 fr. 50 cent., il se fit condamner à 165 fr. de dépens. Il marie l'une de ses filles, il refuse de payer à son gendre la dot promise. Ce

n'est pas que l'argent lui manque, mais il ne veut pas qu'il soit dit qu'il paye volontairement. Le gendre fait saisir les meubles du beau-père. Celui-ci assiste à la vente et rachète son mobilier pièce à pièce.

Usel (M. d').

Il conserva jusqu'à l'âge le plus avancé, une gaité originale, sous laquelle perçaient cependant beaucoup de symptômes d'égoïsme, mais qu'il trouvait moyen de rendre plaisans.

Célibataire et jouissant d'une fortune considérable, il devait être naturellement entouré de beaucoup de collatéraux, et ne voulant pas être gêné dans l'intérieur de son appartement, il avait mis sur la porte de sa chambre un écriteau portant en gros caractères ces mots : *ne veux neveux*. Etant à table avec tous ses parens, il leur disait : « Mes amis, vous avez » tous des droits égaux à ma succession ; » elle sera bonne et je vous aime tous

» également. Cependant je suis décidé à
» ne faire qu'un héritier et je sais sur
» qui fixer mon choix : c'est à vous
» même à le déterminer. Celui qui me
» fera le plus de présens pendant ma
» vie, aura mes biens après ma mort. »
Quoiqu'il eût l'air de faire une plaisanterie, ses neveux le connaissaient trop bien pour ne pas savoir que c'était réellement le moyen de lui plaire, et que tout en ayant l'air de badiner, il avait dit franchement sa pensée. Aussi s'empressaient-ils de lui faire des cadeaux qu'il acceptait avec beaucoup de plaisir, en leur disant, pour continuer sa plaisanterie : *Dieu vous le rende.* Il avait fait préparer une galerie où tous ces présens étaient soigneusement gardés, rangés par ordre de date, étiquetés de leur valeur et accompagnés d'un chapitre d'observations sur le plus ou moins de délicatesse avec lequel le présent avait été fait.

Revenant à Paris, d'où il s'était absenté depuis assez long-tems, M. d'Ufel rencontra au moment de son arrivée l'abbé de Lattaignant, son ancien ami qui, en-

chanté de le voir et ne voulant pas le quitter de la journée, lui proposa de le mener passer la soirée chez des dames de sa connaissance, très-gaies, et où il serait fort bien accueilli. M. d'Ufel voulut s'excuser sur ce qu'il était en habit de voyage, qu'il ne connaissait point ces dames, qu'il était fatigué de la route et qu'on lui ferait sur ces courses beaucoup de questions auxquelles il ne se souciait pas de répondre. « Qu'à cela ne tienne, » lui dit Lattaignant, je te présenterai » comme un baron Allemand qui m'est » recommandé, et qui arrive à l'instant » sans savoir un mot de français. Si tu » veux même, je t'annoncerai comme » sourd et muet, ayant d'ailleurs reçu » une bonne éducation et jouant tous les » jeux de société. Ainsi tu pourras te » mettre à ton aise et tu seras bien sûr » qu'on ne te fatiguera pas de questions. »

M. d'Ufel trouva cette dernière idée plaisante, partit avec l'abbé, fut présenté aux dames comme il avait été convenu, et joua si parfaitement son rôle qu'elles en furent complettement dupes.

On lui proposa par signes une partie de reversi avec trois dames ; il accepta, et l'abbé de Lattaignant fesant une autre partie, eut soin de se placer près de lui sous prétexte de l'aider à se faire comprendre. Les dames badinent d'abord sur le sourd et muet. Peu à peu les plaisanteries augmentent et deviennent entre elles d'un ton de gaité telle que M. d'Ufel est obligé de faire tous ses efforts pour s'empêcher d'éclater de rire. A force de se contraindre, il ne peut retenir un vent fort bruyant. L'abbé se retourne avec précipitation : « *Mesdames*, dit-il, d'un grand sang froid, *je vous demande pardon : mais comme il est sourd, il a cru faire une v.....* » A ce mot M. d'Ufel n'y peut plus tenir ; il part d'un éclat de rire et se voyant découvert, saute sur son chapeau et veut se sauver. Mais les dames qui trouvèrent la scène très-divertissante, l'arrêtèrent et le forcèrent à rester dans leur société, que sa gaieté ne fit qu'animer davantage.

Ayant rassemblé une nombreuse société à sa terre de Dortans, quelques jeunes

gens fatigués et mouillés au retour d'une partie de chasse, se réchauffaient à la cuisine autour d'un grand feu. L'un d'eux s'endormit au coin de la cheminée et ses camarades s'imaginèrent fort imprudemment d'attacher le crochet du tournebroche à la ceinture de sa culotte et de remonter précipitamment la roue, de manière à ce que le dormeur se réveillât suspendu en l'air au risque de se tuer si le soutien venait à se rompre. M. d'Ufel attiré par les éclats de rire de nos jeunes fous et par les cris du patient, accourt, entre dans la cuisine et, frappé du danger que courait..... son tournebroche, s'écrie : *que diable, messieurs, avec vos plaisanteries, vous risquèz de casser mon tournebroche.* On peut s'imaginer quel fût le mécontentement du pauvre pendu, qui s'attendait à être délivré pour son propre danger, et non par rapport à celui de l'ustensile de cuisine, dont il s'embarrassait fort peu dans sa position.

———

Villayer,

Doyen du conseil, l'un des 40 de l'Académie française.

M. de Villayer, qui mourut à Paris le 5 mars 1691, était un homme plein d'inventions singulières, de manières originales; et joignait à cela beaucoup d'esprit. C'est peut-être à lui qu'on doit l'invention des pendules et des montres à répétition pour en avoir excité le désir. Voici l'invention singulière qu'il eut pour suppléer à ces utiles et ingénieuses machines.

Il avait disposé à sa portée, dans son lit, une horloge avec un fort grand cadran, dont les chiffres des heures étaient creux et remplis d'épices différentes; en sorte que, conduisant son doigt le long de l'aiguille, sur l'heure qu'elle marquait ou au plus près; il goûtait ensuite et par le goût et la mémoire connaissait la nuit l'heure qu'il était.

C'est lui aussi qui a inventé ces chaises volantes, qui, par des contre-poids, montent

et descendent seules entre deux murs à l'étage qu'on veut, en s'asseyant dedans par le seul poids du corps, et s'arrêtant où l'on veut. — M. le prince de Condé s'étant fort servi de ces machines à Paris et à Chantilli, madame la duchesse sa belle fille, et fille du roi, en voulut avoir une de même pour son entresol à Versailles, et voulant y monter un soir, la machine manqua et s'arrêta à mi-chemin, en sorte qu'avant qu'on pût l'entendre et la secourir en démontant la machine, elle resta trois bonnes heures suspendues. Cette aventure la corrigea de la voiture, et en fit passer la mode.

Voisenon (la Comtesse de).

Elle était aussi connue par ses caprices que par son esprit. Elle ne faisait cas des gens, qu'autant qu'elle ne pouvait les déconcerter par ses impertinences et qu'ils y répondaient avec esprit.

M. le comte de Voisenon ayant trouvé dans plusieurs sociétés M. l'abbé de la

Feronays, il l'engagea à venir chez lui. Celui-ci acceptant l'invitation, répondit qu'il aurait l'honneur auparavant de rendre ses devoirs à madame la comtesse, et le pria de vouloir bien l'en prévénir. Il se présenta chez elle en effet le lendemain, se fit annoncer et la trouva seule un livre à la main. Il lui adressa les complimens d'usage en pareille circonstance; mais sans paraître l'écouter, sans se déranger, elle détourne nonchalamment les yeux sur l'abbé, le toise du haut en bas et se remet à lire. L'abbé croit alors n'avoir pas été entendu, se nomme et recommence son compliment; mais il est accueilli de même. Alors il avance un grand fauteuil près du feu, s'y étend, tire son bréviaire de sa poche, fait semblant de marmoter quelques prières, fait le signe de la croix, se lève et s'en va, sans avoir l'air de regarder la maîtresse de la maison.

Madame de Voisenon trouva la conduite de l'abbé plaisante, se garda bien de raconter cette petite scène à son mari, lui dit au contraire qu'elle avait vu son

ami, qu'elle l'avait trouvé extrêmement aimable, et le pria de l'engager à la venir voir souvent. Mais l'abbé ne fut point tenté de se rendre aux instances que lui fit à cette égard le comte de Voisenon, dont la bonhomie contrastait parfaitement avec l'humeur capricieuse de sa femme.

ORIGINALITÉS ET FOLIES.

Un jeune homme riche et conséquemment accoutumé à toutes ses aises, répandu dans ces sociétés bruyantes dont les membres fesant de la nuit le jour, sont obligés de faire du jour la nuit, couchait dans une chambre à l'entresol dont les fenêtres donnaient sur la rue. Une laitière prit l'habitude de venir tous les matins, distribuer son lait précisément sous ses fenêtres. Le caquet de toutes les filles du quartier qui venaient s'approvisionner, la voix forte et la langue bien affilée de la marchande, auxquels se joignaient les sons peu mélodieux que

rendait l'âne sur lequel le magasin était établi, faisaient le désespoir de notre élégant dès son premier somme. La laitière fut sourde aux prières réitérées qu'il lui fit faire de choisir un autre lieu ; lui-même un jour vint la solliciter de respecter son repos ; aucun endroit ne paraissait à l'opiniâtre villageoise, aussi commode, aussi avantageux pour son commerce ; le pavé est libre, elle y restera et y reviendra tous les jours, quoiqu'on puisse lui dire : « Ma bonne, lui dit le jeune homme, votre âne me paraît plus raisonnable que vous et je vais lui dire un mot. » Il s'approche du baudet, feint de l'entretenir en se penchant vers son oreille, et se retire peu satisfait. Pendant ce tems la laitière riait de sa simplicité et ne cessait de s'applaudir d'avoir si bien bravé ce petit monsieur qui voulait empêcher les bonnes gens de gagner leur vie. Bientôt l'âne paraissant furieux, se met à braire de toutes ses forces, lance des ruades de tous cotés et s'agitant vivement, renverse à terre lait et oeufs frais, crême et fromage. La laitière

et la populace de crier au sortilége ; l'homme en robe de chambre a dit des paroles magiques ! on fait venir le commissaire. « Un monsieur a ensorcelé mon âne : rendez-moi justice ; il faut le brûler après qu'il m'aura payé mon lait et mes fromages. » Le commissaire veut entendre toutes les parties ; notre homme l'attendait de pied ferme. « Monsieur, dit-il,
» après avoir laissé écouler le torrent de
» paroles entremêlé d'injures dont l'ac-
» cabla la laitière : cette femme m'im-
» portune, depuis long-tems trouble mon
» sommeil et a méprisé mes plaintes
» comme mes prières ; j'ai voulu me ven-
» ger sur la personne de son âne ; le
» baudet, aussi cupide que sa maîtresse,
» a une sœur dont il comptait recueillir
» la succession, et elle vient de se ma-
» rier ; c'est la nouvelle que je lui ai
» apprise en lui parlant à l'oreille ; elle
» l'a transporté de colère, et il en a
» témoigné sa fureur par ses cris et par
» ses gestes. » Le commissaire vit bientôt quel était l'objet de la ruse ; il fit payer à la laitière le montant de son lait ; et

celle-ci ne fut plus curieuse du voisinage d'un homme assez habile pour converser avec les bêtes et émouvoir leurs passions. L'élégant, délivré d'elle, conta au commissaire qu'il avait adroitement glissé dans l'oreille de l'âne un morceau d'amadou allumé d'un côté : le feu, en gagnant, avait bientôt tourmenté le pauvre animal qui s'était agité jusqu'à ce qu'il s'en fût débarrassé.

Il y avait dans les petites maisons de Zurich un réclus, plutôt imbécille que fou, auquel on laissait toute sa liberté et qui n'en avait jamais abusé. Tous ses plaisirs se bornaient à l'emploi de sonner les cloches de la paroisse ; mais lorsqu'il fut devenu vieux, soit qu'il fût réellement moins propre à remplir cette fonction auguste, soit que la jalousie et les brigues qui règnent dans les républiques pénètrent jusques dans leurs hôpitaux, le malheureux fut dépossédé de sa charge. Ce coup le plongea dans le dernier désespoir ; mais sans le témoigner par ses plaintes, il alla trouver l'exécuteur des hautes-œuvres et lui dit avec cette tranquillité sublime

qu'inspire une résolution bien déterminée. « Je viens, mon cher monsieur,
» vous demander un service. Je sonnais
» les cloches, je n'étais bon qu'à cela
» dans ce monde, on ne le veut plus.
» Faites-moi le plaisir de me couper la
» tête; si je le pouvais, je vous en épar-
» gnerais la peine; » et en même tems il se mit en état de recevoir le service obligeant qu'il demandait avec tant d'instance.

Le magistrat à qui cette scène fut rapportée, en fut touché et voulut récompenser jusque dans le dernier de ses citoyens la passion d'être utile. On le rétablit dans les honneurs de son emploi, on lui donna seulement quelques aides pour le soulager, et il mourut en sonnant les cloches.

Le prince d'Henin était l'amant de Melle. Sophie Arnoud, et depuis près de 5 mois ne la quittait pas et même lui permettait à peine de sortir de chez elle.

M. le comte de Lauraguais ayant su que cette manière de vivre donnait de fréquens bâillemens à Sophie Arnoud, il

envoya la question suivante à la faculté de médecine. « Messieurs de la faculté » sont priés de donner en bonne forme » leur avis sur toutes les suites possibles » de l'ennui sur le corps humain et jus- » qu'à quel point la santé peut en être » altérée. »

La faculté a répondu que l'ennui pouvait rendre les digestions difficiles, empêcher la libre circulation des vapeurs, etc., et qu'à la longue même il pouvait produire le marasme et la mort.

Bien muni de cette pièce authentique, M. le comte de Lauraguais s'en est allé chez un commissaire, qu'il a contraint à recevoir sa plainte, comme quoi il se porte dénonciateur envers M. le prince d'Henin, comme homicide de Sophie Arnoud, depuis cinq mois et plus, qu'il n'a bougé de chez elle.

Avant sa mort, madame Necker écrivit trois cent soixante-cinq lettres missives et les confia à une amie pour qu'on en envoyât une chaque jour à son mari pendant l'année qui suivrait son décès.

Le cardinal de Mazarin marqua toujours

de la prédilection pour la plus jeune de ses nièces qui fut duchesse de Bouillon. Son éminence s'amusait beaucoup à lui faire des plaisanteries, qu'elle ne prenait pas toujours bien, surtout dans sa plus tendre enfance. En voici une qui est fort originale. Elle n'avait pas encore dix ans lorsque son oncle imagina de lui faire croire qu'elle était enceinte. Le ressentiment qu'elle en témoigna, le divertit si fort, qu'il résolut de pousser encore plus loin cette plaisanterie. Il fit rétrécir ses habits et on tâchait de lui persuader que c'était elle qui avait grossi : tous ceux qui l'approchaient avaient ordre d'avoir un air interdit en l'approchant. Cela dura autant qu'il fallait pour lui faire paraître la chose vraisemblable. Cependant elle s'en défendait avec beaucoup de vivacité, jusqu'à ce que le tems de l'accouchement étant arrivé, elle trouva un matin entre ses draps un enfant qui venait de naître. Il serait difficile d'exprimer quelle fut son étonnement et sa désolation à cette vue. *Il n'y a donc* disait-elle, *que la vierge et moi à qui cela soit arrivé, car je n'ai pas ressenti*

le moindre mal. La reine mère la vint consoler et voulut être marraine; plusieurs personnes vinrent complimenter l'accouchée et ce qui avait été d'abord un passe-tems du cardinal, devint le divertissement de toute la cour. On la pressa à divers reprises de déclarer le père de l'enfant; mais tout ce que l'on en put tirer, fut : *que ce ne pouvait être que le roi ou le comte de Guiche, parce qu'il n'y avait que ces deux hommes-là qui l'eussent embrassée.*

Le contrôleur général Desmarets avait un frère évêque qui passait sa vie à Paris en hôtel garni et en robe de chambre, sans voir personne, ni lire aucune lettre. Il les ramassait toutes sans les ouvrir. A la fin, le roi se lassa et dit à Desmarets de le renvoyer à son église. L'embarras du prélat fut d'autant plus grand, qu'il vivait depuis long-tems d'emprunt et qu'il fallait payer avant que de partir. Son secrétaire s'avisa d'un expédient, qui fut d'attaquer cette montagne de lettres, pour voir s'il ne s'y trouverait point quelques lettres de change. L'évêque y con-

sentit faute d'autre ressource. Le secrétaire se mit donc en besogne et trouva pour cinq cent mille livres de lettres de change à toutes dates : c'était le produit des abbayes que possédait le prélat, et les cadeaux du contrôleur général n'étaient pas pour peu dans cette somme. L'Évêque partit et ne fut plus en peine de payer sa dépense.

N'est ce pas une originalité du premier ordre que celle de cet Anglais qui dernièrement citait son apothicaire en réduction de mémoire ? Voici le fait :

Un riche célibataire, doué d'un goût particulier pour les compositions médicales, a fait, pendant vingt-cinq ans, une immense consommation de drogues. Il a absorbé en une seule année *cinquante et une mille* pillules et une énorme quantité d'autres médicamens. Cependant, l'apothicaire ayant présenté un compte de 800 livres sterling (19,200 fr.), le malade a trouvé cette somme exorbitante, et l'affaire a été portée devant les tribunaux.

Deux médecins, appelés par les juges, ont interrogé le *patient* sur le régime qui

lui était prescrit et qu'il avait suivi avec une scrupuleuse fidélité. Voici sa réponse : « Tous les jours à deux heures et demi du matin, je prends deux cuillerées et demie de jalap avec une certaine quantité d'élixir. Je dors ensuite paisiblement jusqu'à 7 heures. Alors on m'apporte une nouvelle dose de jalap et d'élixir. A 9 heures, j'avale quatorze petites et onze grosses pillules pour me fortifier l'estomac et m'aiguiser l'appétit. A déjeûner, je bois un verre de lait pur. A onze heures, je prends une composition d'acide et d'alkali ; plus tard le *bolus* ; à 9 heures du soir je finis par avaler une autre composition anodine, mes pillules, et je vais me coucher. » Les médecins et les juges n'ont pu s'empêcher de rire en écoutant les détails de ce singulier régime ; cependant justice a été faite et le compte d'apothicaire fut réduit à moitié.

En 1817, l'Angleterre vit encore un original de cette espèce et voici ce qu'on lit dans le Panorama de l'Angleterre.

Un riche célibataire, marchand de bestiaux, vient de mourir à Heckington.

Il avait une si grande passion pour les dogues et les pillules, que le dernier mémoire de son apothicaire était de cinquante-cinq grandes pages. Comme il conservait tous ses mémoires, où il s'est amusé à faire le relevé du nombre des pillules qu'il a prises depuis 1794, jusqu'à sa mort, il s'en trouve 226,931, ce qui donne un terme moyen de 29 par jour. Il convient d'ajouter à tous ces picotins de pillules plus de 40,000 bouteilles de juleps, d'électuaires, etc., etc. Il a vécu cependant jusqu'à l'âge de 65 ans.

Un batelier nommé Holmes, mécontent de la multitude des impositions dont on est accablé en Angleterre, imagina un singulier expédient pour n'en point payer. Il vendit une maison qu'il possédait sur les bords de la Tamise, et du produit de cette maison, il acheta un bateau couvert, où il fit sa résidence avec sa femme et sa nombreuse famille. Toute la rivière était son domaine; il se fixait où il voulait selon le tems et les circonstances, et vivait dans l'endroit qui lui paraissait le plus convenable et le plus commode. La propreté

la pluie, et dans l'instant même où il pleuvait le plus abondamment, il envoyait chez tous ceux qui avaient ende son habitation flottante, l'intérêt qu'inspiraient sa femme et ses enfans, joint au caractère facétieux de ce batelier, attiraient un grand nombre de curieux, qui admiraient avec quelle intelligence cet homme était parvenu à se soustraire au joug des impôts les plus accablans.

Le docteur Henly, pasteur et juge-de-paix d'un village du comté de Kent, était un homme singulier, et ses paroissiens étaient fort querelleurs. Fatigué d'être continuellement obligé, en sa qualité de juge-de-paix, de leur donner audience et de juger leurs différends, il imagina un moyen propre à les guérir de la manie des procès. Chaque fois que quelqu'un d'entr'eux venait lui demander son audience, il le renvoyait, sous prétexte que dans ce moment il était occupé d'une affaire importante, et en lui promettant de le faire avertir aussitôt qu'il pourrait l'entendre. Il attendait alors que le tems se mît à

tr'eux quelques différends, se mettait sur le seuil de sa porte et de-là leur donnait audience. Les plaideurs, obligés d'être devant lui chapeau bas, étaient mouillés comme s'ils eussent tombé dans la rivière; ils ne tardèrent pas à se dégoûter de l'esprit de chicane.

Un Français, triste, rêveur, fort embarrassé pour son existence, se promenant seul dans le parc Saint-James, est abordé par un Anglais qui le salue, et lui dit sans le connaître : « Chaque pas que je fais, me conduit à la mort. Votre physionomie me plait; recevez ce paquet; mais j'exige que vous ne l'ouvriez que chez vous. » L'Anglais s'éloigne alors, et le Français n'a rien de plus pressé que de se rendre à son logis. Il trouve dans le paquet environ mille guinées, et, pénétré de reconnaissance, il revient dans le parc, cherche avec empressement son bienfaiteur, et voit qu'on le retire du canal où ce malheureux venait de se noyer.

Pym vivait satisfait et sans ambition, près de Londres, et dépensait chaque année 300 livres sterling, que son père lui avait laissées en mourant. Il s'endormit un jour dans son jardin et son bonheur cessa pour jamais. Il rêva qu'un homme, d'un extérieur agréable, s'approcha de lui et lui parla en ces termes : « Pym, votre intégrité, votre hospitalité et vos autres vertus, vous donnent droit de prétendre à une récompense du ciel. De ce jour en un an, vous recevrez de mes mains 30,000 livres. » Ce songe fit une profonde impression sur Pym. En se réveillant, il marque sur ses tablettes la date exacte, et jusqu'à la minute à laquelle ce bonheur vient de lui être annoncé. Il ne doute point qu'un ange ne soit descendu du ciel pour lui faire cette promesse. Il roule déjà dans sa tête un nouveau plan de conduite, et mille idées de grandeur et de magnificence ; sa maison lui paraît trop petite pour sa grandeur future. Il mande des ouvriers ; on la jette en bas, pour la rebâtir dans un nouveau goût. Le potager est converti en une grande cour,

les petits appartemens deviennent de vastes salles ; les vieux meubles, solides et commodes, sont changés contre les élégans colifichets du jour. Au lieu de tapisseries, la boiserie, la dorure, la peinture, la sculpture, ornent les nombreux appartemens de ce palais ; les jardins sont métamorphosés en parterres, et la basse-cour en une grotte rustique.

On connaissait le bien de Pym, et l'on s'étonna comment il était devenu tout-à-coup assez riche pour élever un si somptueux bâtiment qui devait au moins lui avoir çouté 10,000 livres sterling. Chacun raisonnait diversement sur ce sujet : l'un assurait qu'il avait trouvé un trésor ; un autre qu'il avait épousé secrètement une dame fort riche ; et plusieurs, qu'il avait fait un pacte avec le diable. Personne ne pouvait deviner la vérité. Tout ce qu'on savait sûrement, c'est que Pym avait engagé l'héritage de ses pères, pour acheter du marbre, des pierres, et payer en parties ses ouvriers ; mais on ignorait que, pour les solder, il avait fixé le jour, où, suivant son songe, il devait être riche.

Enfin ce jour désiré arrive. Une magnifique collation était préparée pour les amis et les parens de Pym, qu'il avait exprès rassemblés, afin de se donner le plaisir de payer devant eux tous ses ouvriers qu'il avait fait avertir. L'heure venue, il prie la compagnie de lui permettre de sortir un instant. Il se retire dans son cabinet, et compte n'en sortir que chargé de richesses. L'heure sonne, il trésaille, elle s'écoule, il frémit, et ne voit paraître ni ange ni messager céleste. Cependant notre rêveur ne se déconcerte point: il s'imagine que, puisque la promesse lui a été faite pendant son sommeil, c'est aussi pendant son sommeil qu'elle doit être effectuée. D'ailleurs, quelle apparence que des intelligences divines, qui chérissent la paix et la tranquillité, se rendent dans une maison remplie de tumulte, et qui retentit des cris joyeux de cinquante convives de bonne humeur? prévenu de ces idées, il va rejoindre la compagnie avec la contenance la plus assurée; il remet ses créanciers au lendemain, bien persuadé que dans le cours

de la nuit, il recevra la somme dont son imprudence l'a privé pendant le jour.

La journée se passa dans la joie et la bonne chère, et les convives retirés, Pym fut se mettre au lit, et s'endormit profondément; mais aucune image agréable ne vint caresser son imagination pendant son sommeil; vingt fois, il se réveille, et regarde dans sa chambre; vingt fois il se désespère de ne rien apercevoir. Enfin, le jour paraît, et les tableaux, et les peintures, et les glaces et les meubles de prix qui s'offrent à ses yeux et qui ne sont point payés, lui rappellent sa crédulité et comblent son infortune. Les créanciers reviennent, ils sont encore renvoyés. Ils s'impatientent*, font des ponrsuites, et l'infortuné Pym est jetté dans une prison, où bientôt il perdit l'esprit. Ce fut pendant un de ces intervalles de raison, qu'il découvrit sa triste aventure.

Si tous ceux qui, dans Londres, tiennent la même conduite que Pym, dit l'auteur anglais qui nous fournit ce nouveau trait de la crédulité et de la folie humaine,

tombaient ainsi en démence, l'hôpital de Moorfields et celui de Bedlam n'en contiendraient pas la millième partie.

PROPOS ORIGINAUX.

Une grande dame avait, à soixante ans, pour amant, un jeune homme d'un état obscure; elle disait à une de ses amies : *une duchesse n'a jamais que trente ans pour un bourgeois*. Elle avait raison : la vanité se mêle dans tout, même dans le plaisir.

Un homme fort accoutumé à mentir, racontait une nouvelle. *Je parie contre*, dit un auditeur. *Vous auriez tort*, lui dit à l'oreille son voisin, rien n'est plus vrai. — *Eh! bien, si c'est vrai*, reprit le parieur, *pourquoi le dit-il?*

Lors des répétitions de *l'amitié au village*, dont Philidor avait fait la musique, celui-ci se fit un jour fort long-tems attendre à cause d'un déjeûner où il se prépara une digestion laborieuse. L'orchestre à jeûn mourait de faim. Le com-

positeur, aussi peu sûr du mouvement de ses jambes que de celui de la plupart des morceaux de sa musique, les fesait recommencer à chaque instant. On le vit s'avancer en vacillant sur le bord du théâtre, au moment où l'on allait exécuter une ariette qui devait être accompagnée par l'orchestre avec des sourdines, en criant, *les sourdines, messieurs, les sourdines*. Un des exécutans lui répondit : *ils sont doublement heureux*; calembourg (*les sourds dinent*) qui exprimait assez plaisamment l'envie qu'on portait dans ce moment aux sourds qui avaient le bonheur de dîner et de ne pas entendre la musique.

M. de la Roche, valet de la garde-robe du roi Louis XVI, gouverneur de la ménagerie et chevalier de S[t].-Louis, était un des plus fidèles, mais aussi un des plus sales serviteurs de nos rois. Il s'était avisé d'acheter un grand troupeau de dindons qui importunaient fort sa majesté, toutes les fois qu'elle passait devant la ménagerie : à qui tous ces dindons? lui dit un jour le roi. — A moi, Sire. —

Que je ne les retrouve plus, ou je vous fais casser à la tête de votre compagnie.

Mademoiselle Olivier, jolie actrice de la comédie française, partageait ses bontés entre M. de Lassonne, médecin, et d'Azincourt, qui doublait Préville dans les rôles de *Crispin*. Elle accoucha et les deux, messieurs se disputèrent fort vivement l'honneur d'être le père de l'enfant. Des arbitres, choisis pour examiner leurs droits et leurs titres respectifs, jugèrent que le meilleur moyen de les concilier était d'appeler l'enfant *Crispin médecin*. Cette décision parut d'une équité rare.

Dans une soirée d'hiver à Fernay on convint que chacun ferait un conte de voleur. M. Huber et d'Alembert avaient déjà fait le leur, quand le tour de M. de Voltaire arriva : *messieurs*, dit-il, *il y avait une fois un fermier-général....... ma foi j'ai oublié le reste.*

M. de Saint-Germain, ministre de la guerre sous Louis XVI, se trouvant au dîner du roi, la reine jetait des boulettes de pain à son époux. Ce prince dit, en riant, au ministre : que feriez vous,

brave militaire, si on tirait comme cela sur vous? *Sire, j'enclouerais la pièce.* Cette saillie fit beaucoup rire la reine, le roi et les assistans.

On parlait devant une vieille duchesse de l'accueil *indécent* que les dames de la cour faisaient à Clairval, à Caillot et autres acteurs.—« Comment! des femmes » de qualité les reçoivent familièrement » chez elles? ah! fi! quelle horreur! » mais, c'est atroce. De mon tems, on » recevait cela dans son lit, dans son » antichambre; mais chez soi... jamais! »

Voltaire s'enthousiasmait facilement, et dès-lors l'objet qui lui avait inspiré ce sentiment, devenait pour lui ce qu'il y avait de plus aimable, de plus rare et de plus précieux. Laissons raconter Marmontel l'enthousiasme original dont Voltaire fut saisi pour le chirurgien-dentiste l'Ecluse, et pour les talens de Mme. Denis.

« Rien de plus singulier et de plus ori» ginal que l'accueil que nous fit Voltaire. » Il était dans son lit lorsque nous arrivâ» mes. Il nous tendit les bras; il pleura de » joie en embrassant; il embrassa de même

» le fils de son ancien ami Gaulard (1).
« Vous me trouvez mourant, nous dit-
» il ; venez-vous me rendre à la vie ou
» recevoir mes derniers soupirs. Mon ca-
» marade fut effrayé de ce début ; mais
» moi, qui avais cent fois entendu dire
» à M. de Voltaire qu'il se mourait, je fis
» signe à Gaulard de se rassurer. En
» effet, le moment d'après, le mourant
» nous fesant asseoir auprès de son lit. »
« Mon ami, me dit-il, que je suis aise
» de vous voir ! *surtout dans un mo-*
» *ment où je possède un homme que*
» *vous serez ravi d'entendre :* c'est M.
» de l'Ecluse, le chirurgien-dentiste du
» feu roi de Pologne, aujourd'hui seigneur
» d'une terre auprès de Montargis et qui
» a bien voulu venir raccommoder les
» dents irracommodables de madame De-
» nis. *C'est un homme charmant.* Mais
» ne le connaissez vous pas ? — Le seul

(1) Marmontel avait fait le voyage de Paris à Bordeaux avec M. Gaulard, receveur général des fermes en Guyenne, et ils revenaient à Paris en passant par la Provence, Lyon et Genève, dans le dessein de rendre visite à l'auteur de la Henriade.

» l'Ecluse que je connaisse est, lui dis-» je, un acteur de l'ancien Opéra Co-» mique. — C'est lui, mon ami, c'est » lui-même. Si vous le connaissez, *vous* » *avez entendu cette chanson du remou-* » *leur qu'il joue et qu'il chante si bien.* » Et à l'instant, voilà Voltaire imitant l'Ecluse, avec ses bras nus et sa voix sépulcrale, jouant le *remouleur* et chantant la chanson :

Je ne sais où la mettre,
Ma jeune fillette,
Je ne sais où la mettre,
Car on me la che....

Nous rions aux éclats ; et lui, toujours sérieusement : « Je l'imite mal, disait-il ; » c'est M. de l'Ecluse *qu'il faut en-* » *tendre* ; et sa chanson de la *fileuse !* » et celle du *postillon !* et la querelle » des *Ecosseuses avec Vadé ! c'est la* » *vérité même. Ah ! vous auriez bien* » *du plaisir*. Allez voir madame Denis. » Moi tout malade que je suis, je m'en » vais me lever pour dîner avec vous.

» Nous mangerons un ombre-chevalier » et *nous entendrons M. de l'Ecluse*. Le » plaisir de vous voir a suspendu mes » maux, et je me sens tout ranimé. » Madame Denis nous reçut avec cette cordialité qui fesait le charme de son caractère. Elle nous présenta M. de l'Ecluse; et à dîner, Voltaire l'anima par les louanges les plus flatteuses, à nous donner le plaisir de l'entendre. Il déploya tous ses talens, et nous en parûmes charmés. Il le fallait bien, car Voltaire ne nous aurait point pardonné de faibles applaudissemens.

La conversation se dirigea vers le théâtre et nous parlâmes de la révolution que Melle. Clairon y avait faite. « C'est donc, » me dit-il, quelque chose de bien prodigieux que le changement qui s'est » fait en elle? — C'est, lui dis-je, un ta» lent nouveau; c'est la perfection de » l'art, ou plutôt, c'est la nature même, » telle que l'imagination peut vous la » peindre en beau. » Alors, exaltant ma pensée et mon expression pour lui faire entendre à quel point dans les divers

caractères de ses rôles, elle était avec vérité et une vérité sublime, Camille, Roxane, Hermione, Ariane et surtout Electre, j'épuisai le peu que j'avais d'éloquence à lui inspirer pour Clairon, l'enthousiasme dont j'étais plein moi-même, et je jouissais en lui parlant de l'émotion que je lui causais; lorsqu'enfin prenant la parole : *Eh bien ! mon ami,* me dit-il avec transport, *c'est comme madame Denis ; elle a fait des progrès étonnans, incroyables. Je voudrais que vous lui vissiez jouer Zaïre, Alzire, Idamé ! Le talent ne va pas plus loin.* Madame Denis jouant Zaïre ! madame Denis comparé à Clairon ! Je tombai de mon haut : tant il est vrai que le goût s'accommode aux objets dont il peut jouir; et que cette sage maxime :

> Quand on n'a pas ce que l'on aime
> Il faut aimer ce que l'on a,

est en effet non-seulement une leçon de la nature, mais un moyen qu'elle se ménage pour nous procurer des plaisirs.

Son perruquier avait, on ne sait pourquoi ni comment, mérité ses bonnes grâces, et il avait la complaisance de lui montrer quelques-unes de ses productions, avant qu'elles fussent imprimées. De-là cet homme se crut littérateur, et eut la manie de faire des vers qui étaient admirés dans ses sociétés; mais il voulait avoir l'approbation du grand poëte, et un jour il lui apporta une longue pièce de vers de sa façon, le priant de vouloir bien y jeter les yeux. Voltaire eut la complaisance de lire la première page; mais lui rendant aussitôt son cahier et ôtant son bonnet : *mon ami*, lui dit-il, *prenez-moi mesure d'une perruque*. De ce moment, il ne lui témoigna plus autant de confiance.

Voltaire aimait la louange, mais il la repoussait avec humeur quand elle lui était donnée mal à propos. Une dame qui était enthousiasmée de ses ouvrages, et qui dans sa province, affectait la manie du bel-esprit, étant allée le visiter par pure curiosité, espérait bien se vanter à son retour chez elle, de l'accueil agréable

qu'elle aurait reçu. Mais elle s'y prit fort maladroitement. Elle le trouva au milieu d'un cercle nombreux; et, pressée de faire valoir auprès de lui ses connaissances en littérature, elle interrompit une conversation intéressante pour lui dire : *Monsieur, vous avez bien travaillé pour la postérité!*—*Oui, Madame*, lui répondit-il, *j'ai planté quatre mille pieds d'arbres* ! Elle ne comprit pas cette réponse, et croyant n'avoir pas été entendue, elle voulut entamer aussi gauchement une discussion théologique. Voltaire sonna, et dit à un valet de chambre: *Accompagnez Madame qui désire voir mes jardins.—Madame, vous y trouverez mon chapelain, homme fort instruit en ce genre, et vous le reconnaîtrez à son bréviaire, qu'il tient toujours sous le bras.*

Sur le point de partir pour la Prusse, il prit à Voltaire la fantaisie d'avoir en voyage un couteau de chasse, et un matin il s'en fit apporter un faisceau pour en choisir un. Il le choisit, mais le marchand voulait un louis de son couteau de chasse, et Voltaire s'était mis dans la tête

de n'en donner que dix-huit francs. Le voilà qui calcule en détail ce qu'il peut valoir; il ajoute que le marchand porte sur son visage le caractère d'un honnête homme et qu'avec cette bonne-foi qui est peinte sur son front, il avouera qu'à dix-huit francs cette arme sera bien payée. Le marchand accepte l'éloge qu'il veut bien faire de sa figure; mais il répond qu'en honnête homme, il n'a qu'une parole; qu'il ne demande au juste que ce que vaut la chose et qu'en la donnant à plus bas prix, il ferait tort à ses enfans. — Vous avez des enfans? lui demanda Voltaire. — Oui, monsieur, j'en ai cinq, trois garçons et deux filles, dont la plus jeune à douze ans. — Eh bien! nous songerons à placer les garçons, à marier les filles. J'ai des amis dans la finance, j'ai du crédit dans les bureaux; mais terminons cette petite affaire: voilà dix-huit francs qu'il n'en soit plus parlé. — Le bon marchand se confondit en remercîmens de la protection dont voulait l'honorer Voltaire; mais il se tint à son premier mot pour le prix du couteau de chasse et n'en

rabattît pas un liard. Enfin, pendant une demie heure, Voltaire employa tous les tours de l'éloquence et de la séduction, non pas pour épargner six francs qu'il aurait donnés à un pauvre, mais à donner à sa volonté l'empire de la persuasion. Ce fut inutile ; il fallait qu'il cédât et d'un air interdit, confus et dépité, il jetta sur la table cet écu qu'il avait tant de peine à lâcher. Le marchand, dès qu'il eut son compte, lui rendit grâces de ses bontés et s'en alla. Marmontel qui avait été présent à cette scène, dit tout bas en voyant sortir le marchand ; j'en suis bien aise. — De quoi demanda Voltaire avec humeur, de quoi êtes vous bien aise. — De ce que la famille de cet honnête homme n'est plus à plaindre. Voilà bientôt ses fils placés, ses filles mariées ; et lui en attendant, il a vendu son couteau de chasse ce qu'il voulait, et vous l'avez payé malgré toute votre éloquence. — Et voilà de quoi tu es bien aise, tête de Limosin, répartit Voltaire avec un violent mouvement d'humeur. — Oh ! oui, j'en suis content. S'il vous avait cédé, je crois

que je l'aurais battu. — Savez-vous reprit-il en riant dans sa barbe, et après un moment de silence, que si Molière avait été témoin d'une pareille scène, il en aurait fait son profit? — Vraiment, dit Marmontel, c'eût été le pendant de celle de M. *Dimanche*. — Et Voltaire, revenu de son humeur, rit beaucoup *de son éloquence à six francs.*

L'abbé Coyer ayant fait un voyage à Ferney, s'était proposé d'y passer trois ou quatre mois. Il avait eu l'attention, en arrivant, de prévenir Voltaire de ce doux projet. Pour sentir combien la proposition devait agréer au patriarche de Ferney, il faut savoir que l'abbé Coyer, qui, dans ses écrits sut attraper quelques fois un ton assez léger, dans la conversation était l'homme le plus lourd, l'ennui personnifié. Voltaire soutint avec assez de patience le premier jour; mais le lendemain, en lui parlant de ses voyages en Italie et en Hollande, il lui fit tout-à-coup une question qui parut l'embarrasser beaucoup. *Savez-vous bien, M. l'abbé, la différence qu'il y a entre vous*

et Don Quichotte! c'est que Don Quichotte prenait toutes les auberges pour des châteaux, et vous, vous prenez tous les châteaux pour des auberges. Cette boutade ayant désenchanté subitement M. l'abbé, il repartit dans les vingt-quatre heures.

DIALOGUE ORIGINAL,

OU

Les amours de Pont-de-Vesle et de Madame Deffant.

IDÉE DES LIAISONS DE PARIS.

Qu'on se représente madame la marquise de Deffant aveugle, assise au fond de son cabinet, dans ce fauteuil qui ressemblait au tonneau de Diogène, et son vieil ami, Pont-de-Vesle couché dans une bergère près de la cheminée. C'est le lieu de la scène. Voici un de leurs derniers entretiens.

MAD. DU DEFFANT.

Pont-de-Vesle?

PONT-DE-VESLE.

Madame ?

MAD. DE DEFFANT.

Où êtes vous ?

PONT-DE-VESLE.

Au coin de votre cheminée.

MAD. DE DEFFANT.

Couché, les pieds sur les chenets, comme on est chez ses amis ?

PONT-DE-VESLE.

Oui, Madame.

MAD. DE DEFFANT.

Il faut convenir qu'il est peu de liaisons aussi anciennes que la nôtre.

PONT-DE-VESLE.

Cela est vrai.

MAD. DE DEFFANT.

Il y a cinquante ans.

PONT-DE-VESLE.

Oui, cinquante ans passés.

MAD. DE DEFFANT.

Et dans ce long intervalle aucun nuage, pas même l'apparence d'une brouillerie.

PONT-DE-VESLE.

C'est ce que j'ai toujours admiré.

MAD. DE DEFFANT.

Mais, Pont-de-Vesle, cela ne viendrait-il point de ce qu'au fond, nous avons toujours été fort indifférens l'un à l'autre.

PONT-DE-VESLE.

Cela se pourrait bien, Madame.

La morale de cette histoire n'a pas besoin de commentaire.

LETTRES ORIGINALES.

Un président de cour souveraine, entretenait mademoiselle Desorages; mais comme il ne lui donnait que quinze louis par mois, il avait fallu consentir qu'elle

en reçût trente d'un fermier-général qui partageait avec lui l'honneur de ses bonnes grâces. Toutes les fois que le financier arrivait, on faisait disparaître notre robin. Un soir, la surprise fut si imprévue, qu'on n'eut que le tems de le cacher derrière le rideau d'une fenêtre ouverte ; l'appartement était à l'entresol et donnait sur un jardin public. Notre président ne fut pas aussi tranquille que la demoiselle l'eut désiré ; en passant devant le rideau, elle lui détacha un si grand coup de poing, qu'il en sauta par la fenêtre. Voici ce que cet amant malheureux lui écrivit le lendemain.

« Mademoiselle, le coup de poing que » vous m'avez donné hier dans le dos ne » me sort point de la tête ; je crois que » j'en resterai boiteux. Aussi trouverez » vous bon que je ne vous aime plus, et » ne soyez point surprise si je cesse de » vous voir. C'est dans ces sentimens que » je serais toute ma vie votre tendre et » fidèle amant,

Le président de***.

M. de Marville étant lieutenant-général de police à Paris, voici la lettre qu'il reçut du lieutenant de police d'une petite ville.

Monsieur et cher confrère,

« Hier, à mon audience, un particulier
» insolent me traita de fripon; *je n'ai pas*
» *voulu faire de bruit*; mais je me suis
» réservé de vous demander *comment*
» *vous en usez en pareil cas*. Veuillez
» m'en instruire; vous obligerez celui qui
» a l'honneur d'être, etc. »

LES MARIAGES.

Il se fit à Londres un mariage fort singulier, dans la paroisse de Saint-James Clerkenwell; une femme, âgée de quarante ans, devenue aveugle depuis plusieurs années, entendant faire les plus grands éloges d'un jeune apprenti de son voisinage, qui chantait du matin au soir, et qui avait une voix fort agréable, dont les accords mélodieux l'enchantaient souvent,

l'envoya chercher, lui fit compliment sur sa bonne conduite; et après lui avoir passé les mains sur le visage pour le reconnaître et juger de l'ensemble de ses traits, elle lui fit présent d'une montre et d'un habit neuf. Peu de jours après, elle lui prêta quelques guinées, afin qu'il pût travailler pour des pratiques. En récompense de ce qu'elle avait fait pour lui, elle le faisait venir tous les jours lui chanter les airs qu'elle aimait le mieux. Ce jeune homme reçut des nouvelles de sa famille qui désirait qu'il revînt dans sa province; il alla tout bonnement en faire part à sa protectrice, en lui promettant de la rembourser, le plutôt qu'il lui serait possible, de la somme qu'elle lui avait si généreusement prêtée. Mais, l'aveugle bienfaisante, ne trouvant pas que cet arrangement s'accordât avec les tendres désirs qu'elle nourrissait en secret, prit la résolution de faire arrêter l'aimable chanteur, pour la somme dont il lui était redevable, et de le faire conduire dans la maison d'un officier de commerce, qu'elle avait chargé de faire

exécuter le *writ* (1) avec tout le ménagement possible. Puis, s'étant fait mener chez cet officier, elle proposa, en rougissant avec un modeste embarras, à l'objet de son amour, de l'épouser sur-le-champ, s'il voulait éviter la prison; l'alternative était embarrassante; mais le pauvre chanteur, ne pouvant mieux faire, accepta le parti du mariage. L'huissier qui l'avait arrêté, le conduisit à l'autel, où il le remit à la dame aveugle, qui, après l'avoir bien palpé de crainte qu'on ne la trompât, prononça le *oui* conjugal avec tout l'enthousiasme d'une vive tendresse. Une somme de 1000 livres sterling qu'elle apporta en dot à son mari, fut le prix des airs harmonieux que sans doute il lui chanta dans la suite.

Je me rendis au chateau de Sir***, pour prendre part à la joie que lui causait le mariage de sa fille aînée. Comme j'arrivai un des derniers invités, je trouvais tous les appartemens occupés. Sir***,

---

(1) Ordre du shérif ou juge-de-paix, pour faire arrêter un débiteur.

m'en témoigna le regret le plus vif, en m'assurant qu'il se déplacerait lui-même pour me céder son lit. Après un moment de réflexion, il me dit tout-à-coup : je pense à une chose ; vous qui êtes un enfant de Mars, vous n'avez sans doute pas peur des revenans ; je vous avoue qu'ils m'épouvantent beaucoup. J'avais d'abord songé à vous céder ma chambre, et à coucher dans une qui reste vide, parce qu'elle est exposée aux visites des esprits. Si vous voulez en courir les risques, je serai plus tranquille sur votre compte que sur le mien. Je fis un grand éclat de rire, et je répondis que je ne demandais pas mieux que de voir des revenans. En conséquence, après le souper, deux domestiques tremblans de tous leurs membres m'établissent dans cette chambre, et je me mets tranquillement au lit. J'étais déjà assoupi, lorsqu'un peu de bruit attira mes regards du côté de la porte ; je vis entrer une grande figure toute blanche, qui s'approcha lentement du feu. Après s'être chauffé quelques instans, le fantôme s'avança vers mon lit,

et s'y coucha à côté de moi. Je lui laissai le plus de place possible, un peu troublé d'une pareille visite. Une main très-froide s'avança pour me toucher; je sentis à l'un de ses doigts un anneau, je ne pus résister à la tentation de m'en emparer; il était lâche et sortit sans le moindre effort. Vers les quatre heures du matin, le revenant jugea à propos de me quitter, fit deux tours dans la chambre et se retira tout à fait. Quant à moi, je restai dans un état difficile à exprimer; mille idées m'agitèrent, et il me fut impossible de dormir. A l'heure du déjeûner, toute la compagnie étant rassemblée, on me demanda si j'avais eu quelque apparition. Je répondis qu'en effet je n'avais point passé une nuit tranquille; mais qu'avant de m'expliquer davantage, je priais les dames présentes, de me dire si aucune d'elles n'avait perdu un anneau? Miss***, sœur cadette de la nouvelle mariée, s'écria vivement: « J'ai perdu mon anneau, et je ne sais comment cela s'est fait. Alors, me levant et lui prenant la main: voilà, lui dis-je, le joli petit esprit qui

m'a visité cette nuit. Je racontai la chose en détail. Tout le monde éclata de rire, excepté la charmante somnambule, dont l'embarras nous faisait pitié. Sir*** demanda un moment de silence et se plaçant entre sa jeune fille et moi, il prit nos mains dans les siennes, et me parla de la sorte : Mon ami, puisque ma Lucie a eu, la nuit dernière, l'indiscrétion de troubler votre sommeil, je vous permets d'interrompre le sien la nuit prochaine. Les noces furent célébrées le même jour, et je suis le plus heureux des hommes. »

TESTAMENT ORIGINAL.

Voici le testament d'une dame de qualité qui mourut en 1775. Elle avait déposé cette pièce chez un notaire, trois ans avant sa mort.

« Attendu que mon chien a été le plus fidèle de mes amis, je le fais mon exécuteur testamentaire et je lui confie la disposition de toute ma fortune. J'ai beau-

coup à me plaindre des hommes ; ils ne valent rien ni au moral, ni au physique ; mes amans étaient faibles et trompeurs, mes amis faux et perfides. De toutes les créatures qui m'entouraient, il n'y a que mon chien auquel j'ai reconnu quelques bonnes qualités. Je veux donc que l'on dispose de mon bien en sa faveur et qu'on distribue des legs à ceux qui recevront ses caresses. »

AUTRE

On ouvrit le testament d'un Anglais décédé à Hertford en 1778, il ne contenait que ces lignes :

« Je donne et lègue à ma sœur N....., » cinq guinées ; mais qui ne lui seront pas » remises pendant sa vie naturelle ; elles » lui seront délivrées immédiatement après » sa mort, afin qu'elle puisse être enterrée » convenablement. » Voilà une originalité qui est bien anglaise.

AUTRE.

La duchesse d'Olonne, devenue également célèbre par son inconduite et le dérangement de ses mœurs, par son procès

avec le comte Orourke et par les plaisans mémoires que l'avocat Linguet fit pour la défendre, mourut sur la fin de 1776. Le testament bizarre, où ses dernières volontés ont été consignées, doit donner à cette femme singulière quelques droits de plus à la célébrité.

Elle y ordonna que son corps fût transporté à sa principauté de Lux en Basse-Navarre, c'est-à-dire, à 250 lieues de Paris. Ce convoi partit le 3 décembre. Le prix de cette expédition funéraire fut fixé à 18,000 fr., seulement pour le loyer des chevaux et voitures : celles-ci étaient au nombre de six. Elle voulut que son convoi très-nombreux, ayant deux cents pauvres à un écus par jour, portant des torches, se fit majestueusement et ne parcourut pas plus de cinq lieues en vingt quatre heures ; qu'à chaque endroit où il se reposerait, on célébrât un service avant le départ, et que ce service se fît avec tentures et tout le reste du luxe de ce cérémonial. Enfin la dépense de cette cérémonie se monta à 150,000 fr. On eut pu avec cette somme, fonder un bel établissement de charité.

La duchesse d'Olonne n'oublia pas ses domestiques; elle leur laissa des rentes proportionnées à leurs services, mais elle leur interdit de se trouver à son enterrement et les exila, ou pour mieux dire, leur assigna un domicile fixe à une certaine distance de Paris, où ils devaient résider chacun séparément pour toucher leur revenu. Son motif était qu'elle désirait qu'on ne s'entretînt pas d'elle après sa mort et pour les empêcher de médire sur son compte. Elle institua son exécuteur testamentaire de ces dispostions originales, le jeune avocat Falconnet, et lui donna pour présent, sa bibliothèque et une petite terre. Elle laissa aussi 15000 fr. au poëte Robbé, qu'elle logeait dans son hôtel et soutenait à Paris. Ce poëte, le plus ordurier de la France, l'encensait continuellement dans ses vers, pour ses bienfaits, et par le prêtre on peut juger de la dévinité.

SYNONYME ORIGINAL.

En 1786, madame de Staël avait fait des synonymes qu'elle avait lus en société et qui avaient été fort goûtés, tant à cause de leur précision et de leur justesse, que pour le choix des mots; quelques personnes qui ne pouvaient justifier leurs prétentions par leurs talens, s'avisèrent de l'imiter et innondèrent la société de leurs faibles productions. M. le comte de Thiars, las de tant de synonymes, en composa un sur les mots *ânesse* et *bourrique* qui parut très propre à en faire passer la mode. Ce morceau nous à paru assez original pour figurer ici.

Anesse et Bourrique.

Expression dont le commun des hommes se servent différemment pour exprimer la femelle d'un âne. Les nuances cependant entre ces deux dénominations

sont très-distinctes et frappent aisément les esprits subtils et profonds qui pèsent la valeur des termes et veulent parler ou écrire avec élégance.

L'ânesse est une personne qui possède tous les avantages accordés à son espèce. Elle est, dans la vigueur de l'âge, douce, patiente, laborieuse, ayant les vertus de son sexe, et telle enfin que l'évangile peint la femme forte, bonne mère, bonne nourrice, bonne ouvrière.

La bourrique, au contraire, présente dans la même espèce un individu avili, et soit que la nature lui ait donné une constitution faible et vicieuse, soit que l'âge lui ait ôté ses forces et ses agrémens, dans cet état de dégradation, on la désigne sous le nom honteux de bourrique.

L'usage, ce tyran des langues, l'usage vient à l'appui de cette distinction. Tout homme qui s'exprime bien, dit avec confiance : l'ânesse de Balaam parla. Nul orateur n'oserait dire ou écrire la bourrique. Lorsque Collé composa son immortel pot pourri, on y lut avec admiration les vers suivans :

Balaam avait une ânesse
Qui prenait des airs de duchesse,
Elle parlait gras,
Lorgnait Duras
Et faisait les beaux bras.

On sent aisément que si cet illustre poète avait mis bourrique à la place d'ânesse, les dames titrées auraient pu s'en offenser et que l'amour propre de M. le maréchal eût été moins satisfait.

Si dans un cercle on entend une personne d'esprit dire une bêtise, on dit : elle raisonne comme une bourrique. Si au contraire on veut peindre une dame qui a du caractère, ce qui demande plus d'élévation et d'énergie dans l'expression, on dit : elle est têtue comme une ânesse.

Les femmes, ce précieux ornement du monde, qui sont dans la société ce que les fleurs sont dans les champs, doivent souvent leur fraîcheur et leur santé au lait d'ânesse. Nul docteur en médecine ne s'est avisé de leur ordonner le lait de bourrique.

Ces exemples me paraissent suffisans

pour déterminer l'emploi que l'on doit faire de ces deux expressions qui, comme je le prouve, ne sont point synonymes. Si cependant quelque âne donnait la préférence à la bourrique, ce serait un égarement du cœur, une pure illusion du sentiment, qui ne doit pas tirer à conséquence.

ÉTRENNES ORIGINALES.

En janvier 1783, monsieur le duc de Panthièvre ayant voulu envoyer des étrennes à mademoiselle d'Orléans sa petite fille, son altesse après avoir parcouru elle-même les plus beaux magasins de joujoux, se décida pour un joli petit palais qui, à tous égards, semblait mériter la préférence. L'idée en était neuve, la structure aussi élégante qu'ingénieuse; grâce au jeu d'un ressort facile à mouvoir, toutes les fenêtres du palais s'ouvraient l'une après l'autre, et l'on y voyait paraître, je ne sais combien de poupées les plus aimables du

monde. Ce joujou, porté à la petite princesse au couvent de Belle-Châsse, devint bientôt l'objet de l'admiration de toutes les religieuses rassemblées pour le voir; une des plus jeunes professes surtout, ne se lassait point de le contempler; à force d'en examiner tous les détails, d'en essayer tous les ressorts, elle aperçoit enfin un petit bouton secret auquel on ne s'était point encore avisé de toucher; son doigt le presse avec vivacité : Jesus Maria ! quelle étrange surprise ! toutes les poupées qui s'étaient montrées jusqu'alors disparaissent, et sont remplacées aussitôt par les figures les plus piquantes de l'Arétin. Le scandale fut grand, sans doute, pour toute la communauté; mais on assure que la piété même de madame la gouvernante-gouverneur (1) ne put s'empêcher de sourire, en voyant de quelles mains le diable avait osé se servir pour jouer un pareil tour. Le marchand de joujoux, fut censuré comme on peut bien le penser;

---

(1) Madame de G....., *gouverneur* des enfans d'Orléans.

mais il protesta de son innocence et quelqu'impertinente qu'ait été l'aventure, il a été bien prouvé que le hasard en avait fait lui seul tous les frais.

FOLIES ET ORIGINALITÉS EN VERS.

Une personne étant venue à Ferney, y passa huit ou dix jours sans pouvoir être présentée à Voltaire : elle avait fait 100 lieues dans l'unique but de voir l'inimitable auteur de *Zaïre* et de la *Henriade*, et fut obligée de s'en aller sans avoir satisfait ses désirs. En partant, elle laissa sa carte avec ces deux vers qui, s'ils sont dépourvus d'élégance, plurent néanmoins beaucoup à M. de Voltaire par leur originalité :

Vous êtes, ô Voltaire, en tout semblable à Dieu :
Sans vous voir on vous mange, on vous boit en ce lieu.

M. le Comte de Genlis, ayant trouvé dans les papiers de la succession de Ma-

dame la maréchale d'Estrée, un mémoire de 4,000 fr. non acquitté pour du vin de Sillery, vendu à M. le marquis de Conflans, lui envoya le mémoire avec ce couplet, sur l'air de Grégoire dans Richard Cœur-de-lion.

Que le marquis de Conflans
Achète de bon vin blanc,
La chose est facile à croire,
Car on sait qu'il aime à boire;
Mais, pour donner de l'argent,
Vraiment, vraiment,
Il y pense rarement,
Il veut comme Grégoire,
Sans payer, boire.

Le marquis de Conflans qui ne manquait pas d'originalité, fit monter, au reçu de ce couplet, une bouteille du vin de Sillery qui restait encore dans sa cave, le dégusta et ne le trouvant pas très-bon, répondit sur le champ par ce couplet, sur le même air :

Quand au marquis de Conflans
On vend de mauvais vin blanc,

Du vin qu'il ne saurait boire,
Loin d'acquitter le mémoire,
Il le renvoie au marchand,
Pestant, jurant,
C'est très-juste, assurément;
Et doit-il donc plus que Grégoire,
Payer sans boire?

Anecdote anglaise.

Wick perd sa femme le mardi,
Et l'enterre le mercredi,
Une autre qu'il prend le jeudi,
Accouche dès le vendredi,
Et lui se pend le samedi.

Vers de madame B....... sur l'abbé Porquet.

Autrefois j'aimais Porquet,
Et Porquet m'avait su plaire;
Il devenait plus coquet,
Je devenais moins sévère;
J'estimais ses rabats,
J'admirais sa perruque.
Aujourd'hui j'en rabats,
Car je le crois eunuque.

Les quatre saisons de l'année, sous le climat de Paris, *poëme d'un seul vers*, se trouve *gratis* à Paris dans le portefeuille d'un gentilhomme fantassin.

Nota préliminaire de l'auteur.

« N'en déplaise à MM. Tompson et Saint-Lambert, dont je révère les talens, j'ose être persuadé qu'il n'y a jamais eu de véritable printems dans cette partie de l'Europe que nous habitons. »

« Le charme de cette saison n'est connu que dans l'Asie Mineure, dans l'Archipel et sur les côtes de la Méditerranée. Les Grecs nous ont appris à chanter le printems; et la tempête humide et glaciale qui règne assiduement sur nos têtes, nous apprend à nous en passer. »

« Le rossignol ne chante point dans les environs de Paris, il gémit d'effroi et d'étonnement. Comment pourrait-il parler d'amours dans des nuits venteuses et gibouleuses, qui détruisent presque toujours la majeure partie de nos fruits et de nos plaisirs printaniers ? »

« L'été n'est sous cette zône tempérée

qu'une tempête de feu et de poussière. L'automne, qu'on veut vanter, est aride ou orageux, et permet à peine au peuple agriculteur de recueillir les moissons échappées au caprice destructeur du climat. A l'égard de l'hiver, c'est à mes lecteurs à juger si mon poëme dit la vérité. »

« Au reste, si mon ouvrage ne plait pas à tout le monde, j'ose me flatter du moins qu'il aura le mérite de n'ennuyer personne. »

Chant premier et dernier.

De la pluie et du vent, du vent ou de la pluie.

Ce chef d'œuvre est de M. le comte de la Fouraille, gentilhomme de S. A. S. monseigneur le prince de Condé. Il le récita à un de ses amis qui avait le goût très-difficile. Vous ne le trouverez pas du moins trop long, lui dit-il. Pardonnez-moi lui répondit l'ami Séverus, il est trop long de moitié. *Du vent et de la pluie*, disait tout.

HISTOIRE DE LOT.

par M. de Boufflers.

Il but,
Il devint tendre,
Et puis il fut
Son gendre.

Épigramme.

Avec large bouche et nez gras,
Certain quidam se mit à rire,
D'un homme voûté par le dos.
Et vous, lui répond-il, beau sire;
De la nature vous tenez
Pomme-de-terre au lieu de nez,
Et plus bas le four pour la cuire.

LA CRÉATION,

POÈME EN SEPT CHANTS.

De la Création je chante les merveilles,
Sujet neuf, écoutez, ouvrez bien les oreilles.

Premier Chant.

Rien n'était; les brouillards se coupaient au couteau.
L'esprit, d'un pied léger, était porté sur l'eau.
Il dit: je n'y vois goutte..., et créa la lumière.
Aussitôt nuit, journée, et ce fut la première.

Deuxième Chant.

Il place au ciel les eaux qui tombèrent soudain,
Et dès le second jour, la pluie alla son train.

Troisième Chant.

Une mer se rassemble en dépit des lagunes,
La terre produisit : ce jour fut pour les prunes.

Quatrième chant.

Mais il convient encor régler chaque saison,
Et d'un mot le soleil vient dorer l'horizon.
Bientôt, las d'allumer la lampe sur la brune,
Le quatrième jour il fit naître la lune.

Cinquième Chant.

Bien, très-bien, dit l'esprit, ce que j'ai fait est bon;
Mais il nous manque encor volatile et poisson.
Peuplez vous, terre et mer ; que maître corbeau perche !
Et le cinquième jour l'Eternel fit la perche.

Sixième Chant.

Eh ! quoi! les animaux n'auraient-ils pas de loi?
Non, non ; pour les manger, créons un petit roi.
Fesons, semblable à nous ce jeune gentilhomme.
Il fit ce souverain ; c'est vous, c'est moi, c'est l'homme.
Quoi ! l'homme seul? Oh ! non ; de sa côte il lui fit
De quoi le divertir et le jour et la nuit:
Allez vous faire, allez, lui dit-il, sans remise.
Et depuis, ses enfans y vont sans qu'on leur dise.

Septième Chant.

C'est ainsi qu'en six jours l'univers fut bâclé,
S'enfila de soi-même et se trouva réglé ;
Et l'esprit en repos, toujours, toujours le même,
Comme dit Beaumarchais, ne fit rien le septième.

Attribué au Chev. de BOUFFLERS.

Quand Louis XV mourut, un plaisant lui fit cette épitaphe originale :

Ci-gît Louis le quinzième,
Du nom de *Bien-Aimé* le deuxième (1),
Dieu nous préserve du troisième.

CONTE.

L'humilité capucinale.

Un capucin de Bourg-en-Bresse,
Dont on allait cloîtrer la nièce,
Prêchait à la grille du chœur ;
Et déjà l'ennui de la pièce
Avait endormi l'auditeur.
L'enthousiasme séraphique

(1) Charles VI dont la folie causa des maux si cruels à la France avait été surnommé le *Bien-Aimé*.

Exaltait sa voix et son cœur.
Bientôt on entend l'orateur
S'écrier d'un ton pathétique :
Ciel ! Jésus-Christ donne la main
A la nièce d'un capucin !
Il l'épouse ! elle est sa compagne ;
Et par cet hymen, quel honneur !
Je deviens de dieu, mon sauveur,
L'oncle à la mode de Bretagne.

Épigramme.

Mariez-vous. -J'aime à vivre garçon..—
J'aurais pourtant un parti.—Dieu m'en garde !
—Tout doux, peut-être il vous plaira.—Chanson.
—Quinze ans.-Tant pis !-Fille d'esprit.-Bavarde....,
—Sage...—Grimace.—Et belle.—Autre danger.
—Grand nom.-Orgueil.-Le cœur tendre.-Jalouse.
—Des talens.—Trop pour me faire enrager.
—Et par delà cent mille écus....—J'épouse.

FIN.

TABLE DES MATIERES.

FIN DE LA TABLE.







